



*Indicateurs de*  
**GENRE**  
*en Mauritanie*

**République Islamique de Mauritanie**

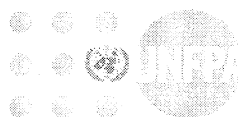
**Honneur – Fraternité – Justice**

**Secrétariat d'État à la Condition Féminine**

**Groupe de Suivi Genre**

# **INDICATEURS DE GENRE EN MAURITANIE**

**Mars 2003**



Fonds des Nations Unies  
pour la Population

**ORC** MACRO<sup>SM</sup>

Ce rapport *Indicateurs de genre en Mauritanie* qui est le premier réalisé sur la base des enquêtes DHS est le résultat d'un travail collectif des membres du Groupe de Suivi Genre (GSG) avec l'assistance technique de ORC Macro. Il a été finalisé au siège d'ORC Macro par :

Brahim Vall Ould Mohamed Lemine (Président du GSG)  
Sunita Kishor (Spécialiste du genre, ORC Macro)  
Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba (Membre du GSG)  
Monique Barrère (Démographe, ORC Macro)  
My Mint Lenaya (Membre du GSG)

Conception graphique, édition et production : Katherine Senzee

Ce rapport a été réalisé et publié grâce au concours financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA/Mauritanie).

Pour tous renseignements concernant ce rapport, contacter le Président du Groupe de Suivi Genre à l'adresse suivante : Secrétariat d'État à la Condition Féminine (SECF), B.P. 5111, Nouakchott, Mauritanie ; Téléphone : (222) 525 80 18 ; fax : (222) 525 71 56 ; e-mail : bvall1@maktoob.com

Concernant le programme DHS, des renseignements peuvent être obtenus auprès d'ORC Macro, 11785 Beltsville Drive, Calverton, MD 20705, USA ; téléphone : 301 572 0200 ; fax : 301 572 0999 ; e-mail : reports@orcmacro.com; Internet : <http://www.measuredhs.com>

Citation recommandée : Ould Mohamed Lemine, Brahim Vall ; Sunita Kishor ; Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba ; Monique Barrère et My Mint Lenaya. 2003. *Indicateurs de genre en Mauritanie*. Calverton, Maryland, USA et Nouakchott, Mauritanie : Groupe de Suivi Genre et ORC Macro.

# Table des matières

Liste des tableaux et des graphiques .....	v
Préface.....	ix
Remerciements .....	xi
Sigles et abréviations .....	xiii

## **Chapitre 1 Introduction**

1.1 L'importance de l'étude du genre .....	1
1.2 Le contexte mauritanien .....	2
1.3 La difficulté de mesurer le genre .....	5
1.4 Présentation des données .....	6
1.5 Pourquoi une étude sur le genre en Mauritanie ? .....	10

## **Chapitre 2 Genre, structure du ménage et conditions de vie**

2.1 Taille, type et niveau de bien-être des ménages.....	12
2.2 Chef de ménage .....	19

## **Chapitre 3 Inégalités de genre dans l'accès au savoir et à l'emploi**

3.1 Inégalités dans l'accès au savoir.....	27
3.2 Inégalités de genre dans l'emploi.....	35

## **Chapitre 4 Genre et mariage**

4.1 Profil matrimonial des femmes et des hommes .....	47
4.2 Âge au premier mariage.....	49
4.3 Caractéristiques des premiers mariages.....	50
4.4 Polygamie .....	54
4.5 Rupture du mariage et remariage .....	56

## **Chapitre 5 Genre, fécondité et contraception**

5.1 Fécondité des hommes et des femmes .....	64
5.2 Préférences en matière de fécondité des hommes et des femmes.....	68

5.3	Contraception : Connaissance et utilisation .....	73
<b>Chapitre 6 Genre et VIH/sida</b>		
6.1	Inégalités de connaissance concernant le VIH/sida et les moyens de prévention.....	83
6.2	Changement de comportement et utilisation du condom par les femmes et les hommes .....	88
6.3	Couples et protection contre le VIH/sida .....	91
<b>Chapitre 7 Genre et générations futures</b>		
7.1	Déclaration des naissances à l'État Civil .....	95
7.2	Pratiques nutritionnelles des enfants selon le sexe .....	96
7.3	Disparités de genre dans les pratiques de soins durant la maladie.....	98
7.4	Vaccination des enfants selon le sexe.....	102
7.5	État nutritionnel des enfants.....	103
7.6	Pratiques traditionnelles présentant des risques pour les filles .....	105
	Références bibliographiques .....	119

# Liste des tableaux et des graphiques

## Chapitre 2 Genre, structure du ménage et conditions de vie

Tableau 2.1	Rapport de masculinité par âge .....	11
Tableau 2.2	Composition des ménages par âge et sexe selon leur taille .....	13
Tableau 2.3	Composition par âge et sexe selon le type de ménage .....	15
Tableau 2.4	Niveau de bien-être selon le genre.....	18
Tableau 2.5	Ménages dirigés par une femme.....	20
Tableau 2.6	Age et sexe des membres des ménages dirigés par des femmes .....	21
Tableau 2.7	Ménages selon le sexe du chef de ménage.....	22
Tableau 2.8	Indicateurs économiques de support selon le sexe du chef de ménage .....	23
Tableau 2.9	Âge et niveau d'instruction des femmes et des hommes chefs de ménage .....	24
Tableau 2.10	Caractéristiques des femmes selon qu'elles sont, ou non, chefs de ménage .....	26
Graphique 2.1	Rapport de masculinité de la population des ménages selon l'index de bien-être économique du ménage et selon l'âge .....	18
Graphique 2.2	Répartition des ménages par sexe du chef de ménage selon le milieu de résidence .....	21

## Chapitre 3 Inégalités de genre dans l'accès au savoir et à l'emploi

Tableau 3.1	Niveau d'instruction selon le sexe .....	29
Tableau 3.2	Analphabétisme par sexe .....	31
Tableau 3.3	Fréquentation scolaire par sexe .....	32
Tableau 3.4	Exposition aux médias .....	34
Tableau 3.5	Emploi des femmes et formes de revenus .....	37
Tableau 3.6	Caractéristiques des femmes qui travaillent selon qu'elles gagnent ou non de l'argent .....	39
Tableau 3.7	Travail rémunéré en argent et travail toute l'année, par sexe.....	40

Tableau 3.8	Type d'occupation selon le sexe.....	42
Tableau 3.9	Contribution aux dépenses du ménage.....	43
Tableau 3.10	Décision sur l'utilisation des revenus.....	44
Graphique 3.1	Pourcentage d'hommes et de femmes sans instruction selon l'âge.....	30
Graphique 3.2	Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans selon l'emploi.....	38
<b>Chapitre 4</b>	<b>Genre et mariage</b>	
Tableau 4.1	État matrimonial par sexe.....	48
Tableau 4.2	Âge au premier mariage.....	49
Tableau 4.3	Caractéristiques des mariages.....	52
Tableau 4.4	Choix du premier mari.....	54
Tableau 4.5	Polygamie.....	55
Tableau 4.6	Âge et niveau d'instruction des couples polygames.....	56
Tableau 4.7	Nombre de mariages des femmes et des hommes, mariés, veufs/veuves et divorcés.....	57
Tableau 4.8	Profil des femmes selon le statut de leur premier mariage.....	59
Tableau 4.9	Raisons du divorce.....	60
Tableau 4.10	Remariage après le divorce.....	61
Tableau 4.11	Durée écoulée entre le premier mariage et le remariage.....	62
Graphique 4.1	Proportion de femmes et d'hommes célibataires selon l'âge.....	48
Graphique 4.2	Pourcentage de femmes qui étaient déjà mariées à l'âge de 15 ans, selon l'âge actuel.....	50
Graphique 4.3	Pourcentages cumulés de femmes dont le premier mariage s'est terminé par un divorce, selon la durée du premier mariage.....	60
<b>Chapitre 5</b>	<b>Genre, fécondité et contraception</b>	
Tableau 5.1	Enfants nés vivants et enfants survivants des femmes et des hommes.....	65
Tableau 5.2	Âge médian des femmes et des hommes à la dernière naissance.....	66
Tableau 5.3	Nombre d'enfants nés vivants selon le nombre de maris.....	67
Tableau 5.4	Nombre de femmes avec qui les hommes ont eu des enfants.....	68
Tableau 5.5	Planification de la dernière naissance des femmes et des hommes.....	69
Tableau 5.6	Désir d'enfant supplémentaire selon le nombre et le sexe des enfants actuels.....	70
Tableau 5.7	Désir d'enfant supplémentaire chez les couples monogames.....	71
Tableau 5.8	Nombre idéal moyen d'enfants des femmes et des hommes.....	73
Tableau 5.9	Connaissance de certaines méthodes contraceptives.....	74

Tableau 5.10	Utilisation de la contraception .....	76
Tableau 5.11	Personne qui a décidé de l'utilisation de la contraception au moment de la première utilisation .....	78
Tableau 5.12	Décision d'utiliser la méthode contraceptive actuelle.....	78
Tableau 5.13	Approbation de la planification familiale par les couples et discussions des couples concernant la planification familiale.....	80
Graphique 5.1	Âge médian à la dernière naissance des femmes et des hommes.....	66
Graphique 5.2	Planification de la dernière naissance des femmes et des hommes.....	70
Graphique 5.3	Pourcentage de femmes et d'hommes actuellement mariés selon leur utilisation passée de la contraception .....	76

## **Chapitre 6 Genre et VIH/sida**

Tableau 6.1	Connaissance en matière de VIH/sida.....	84
Tableau 6.2	Connaissance de la transmission verticale du VIH/sida .....	86
Tableau 6.3	Perceptions et croyances concernant le VIH/sida .....	87
Tableau 6.4	Changement de comportement.....	89
Tableau 6.5	Utilisation du condom par les hommes et par les femmes.....	90
Tableau 6.6	Utilisation du condom par le mari.....	92
Tableau 6.7	Discussion sur le VIH/sida parmi les couples.....	94
Graphique 6.1	Connaissance en matière de VIH/sida.....	85

## **Chapitre 7 Genre et générations futures**

Tableau 7.1	Enregistrement des naissances à l'état civil selon le sexe de l'enfant.....	96
Tableau 7.2	Allaitement selon le sexe et l'âge de l'enfant .....	97
Tableau 7.3	Prévalence des IRA, de la fièvre et de la diarrhée selon le sexe .....	98
Tableau 7.4	Traitement des maladies selon le sexe de l'enfant .....	99
Tableau 7.5	Traitement de la diarrhée par sexe .....	101
Tableau 7.6	Vaccinations des enfants selon le sexe.....	103
Tableau 7.7	État nutritionnel des enfants selon le sexe.....	104
Tableau 7.8	Attitude des femmes et des hommes vis-à-vis de l'excision .....	108
Tableau 7.9	Excision des filles .....	109
Tableau 7.10	Opinions des maris et des femmes concernant l'excision.....	110
Tableau 7.11	Caractéristiques de l'excision des filles.....	111
Tableau 7.12	Changements dans les générations concernant la pratique de l'excision .....	112
Tableau 7.13	Attitude des femmes et des hommes vis-à-vis du gavage.....	113



Tableau 7.14	Pratique du gavage parmi les filles .....	114
Tableau 7.15	Opinion des couples concernant la pratique du gavage .....	116
Tableau 7.16	Raisons du non gavage des filles selon le sexe.....	116
Tableau 7.17	Caractéristiques du gavage chez les filles.....	117
Tableau 7.18	Caractéristiques du gavage selon les générations .....	118
Graphique 7.1	Parmi les enfants de moins de cinq ans qui ont eu la diarrhée dans les deux semaines ayant précédé l'enquête, pourcentage de ceux qui ont reçu un traitement, selon le sexe .....	101
Graphique 7.2	Pourcentage de femmes de 15–49 ans excisées, selon l'ethnie .....	106
Graphique 7.3	Proportion de femmes qui ont été ou qui sont gavées, selon l'âge et l'ethnie .....	107

# Préface

En Mauritanie, selon le Recensement Général de la Population, les femmes représentaient, en 2000, 51 % de la population. Cependant, malgré ce quasi-équilibre entre les sexes en terme d'effectif de population, on constate que les préjugés et l'attribution par la société de rôles spécifiques à chacun des deux sexes aboutissent, à la longue, à un déséquilibre du statut de la femme, entravant sa participation effective au développement socio-économique. Conscient des conséquences d'une telle situation en Mauritanie, les pouvoirs publics ont mis en place une politique de promotion de la femme (Stratégie Nationale de Promotion Féminine, SNPF) qui s'inscrit pleinement dans les nouvelles orientations en matière de lutte contre la pauvreté. L'actualisation en cours de cette politique permettra une meilleure intégration de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle approche, la Mauritanie a engagé depuis 1999, sur l'initiative d'un noyau de cadres nationaux représentant l'Administration et la société civile, un processus de formation sur l'approche genre. Cette activité, menée sous l'égide du Secrétariat d'État à la Condition Féminine (SECF) et avec un financement du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), a abouti à l'élaboration de stratégies opérationnelles et à la constitution d'un groupe multi-sectoriel dénommé « Groupe de Suivi Genre » (GSG), conformément à l'arrêté du SECF N° 0000191 en date du 27 février 2002.

L'élaboration de ce rapport est donc l'aboutissement d'une initiative de ce groupe qui a bénéficié de l'appui financier du UNFPA et de l'assistance technique d'ORC Macro. Ce rapport qui est le premier du genre, permet de disposer de données statistiques sur les disparités qui existent entre les hommes et les femmes dans certains domaines et sur les besoins différenciés qui en découlent. Ces données statistiques proviennent de l'Enquête Démographique et de Santé de Mauritanie (EDSM 2000-01), réalisée en 2001 par l'Office National de la Statistique. En ce sens, ce rapport sur le genre complète la publication du rapport principal de l'enquête EDSM.

La publication des indicateurs sur le genre servira de base à la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions permettant la prise en compte de la dimension genre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté et des stratégies en matière de population et développement. Elle constitue également une contribution importante à la recherche dans le domaine du genre que l'exploitation des enquêtes nationales récentes (RGPH 2000 et EPCV 2000) ne manquera pas de renforcer. Le rapport est également un outil important de plaidoyer que les décideurs politiques pourront mettre à profit pour réduire davantage les disparités entre les hommes et les femmes et garantir leur épanouissement et leurs droits respectifs.

Ce rapport est composé de sept chapitres qui couvrent des domaines aussi variés que les conditions de vie des ménages, l'éducation, l'emploi, la nuptialité, la fécondité, la nutrition, le VIH/sida, la santé, et les pratiques traditionnelles néfastes (gavage et excision).

# Remerciements

Cette publication est le fruit d'une initiative du groupe multisectoriel de suivi genre (GSG), qu'abrite le SECF. Elle a été réalisée grâce à l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et l'assistance technique d'ORC Macro. Ce rapport sur les indicateurs du genre en Mauritanie est le premier rapport à être réalisé sur la base des résultats d'une Enquête Démographique et de Santé (EDS).

De la conception jusqu'à la diffusion de ce rapport, toutes les parties prenantes ont participé activement et de manière concertée à sa réalisation. Je tiens à féliciter toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'accomplissement de ce travail et à les remercier pour la qualité du résultat et de leur engagement.

Je remercie particulièrement le UNFPA pour avoir soutenu cette initiative et appuyé financièrement et techniquement la réalisation de ce travail et ORC Macro pour son assistance technique tout au long des différentes étapes, de la conception à la production de ce rapport.

À mes collègues, membres du groupe de suivi genre, je souhaite que la démarche adoptée pour l'accomplissement de cette activité ait contribué à améliorer leur connaissance sur les questions de genre et leurs capacités en matière d'analyse des données statistiques concernant ce domaine. J'espère également que ce rapport les aidera à mieux affiner, sur la base de statistiques fiables, les stratégies opérationnelles qu'ils ont déjà élaborées en vue de l'intégration de cette nouvelle approche dans les politiques sectorielles et programmes de développement.

Brahim Vall Ould Mohamed Lemine  
Président du Groupe de Suivi Genre



# Sigles et abréviations

BCG	Bacille de Calmette et Guérin
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSP	Code du Statut Personnel
DTCoq	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche
DHS	Demographic and Health Survey
DR	District de Recensement
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDSM	Enquête Démographique et de Santé de Mauritanie
EPCV	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages
GSG	Groupe de Suivi Genre
IDA	International Development Association
IMC	Indice de Masse Corporelle
IRA	Infections Respiratoires Aiguës
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MAMA	Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONS	Office National de la Statistique
PASS	Projet d'Appui au Secteur de la Santé
RANVEC	Recensement Administratif National à Vocation d'État Civil
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SECF	Secrétariat d'État à la Condition Féminine
SNPF	Stratégie Nationale de Promotion Féminine
SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SRO	Solution de Réhydratation par Voie Orale
TRO	Thérapie de Réhydratation par Voie Orale
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine



# Chapitre 1

## Introduction

### 1.1 L'importance de l'étude du genre

La population d'un pays est composée de femmes et d'hommes, de filles et de garçons. Cette constatation qui peut paraître évidente est néanmoins importante car, pour garantir le succès de tout programme de développement, il faut que les avantages du développement atteignent aussi bien les femmes que les hommes, les filles que les garçons. La mesure dans laquelle les avantages du développement atteindront les individus des deux sexes, c'est-à-dire les deux moitiés de la population, dépendra, en grande partie, de la place des genres et des relations entre genres dans la société. La notion de genre ne fait pas seulement référence au sexe de l'individu, d'un point de vue biologique, mais aussi aux différents rôles, droits et obligations attribuées par la société aux caractéristiques des individus de sexe masculin ou féminin. Bien que la différenciation sexuelle des rôles, droits et obligations varie selon les cultures, les classes sociales et le stade de la vie, elle est présente dans tous les espaces de la société (domestique, communautaire, emploi, religieux, etc.). Cela tend à donner au genre une dimension fondamentale de la stratification sociale. En outre, ces rôles, droits et obligations spécifiques à chaque sexe ne sont pas seulement différents, ils tendent aussi à être inégalitaires. Dans presque toutes les sphères de la société, les rôles définis pour les femmes sont subordonnés à ceux définis pour les hommes, les femmes ont des droits moindres ou des droits moins émancipateurs que ceux des hommes et leurs obligations sont plus restrictives que celles des hommes. Des relations inégales entre les genres signifient non seulement que les hommes possèdent et exercent un pouvoir plus important que les femmes dans tous les domaines, mais également qu'ils ont le pouvoir culturel et souvent légal sur les femmes et qu'ils disposent d'un contrôle et d'un accès aux ressources et à l'information plus important que pour les femmes.

Des relations inégalitaires entre les genres déterminent le statut accordé à la femme dans la société et dans le ménage. Traditionnellement, le terme « statut de la femme » a été utilisé pour décrire la situation de la femme en termes absolus, et en termes par rapport aux hommes. Généralement, l'accès et l'utilisation de l'information et des ressources (par exemple, l'accès à l'instruction et l'accès à un emploi rémunéré) ont été les principaux critères d'évaluation du statut de la femme. D'autres indicateurs du statut de la femme permettent de déterminer dans quelle mesure la situation des femmes les met dans une position défavorable pour accéder aux ressources et à les utiliser (par exemple, un âge précoce au mariage, un écart d'âges important entre époux, un faible ni-



veau de communication entre époux). Les relations inégalitaires entre les genres sous-tendent également la nécessité de donner du pouvoir aux femmes. Le pouvoir d'action des femmes est un concept relativement nouveau qui attire l'attention sur le niveau de contrôle que les femmes ont sur leur propre vie et environnement ainsi que sur la vie de ceux dont elles ont la charge, comme leurs enfants. Les mesures du pouvoir d'action des femmes au niveau du ménage et au niveau individuel incluent la participation des femmes dans la prise de décision au niveau du ménage, le contrôle par les femmes de leurs revenus et de leurs biens, les relations égalitaires entre époux et les attitudes qui reflètent l'auto-efficacité, l'auto-valorisation et le rejet des rôles et des droits basés sur le genre. Dans ce rapport qui se base sur les données de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSM) effectuée en 2000–01 en Mauritanie, nous nous proposons d'étudier les disparités entre les femmes et les hommes en Mauritanie en ce qui concerne leurs rôles, leurs droits et leurs opportunités.

## **1.2 Le contexte mauritanien**

La République Islamique de Mauritanie a une double appartenance arabe et islamique et l'avantage d'être située à cheval entre l'Afrique Noire et le Maghreb Arabe, ce qui lui confère un héritage culturel riche et diversifié. Dans ce contexte, les relations de genre ont subi l'influence de tous ces facteurs culturels et historiques.

Les générations issues de l'indépendance en 1960 ont été très influencées par la défense des valeurs d'émancipation de la femme. Cette défense des droits de la femme devait cependant se faire dans le cadre des valeurs islamiques qui sont, de fait, les véritables repères identitaires et unificateurs fondamentaux de la société mauritanienne contemporaine. Au cours de cette période et jusqu'à la fin des années 90, l'approche dominante était celle de l'intégration de la femme au développement (IFD). À cet effet, la Mauritanie s'est dotée d'un cadre institutionnel pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique adéquate de promotion de la femme, avec la création en 1992 d'un Secrétariat d'État à la Condition Féminine.

Vers le milieu des années 90 et avec la Conférence Internationale sur la Population et le Développement qui s'est tenue au Caire en 1994, de nouvelles orientations sont apparues à l'échelle internationale avec l'émergence de l'approche genre qui prend en compte les besoins différenciés des hommes et des femmes et les rôles différents qu'ils jouent dans la société.

En 1999, la Mauritanie, s'est engagée, avec l'appui du UNFPA, à utiliser cette nouvelle approche. Ainsi, en 1999, un processus de formation sur l'approche genre a été mis en place sur l'initiative d'un noyau de cadres nationaux représentant l'Administration et la société civile. Cette activité conduite sous l'égide du Secrétariat d'État à la Condition Féminine et avec l'appui technique et financier du UNFPA, a abouti à l'élaboration de stratégies opérationnelles qui permettront l'intégration de l'approche genre et qui constitueront le noyau d'une stratégie nationale pour l'intégration de l'approche genre dans le pays ainsi que la création d'une structure nationale de sui-

vi « Groupe de suivi genre » (GSG) qui a été institutionnalisé par l'arrêté N° 0000191 en date du 27 février 2002.

Dans ce contexte, la situation de la femme mauritanienne a connu une amélioration très nette au cours des deux dernières décennies et son rôle dans la société s'est vu renforcé. Cette amélioration a couvert plusieurs domaines dont principalement l'éducation primaire, l'emploi et la participation à la vie politique. Cette amélioration de l'environnement affectant la condition de la femme n'aurait pu se faire sans une volonté politique affirmée par les pouvoirs publics de promouvoir les femmes. Un certain nombre de mesures destinées à concrétiser cette volonté ont été prises : on peut citer ici la création d'un Secrétariat d'État à la Condition Féminine en 1992 ; la formulation d'une stratégie nationale pour la promotion féminine en 1995 et qui est en cours d'actualisation en 2003 pour couvrir la période 2003–2008 ; l'adoption par l'Assemblée Nationale en 2002 d'une loi qui rend obligatoire l'enseignement des enfants, y compris celui des filles de 6 à 14 ans ; la ratification par la Mauritanie de certaines conventions internationales dont la CEDEF et la CDE (Convention sur les Droits des Enfants) ; l'adoption en 2001 d'un Code du Statut Personnel offrant aux femmes de nombreuses opportunités d'émancipation ; la « discrimination positive » dont bénéficient parfois les femmes et enfin le lancement en 2001 du projet pour l'éducation des adolescentes basé sur une approche socioéconomique.

Au niveau éducatif, la Mauritanie a réussi au cours des dernières années à relever de manière considérable son taux brut de scolarisation au niveau du cycle primaire et à réduire dans des proportions remarquables l'écart de scolarisation entre les filles et les garçons pour ce niveau d'enseignement. Ainsi, en 2000, la proportion des filles dans l'enseignement primaire a atteint 48 % (soit un ratio filles/garçons de 0,92 ; en 1990, ce ratio était de seulement 0,72) ce qui correspond à un taux brut de scolarisation dans le primaire de 82,2 % pour les filles et de 86,2 % pour les garçons, soit une différence de seulement quatre points entre les deux sexes. De plus, cet écart n'a cessé de se réduire au cours des dernières années.

Cependant, si les filles vont aussi souvent à l'école primaire que les garçons, elles y restent un peu moins longtemps et poursuivent beaucoup moins qu'eux leur scolarité au niveau secondaire et encore moins au niveau supérieur. En effet, le taux de rétention pour les filles est moindre en cours d'enseignement secondaire. Ceci est valable pour chacun des deux cycles secondaires : en 1999, le taux de rétention était de 69 % pour les filles et de 76 % pour les garçons en premier cycle et de 79 % pour les filles et 93 % pour les garçons en second cycle. Au niveau de l'enseignement supérieur, les données disponibles pour l'année 1992–93 indiquent un taux global d'effectifs féminins de 14,8 % pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

L'interruption de la scolarité des filles en fin de premier cycle de l'enseignement et au moment du passage au secondaire s'explique par les principaux facteurs suivants : le nombre insuffisant d'écoles primaires disposant d'un cycle complet (en 2002, 82 % des écoles primaires ne disposaient que d'un cycle incomplet) et leur répartition inéquitable entre les zones géographiques, notamment en milieu rural ; le nombre insuffisant d'établissements d'enseignement secondaire et leur

mauvaise répartition géographique ; et l'accaparement des filles par les activités domestiques lié aux conditions socio-économiques du ménage.

En termes d'alphabétisation, un peu plus de la moitié des femmes mauritaniennes, tous âges confondus, demeurent analphabètes (53 %) contre 35 % des hommes. Cependant, l'écart entre filles et garçons se réduit rapidement. En 1997, seulement 28 % des femmes étaient alphabétisées, contre 56 % des hommes, soit un ratio femme/homme de 0,50 qui signifie, en d'autres termes, qu'il y avait une femme alphabétisée pour deux hommes ; en 2000, ce ratio a évolué favorablement en faveur des femmes pour atteindre 0,67, ce qui correspond à deux femmes alphabétisées pour 3 hommes.

Au niveau de l'activité économique, le sous-emploi global touche plus les femmes que les hommes. Néanmoins, l'évolution dans ce domaine est également favorable aux femmes. On estime que la proportion de femmes dans la population occupée de manière générale est passée de 24 % en 1988 à 36 % en 2000. Cette progression s'est traduite dans l'évolution de la structure des emplois dans la fonction publique (21 % de femmes en 1997 contre 24 % en 2000.) Selon l'EPCV 2000, le taux d'activité des femmes est de 43 % et le taux de chômage féminin est de 34 % alors qu'il n'est que de 26 % pour les hommes.

La situation des femmes s'améliore aussi en ce qui concerne l'implication dans la vie publique. Ainsi, en 2002, environ 20 % des membres du gouvernement, étaient des femmes : quatre femmes ministres sur un total de 21 membres du gouvernement. Le nombre de femmes parlementaires a également augmenté au fil des élections. Alors qu'on ne comptait aucune femme parlementaire en 1992, et seulement une femme députée en 1996, on dénombrait en 2002 six femmes parlementaires (trois députés et trois sénateurs), ce qui correspond à un taux de 5 % de sièges parlementaires occupés par une femme. En outre, une femme est présidente d'un parti politique sur un total de 26. En 2001, une femme était maire d'un chef-lieu de région et cent fauteuils de conseillers municipaux étaient détenus par des femmes (soit 3 % des sièges). Cependant, on observe qu'au niveau des postes de responsabilité dans la fonction publique, du ministre au chef de division, seuls 7 % des postes sont occupés par des femmes contre 93 % pour les hommes.

Cependant, le statut général de la femme demeure moins valorisant que celui de l'homme dans plusieurs domaines : accès au niveau secondaire et durée des études, accès à l'enseignement technique et scientifique, emploi notamment privé, accès aux ressources et facteurs de production (terre, finances), etc.

Les efforts doivent donc se poursuivre pour atteindre l'objectif d'égalité entre les genres, notamment, il est important d'améliorer le statut traditionnel attribué à la femme ; de réduire l'extrême pauvreté des parents et les coûts d'opportunités, qui sont très élevées pour la plupart des familles ; d'inciter à diminuer le nombre de mariages et de maternités précoces ; de même, il s'avère important de développer l'accès des filles aux niveaux d'instruction secondaire et supérieur. Pour cela, il est nécessaire d'améliorer les infrastructures scolaires ; par exemple, peu d'écoles disposent de latrines et presque aucune ne dispose de latrines réservées aux filles. Enfin, la sensibilisation des populations aux risques que font courir aux femmes certaines pratiques tradi-

tionnelles et certains comportements (mariage précoce, divorce, polygamie, excision, violences, gavage, tatouage, etc.) constitue également un moyen de réaliser cet objectif d'égalité entre les hommes et les femmes.

### 1.3 La difficulté de mesurer le genre

Le terme *genre* fait référence aux rôles, aux activités, aux besoins, aux contraintes, aux opportunités et au pouvoir associés au fait d'être une femme ou un homme dans un contexte donné. Une étude de genre pour une société donnée doit avoir le moyen de comparer les hommes et les femmes de cette société en termes de rôles, d'activités, d'opportunités et de pouvoir. Alors que les données qui permettent de comparer les rôles et les activités des femmes et des hommes sont souvent disponibles, la comparaison des opportunités et la mesure du « pouvoir » tendent à être beaucoup plus difficile. Par conséquent, il est souvent plus facile d'étudier le pouvoir d'action relatif des femmes et des hommes par le biais de mesures qui se réfèrent au contrôle que les hommes et les femmes ont sur leur propre vie et sur la vie de ceux dont ils ont la charge et à l'accès aux moyens qui leur procurent un tel contrôle.

Le concept de pouvoir d'action prend une signification particulière quand il se réfère au pouvoir d'action des femmes. En effet, dans ce contexte, il est utilisé pour désigner le contrôle accru des femmes sur leur propre vie, leur corps et leur environnement. Quand on parle du pouvoir d'action des femmes, on insiste souvent sur le rôle des femmes dans les prises de décision, sur leur indépendance économique et sur les droits leur garantissant un traitement égalitaire, un accès égalitaire à la succession et une protection égalitaire contre toutes formes de discrimination (Germaine et Kyte, 1995 ; Nations Unies, 1995). Dans ce rapport, nous nous référerons à Kishor (2000) et au genre et au pouvoir d'action en terme d'indicateurs qui mesurent l'importance du contrôle actuel des femmes sur leur vie et leur environnement, en termes d'indicateurs d'accès aux ressources et aux opportunités qui sont susceptibles d'être une source de pouvoir d'action, et en terme d'indicateurs de conditions de vie qui peuvent contribuer à diminuer ce pouvoir.

De manière spécifique, les mesures du pouvoir d'action qui mettent en évidence le fait que l'enquêtée a un contrôle sur différents aspects de sa vie peuvent prendre la forme d'indicateurs de contrôle concernant la prise de décision et de contrôle des ressources, comme le revenu. D'autre part, les *sources* potentielles du pouvoir d'action sont celles qui servent de fondement au pouvoir d'action : la connaissance et les avantages potentiels qui facilitent l'accès aux ressources et leur contrôle ; par exemple, par le biais d'un emploi rémunéré. Ces indicateurs ne peuvent pas être considérés comme des preuves évidentes du pouvoir d'action parce qu'il n'y a aucune garantie qu'un homme ou une femme utilisera ou sera en position d'utiliser ces outils pour se donner du pouvoir. Les indicateurs de *situation* ou de *conditions* nécessaires au pouvoir d'action font référence à des circonstances de la vie actuelle et passée des enquêtés : ces facteurs sont susceptibles de conditionner les perspectives et les opportunités offertes à l'enquêtée. Il peut s'agir, par exem-

ple, d'indicateurs des conditions de vie actuelle et passée et des caractéristiques des individus qui influencent directement les opportunités offertes à l'enquêtée.

Ce rapport comprend une comparaison des femmes et des hommes, et des filles et des garçons, en terme d'accès aux ressources et aux opportunités ; il comprend également certains indicateurs du pouvoir d'action. Le rapport aborde également la poursuite de pratiques traditionnelles néfastes aux filles, à savoir l'excision et le gavage.

#### **1.4 Présentation des données**

Ce rapport sur le genre a été effectué à partir des données de l'Enquête Démographique et de Santé réalisée en Mauritanie en 2000–01 (EDSM). Cette enquête a pour objet de présenter brièvement l'enquête, les questionnaires et l'échantillon. Une description plus complète est présentée dans le rapport principal de l'enquête (Office National de la Statistique [Mauritanie] et ORC Macro, 2001). Cette première enquête a été exécutée par l'Office National de la Statistique (ONS), avec l'assistance technique d'ORC Macro.

Cette enquête entre dans le cadre du programme international des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), ou Demographic and Health Surveys (DHS). L'EDSM a été financée par le Gouvernement mauritanien, sur crédit IDA dans le cadre du Projet d'Appui au Secteur de la Santé (PASS) du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales. Elle a aussi bénéficié de la contribution financière du UNFPA et d'un appui logistique de l'UNICEF.

L'Enquête Démographique et de Santé de Mauritanie (EDSM 2000–2001) a pour objectif d'estimer de nombreux indicateurs socio-économiques, démographiques, sanitaires et nutritionnels au niveau de l'ensemble de la population et au niveau des sous-populations des femmes de 15–49 ans, des enfants de moins de 5 ans et des hommes de 15–59 ans. En particulier, l'EDSM vise à identifier et/ou à estimer :

Pour l'ensemble de la population :

- les niveaux de scolarisation ;
- les niveaux d'utilisation du sel iodé ;
- certains indicateurs de bien-être des ménages.

Pour les femmes de 15–49 ans et les enfants de moins de cinq ans :

- divers indicateurs démographiques, en particulier les taux de fécondité, de mortalité des enfants et de mortalité maternelle ;
- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la fécondité, tels que les comportements matrimoniaux, les comportements sexuels et l'utilisation de la contraception ;

- les catégories de femmes susceptibles d'avoir plus ou moins d'enfants et susceptibles d'utiliser la contraception ;
- les taux de connaissance et de pratique contraceptive par méthode, selon diverses caractéristiques socio-démographiques ;
- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la mortalité ;
- différentes composantes de la santé de la reproduction et de la santé des enfants : visites prénatales et postnatales, conditions d'accouchement, allaitement, vaccinations, et prévalence et traitement de la diarrhée et d'autres maladies chez les enfants de moins de cinq ans ;
- l'état nutritionnel des femmes et des enfants de moins de cinq ans au moyen des mesures anthropométriques (poids et taille) ;
- le niveau de connaissance, les opinions et les attitudes des femmes vis-à-vis des infections sexuellement transmissibles (IST) y compris le VIH/sida.
- les problèmes liés aux pratiques traditionnelles telles que le gavage et l'excision.

Pour les hommes de 15–59 ans :

- les facteurs directs et indirects qui déterminent les niveaux et tendances de la fécondité, tels que les comportements matrimoniaux, les comportements sexuels et l'utilisation de la contraception ;
- les catégories d'hommes susceptibles d'avoir plus ou moins d'enfants et susceptibles d'utiliser la contraception ;
- le niveau de connaissance, les opinions et les attitudes des hommes vis-à-vis des infections sexuellement transmissibles (IST) y compris le VIH/sida.

L'ensemble des données collectées constitue une base de données qui facilitera la mise en place et le suivi de politiques et de programmes dans le domaine de la population et de la santé et, plus globalement, de politiques visant à l'amélioration des conditions de vie de la population mauritanienne. Par ailleurs, les données ont été collectées selon une méthodologie similaire à celle utilisée dans de nombreux autres pays ayant participé au programme DHS. Elles font partie, de ce fait, d'une base de données utilisables et comparables au niveau international.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

a) **Questionnaire ménage**. Il permet de collecter des informations sur le ménage, telles que le nombre de personnes y résidant, par sexe, âge, niveau d'instruction, la survie des parents, etc. Par ailleurs, il permet de collecter des informations sur les caractéristiques du logement (approvisionnement en eau, type de toilettes, etc.).

b) **Questionnaire femme**. Il comprend les dix sections suivantes : caractéristiques socio-démographiques des enquêtées, reproduction, contraception, grossesse, soins prénatals et allaitement, pratiques traditionnelles, préférences en matière de fécondité, caractéristiques du conjoint et

travail de la femme, VIH/sida et autres infections sexuellement transmissibles, mortalité maternelle, et taille et poids des mères de 15–49 ans et de leurs enfants âgés de moins de 5 ans.

c) **Questionnaire homme.** Il s'agit également d'un questionnaire individuel comprenant les six sections suivantes : caractéristiques socio-démographiques des enquêtés, reproduction, contraception, mariage et activité sexuelle, préférences en matière de fécondité, et VIH/sida et autres infections sexuellement transmissibles.

d) **Questionnaire communautaire.** Il s'agit d'un questionnaire portant sur les infrastructures socio-économiques et sanitaires du pays et qui est utilisé au niveau de chacune des grappes de l'échantillon.

Ces instruments ont été développés à partir des questionnaires de base du programme DHS, préalablement adaptés au contexte de la Mauritanie et en tenant compte des objectifs de l'enquête. Ce rapport porte seulement sur les données recueillies à partir des trois premiers types de questionnaires et ne contient aucune information provenant du questionnaire communautaire.

L'échantillon de l'EDSM 2000–01 est un échantillon aréolaire, stratifié et tiré à deux degrés. L'unité primaire de sondage est le District de Recensement (DR) tel que défini à la cartographie du Recensement Administratif National à Vocation d'Etat Civil (RANVEC) de 1996. Chacune des 13 wilayas qui composent le pays a été divisée en urbain et rural.

Pour les besoins de l'analyse, trois domaines d'études ont été constitués : Nouakchott, autres villes et le milieu rural. Par ailleurs, les wilayas ont été regroupées en cinq grands domaines d'études selon un découpage proposé par le Ministère de la Santé et basé sur la proximité géographique des wilayas et leurs caractéristiques socio-culturelles et épidémiologiques :

Nouakchott

Zone Sud : Hodh Charghi et Hodh Gharbi

Zone Fleuve : Trarza, Brakna, Gorgol et Guidimagha

Zone Centre : Assaba et Tagant

Zone Nord : Inchiri, Adrar, Tiris-Zemmour et Dakhlet Nouadhibou

Au total, 6 758 ménages ont été sélectionnés pour l'enquête ménage. Tous les ménages tirés ont été identifiés à l'aide d'un questionnaire ménage. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans qui se trouvaient dans les ménages ont été enquêtées individuellement. En outre, elles ont été mesurées et pesées, de même que leurs enfants âgés de moins de cinq ans.

Enfin, dans un sous-échantillon de 40 % des ménages, tous les hommes de 15 à 59 ans ont été enquêtés. Dans ce rapport, les hommes et les femmes du même âge ont été comparés. Il faut préciser que sauf indication contraire, les hommes de 50–59 ans ne sont pas inclus dans les comparaisons.

En plus des indicateurs sur l'éducation et l'emploi, l'EDS de Mauritanie fournit des données qui permettent de développer certains indicateurs sur le pouvoir d'action des femmes et qui sont utilisés dans ce rapport. Ces indicateurs sont les suivants :

*Niveau de participation dans le choix du conjoint* : L'EDS de Mauritanie fournit des informations relativement détaillées sur la personne qui était impliquée dans le choix du premier mari de l'enquêtée. Pour la grande majorité des femmes, la personne qu'elles épousent et la famille dans laquelle elles entrent détermine non seulement leur vie de femme mariée, mais aussi leur accès aux ressources et aux opportunités. Par conséquent, le choix de l'époux a un impact immédiat sur la vie des femmes et l'implication des femmes dans le choix de leur époux peut être utilisée comme une mesure de leur niveau de contrôle sur leur propre vie. Cet indicateur est défini seulement pour les femmes non célibataires, il ne se réfère qu'au choix du premier mari et il comprend plusieurs catégories :

1. l'enquêtée a choisi son époux : seule, conjointement avec son futur mari ou conjointement avec quelqu'un d'autre ;
2. l'enquêtée n'a pas choisi elle-même son époux mais elle a donné son accord au choix qui a été fait par sa propre famille, son futur mari ou sa famille ou par quelqu'un d'autre ;
3. l'enquêtée n'a pas choisi son mari et elle n'était pas d'accord sur le choix effectué par sa propre famille, son futur mari ou sa famille ou par quelqu'un d'autre.

Selon cette mesure, les femmes qui entrent dans la catégorie 1 disposent de plus de pouvoir d'action que celles qui entrent dans la catégorie 3.

*Différence d'âges entre époux* : Cet indicateur qui fournit l'écart d'âges entre une femme et son mari actuel ou son dernier mari est calculé seulement pour les femmes non célibataires. Des recherches ont montré qu'un écart d'âges important entre époux signifie moins de pouvoir pour les femmes par rapport à leur mari (Mason, 1986).

*Écart de niveau d'instruction entre époux* : Cet indicateur, qui mesure la différence de niveau d'instruction entre une femme et son mari actuel ou son dernier mari, ne concerne que les femmes non célibataires. L'instruction est une « ressource » que chaque partenaire apporte en se mariant. Des écarts dans cette « ressource » peuvent se traduire par des différences dans la capacité de négocier l'attribution des ressources et de prendre des décisions dans le ménage (Sen, 1985).

*Consanguinité dans le mariage* : Des études ont montré que la consanguinité dans le mariage est souvent associée à un faible statut de la femme dans la société (Moghadam, 1992). La consanguinité dans le mariage étant souvent associée à l'utilisation des femmes pour consolider les liens patriarcaux et pour éviter la dispersion des biens familiaux, cet indicateur reflète davantage le statut de la femme au niveau social plutôt qu'un pouvoir moins important des femmes au niveau individuel. Même si, en moyenne, au niveau individuel, ce type d'union est synonyme d'un pouvoir moins important des femmes, le fait d'entrer dans une famille peut être une garantie de protection pour une jeune femme.



## **1.5 Pourquoi une étude sur le genre en Mauritanie ?**

La réalisation de cette étude vise à répondre à certains impératifs liés au manque d'informations pertinentes permettant de mesurer l'importance des inégalités en Mauritanie entre les hommes et les femmes. Elle intervient donc pour répondre au besoin de mesurer le degré de réalisation des exercices de développement et d'alimenter les systèmes de gestion de données mis en place. Ainsi, elle contribue à :

- mesurer le degré de réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (MDG) dont le troisième but est de promouvoir l'égalité de genre et le renforcement de la participation des femmes ;
- répondre aux objectifs du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) ;
- mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Promotion Féminine (SNPF), le Code du Statut Personnel (CSP) et les conventions internationales à travers la promotion de l'égalité et l'équité entre les deux sexes ;
- alimenter la Base de Données Sociales (BDS) avec la mise en place d'une base de données sociales intégrant le genre.

Ce rapport présente, au chapitre 2, les résultats sur les caractéristiques des ménages et du chef de ménage d'un point de vue du genre. Le chapitre 3 porte sur les différences de genre dans les domaines de l'instruction et de l'emploi. Le chapitre 4 est consacré aux différents aspects du mariage, y compris le nombre de mariages par femme et homme. En outre, au chapitre 5, nous abordons les problèmes de fécondité et d'utilisation de la contraception ; le chapitre 6 porte sur les différences de genre concernant la connaissance et les attitudes vis-à-vis du sida. Enfin, les différences de genre en ce qui concerne la déclaration des naissances à l'état civil ainsi que l'état de santé des enfants et leur accès aux soins font l'objet du chapitre 7. Dans ce chapitre, nous consacrons également des sections aux changements qui se sont produits dans les générations concernant les pratiques traditionnelles de l'excision et du gavage.

# Chapitre 2

## Genre, structure du ménage et conditions de vie

Le type de ménage dans lequel vit une personne peut avoir une influence sur son accès aux ressources, telles que la nourriture et les médicaments, mais aussi les opportunités qui peuvent influencer la vie d'un individu, comme l'éducation. En ce qui concerne les enfants, on considère généralement que le fait de vivre avec les deux parents est bénéfique, en particulier aux jeunes âges. Les données collectées par l'EDS de Mauritanie permettent de décrire les caractéristiques des ménages en fonction de plusieurs aspects, y compris la taille du ménage, la personne qui le dirige, sa composition, son niveau de bien-être et la situation de résidence des enfants avec leurs parents. Il est probable que tous ces aspects ont une influence sur l'accès des membres du ménage aux ressources, quelles qu'elles soient. Ces données permettent de vérifier si les ménages qui ont à leur tête un homme ou qui comprennent des hommes sont sensiblement différents de ceux qui ont à leur tête une femme ou qui comprennent des femmes ; grâce à ces données, il est également possible de déterminer si les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'appartenir à des ménages qui vivent dans des conditions difficiles.

**Tableau 2.1 Rapport de masculinité par âge**

Répartition de la population (de fait) des ménages par âge et rapport de masculinité par âge, selon le milieu de résidence, EDS Mauritanie 2000–01

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Effectif d'hommes	Effectif de femmes	Rapport de masculinité	Effectif d'hommes	Effectif de femmes	Rapport de masculinité	Effectif d'hommes	Effectif de femmes	Rapport de masculinité
0–4	1 003	983	102,0	1 506	1 443	104,4	2 510	2 427	103,4
5–9	1 080	1 029	104,9	1 800	1 713	105,1	2 881	2 743	105,0
10–19	1 942	1 914	101,5	2 517	2 636	95,5	4 458	4 550	93,9
20–49	2 867	2 813	101,9	2 084	3 348	62,2	4 951	6 160	104,5
50–59	358	417	85,8	391	691	56,6	749	1 108	80,4
60+	406	365	111,3	896	868	103,3	1 302	1 232	67,6
Ensemble <sup>1</sup>	7 657	7 524	101,8	9195	10 700	85,9	16 851	18 223	92,5

<sup>1</sup> Y compris 4 cas pour lesquels l'âge est manquant.

Le tableau 2.1 qui présente la répartition par âge et le rapport de masculinité de la population de fait des ménages de Mauritanie permet d'établir le contexte dans lequel se situe ce chapitre. Globalement, les résultats montrent qu'en Mauritanie, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (rapport de masculinité de 93 hommes pour 100 femmes). Dans les groupes d'âges où les individus sont généralement les plus productifs sur le plan économique, c'est-à-dire 20–59 ans, on note de manière très claire un déséquilibre entre les sexes au profit des femmes. Cette situation s'explique par de fortes tendances migratoires de la population masculine en âge d'activité, tant au niveau international qu'au niveau intérieur, du milieu urbain vers le milieu rural. L'examen par milieu de résidence met en évidence ce phénomène puisque le rapport de masculinité pour le groupe d'âges 20–49 ans en milieu rural s'établit à 62 %, contre 102 % en milieu urbain. Malgré le manque de données sur la migration internationale, des études ont montré que les centres urbains constituent une première étape des migrants, surtout masculins, avant une émigration internationale. Le relativement faible rapport de masculinité en milieu urbain pour ce groupe d'âge (102 %) confirme cette hypothèse de migration masculine internationale puisque, normalement, du fait de l'exode rural, le rapport de masculinité devrait être plus élevé en milieu urbain.

## **2.1 Taille, type et niveau de bien-être des ménages**

Cette section porte sur la répartition par âge de la population des hommes et des femmes dans les ménages selon la taille du ménage, sa structure et son niveau de bien-être. L'objectif ici est d'identifier et, éventuellement, de tirer des conclusions sur les différences de conditions de vie des femmes et des hommes. Dans cette analyse, il est important de contrôler l'âge parce que le rôle de chaque genre, ses droits et ses obligations varient avec l'âge ; de plus, ces éléments affectent à leur tour les conditions de vie et sont affectés par elles. Par exemple, les filles comme les garçons sont susceptibles de vivre dans les ménages dans lesquels ils sont nés, mais parce que les filles se marient plus tôt que les garçons, elles quittent leur maison natale à un âge plus jeune que les garçons. En outre, les différences de conditions de vie dues au genre auront des implications différentes selon l'âge. Par exemple, il est fort probable que si des disparités entre genres dans l'accès aux ressources se produisaient à des âges jeunes, elles affecteraient davantage l'éducation que si ces disparités concernaient des adultes.

### **2.1.1 Taille du ménage**

La taille du ménage est mesurée en terme de nombre de membres résidents habituels du ménage. Toutes choses égales par ailleurs, la disponibilité des ressources par tête sera d'autant plus faible que le ménage sera grand. Cela signifie que si les ressources d'un ménage sont réparties équitablement parmi les membres du ménage, les membres appartenant à des ménages de grande taille seront relativement désavantagés par rapport à des membres de ménages de petite taille, quelle que soit la situation socio-économique du ménage. En particulier, si, dans un ménage, la distribution des ressources s'effectue en fonction des genres, au détriment des femmes et en faveur des

hommes, alors les femmes qui vivent dans de grands ménages vont se trouver doublement désavantagées ; leur part des ressources est limitée parce que le ménage est de grande taille mais, en plus, du fait qu'elles sont des femmes, leur part est plus faible que celle des hommes. Les données de l'enquête EDS ne permettent pas de connaître la part des ressources qui est attribuée individuellement aux membres du ménage ; cependant, il est certainement intéressant d'examiner la répartition par sexe et âge des ménages selon la taille du ménage. En examinant ces données, on peut déterminer qui vit dans les ménages de grande taille et on peut avoir un aperçu de la composition par sexe de ces ménages.

**Tableau 2.2 Composition des ménages par âge et sexe selon leur taille**

Répartition (en %) de la population masculine et féminine des ménages par taille du ménage (mesurée par le nombre de membres habituels du ménage) selon l'âge, EDS Mauritanie 2000-01

Groupe d'âges	Nombre de résidents des ménages				Total	Ensemble
	1	2-4	5-9	10+		
<b>0-4 ans</b>						
Homme	NA	15,5	57,8	26,6	100,0	2 510
Femme	NA	16,4	56,2	27,1	100,0	2 427
<b>5-9 ans</b>						
Homme	NA	13,3	60,7	25,9	100,0	2 881
Femme	NA	11,0	63,2	25,6	100,0	2 743
<b>10-14ans</b>						
Homme	NA	12,3	60,3	27,2	100,0	2 636
Femme	NA	12,1	60,1	27,6	100,0	2 807
<b>15-19 ans</b>						
Homme	0,6	12,2	53,9	33,3	100,0	1 822
Femme	0,1	20,3	51,3	28,3	100,0	1 743
<b>20-49 ans</b>						
Homme	3,4	24,8	48,5	23,3	100,0	4 951
Femme	1,0	22,0	53,9	23,1	100,0	6 160
<b>50-59 ans</b>						
Homme	3,0	20,3	54,6	22,1	100,0	749
Femme	1,8	31,5	47,5	19,2	100,0	1 108
<b>60 ans et plus</b>						
Homme	2,2	27,6	49,0	21,2	100,0	1 302
Femme	4,6	37,7	42,0	15,7	100,0	1 232
<b>Ensemble</b>						
Homme	1,4	18,1	54,7	25,7	100,0	16 851
Femme	0,9	19,6	55,1	24,5	100,0	18 223

Note : L'ensemble comprend 4 cas pour lesquels l'âge est manquant.  
NA : Non applicable

Le tableau 2.2 présente la répartition en pourcentage de la population des ménages, par sexe et par âge. Dans l'ensemble, les résultats ne font pas apparaître de variations importantes. On constate néanmoins que les proportions d'hommes vivant dans des ménages de grande taille sont très légèrement supérieures à celles des femmes. Par contre, les données selon le groupe d'âges font

apparaître des variations beaucoup plus importantes. En effet, on constate que, dans le groupe d'âges 15–19 ans, les proportions de femmes vivant dans des ménages composés d'une et de 2–4 personnes sont plus élevées que celles des hommes (20 % de femmes contre 13 % d'hommes) alors que dans les ménages ayant 10 membres ou plus, on constate la situation inverse, la proportion d'hommes étant supérieure à celle des femmes (33 % d'hommes contre 28 % de femmes vivent dans des ménages comptant au moins 10 personnes). De même, on constate que dans les groupes d'âges supérieurs, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes dans les ménages ayant au moins 5 personnes.

### 2.1.2 Type de ménage

La structure des ménages, c'est-à-dire qui vit avec qui, varie selon les sociétés et les cultures. La structure des ménages ne reflète pas seulement le rôle spécifique dévolu à chaque sexe dans la société mais elle peut aussi agir en les renforçant. Dans les sociétés traditionnelles patriarcales, où des hommes apparentés et de même sang vivent ensemble avec leurs épouses et leurs enfants mineurs et où les fils mariés vivent avec leur femme, les femmes sont dévalorisées par rapport aux hommes puisque l'héritage et le pouvoir se transmettent par l'intermédiaire des fils. Les femmes se marient et quittent leur famille pour s'installer dans celle de leur mari alors que les hommes restent dans leur famille. Les femmes mariées qui quittent leur famille pour un ménage de type patriarcal sont susceptibles de perdre une grande partie de leur pouvoir d'action et de leur statut parce qu'elles sont placées non seulement sous l'autorité des hommes, mais aussi sous celle de femmes plus âgées. Pour les mêmes raisons, la structure d'un ménage dans lequel plusieurs générations de femmes apparentées et de même sang constituent la base du ménage sont généralement moins susceptibles de dévaloriser les femmes ou les jeunes filles. En outre, en plus de ces types d'organisation, il existe d'autres types de structure des ménages, comme les ménages composés d'une seule personne ; ceux qui ne comprennent qu'un seul adulte, homme ou femme, vivant avec des enfants ; et les ménages nucléaires dans lesquels le couple marié vit avec ou sans les enfants. Chacun de ces types de ménages se caractérise par une conception particulière du rôle et des comportements des genres ainsi que de leurs responsabilités. On considère que les ménages nucléaires permettent davantage aux femmes d'exercer leur pouvoir d'action que les ménages dans lesquels cohabitent plusieurs générations, en grande partie parce que dans les ménages nucléaires, les femmes sont moins placées dans un état de subordination à cause de leur genre et de leur âge.

Le tableau 2.3 présente la répartition de la population masculine et féminine des ménages par âge et selon le type de ménage. On ne remarque pas de différence importante : en effet, les résultats montrent que la majorité des hommes (73 %) et des femmes (64 %) vivent dans deux types de ménages : les ménages nucléaires et les ménages dans lesquels cohabitent plusieurs générations. Cependant une proportion significative de femmes (16 %) vivent dans des ménages dans lesquels cohabitent plusieurs générations et où les femmes adultes du ménage sont apparentées ; de même,

10 % de femmes vivent dans des ménages composés uniquement de femmes adultes avec des enfants. Il faut signaler que la majorité des hommes qui vivent dans ces deux derniers types de ménages sont des enfants. Il apparaît donc que les femmes sont légèrement plus dispersées que les hommes dans des ménages de type différent.

**Tableau 2.3 Composition par âge et sexe selon le type de ménage**

Répartition (en %) de la population féminine et masculine des ménages par type de ménage selon l'âge, EDS Mauritanie 2000-01

Ménage formé de :	Femmes								Hommes								Ensem- ble	Ensem- ble
	Groupe d'âges								Groupe d'âges									
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-49	50-59	60+	Ensem- ble	0-4	5-9	10-14	15-19	20-49	50-59	60+	Ensem- ble		
Une seule personne	0,2	0,1	0,1	0,0	0,8	1,4	4,5	0,7	0,0	0,0	0,1	0,6	3,3	2,7	2,2	1,3	0,7	
Hommes non apparentés, pas d'enfant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	1,7	0,6	0,1	0,6	0,3	
Femmes non apparentées, pas d'enfant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Membres non apparentés, pas d'enfants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Tous les membres moins de 19 ans	0,2	0,2	0,2	0,7	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	
Ménage nucléaire	39,8	37,3	35,7	25,2	33,3	20,7	7,0	31,8	38,6	38,2	34,9	31,6	31,3	46,5	34,8	35,1	33,4	
Ménage nucléaire + membres non apparentés	1,2	1,6	1,7	2,1	2,0	1,6	0,7	1,7	2,1	1,5	2,2	2,2	2,6	2,3	1,3	2,1	1,9	
Hommes adultes avec enfant	0,3	1,0	1,8	2,1	0,2	0,1	0,0	0,7	0,3	1,8	1,7	2,3	0,9	3,3	2,0	1,4	1,1	
Femmes adultes avec enfant	10,1	12,7	10,6	9,9	7,4	8,5	9,7	9,5	9,4	12,4	12,8	6,3	0,1	0,0	0,1	6,2	7,9	
Plusieurs générations, hommes adultes apparentés et de même sang	32,2	29,1	30,8	36,5	31,9	37,1	38,0	32,5	35,4	32,6	33,2	37,9	40,4	36,6	51,0	37,6	35,0	
Plusieurs générations, femmes adultes apparen- tées et de même sang	11,0	13,7	14,3	18,5	17,7	21,1	24,5	16,4	11,2	10,8	12,0	13,5	8,8	1,6	2,4	9,7	13,2	
Autre	5,0	4,2	4,7	4,9	6,3	8,7	15,5	6,2	2,7	2,5	2,7	4,7	10,6	6,1	6,2	5,7	5,9	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectif	2 427	2 743	2 807	1 743	6 160	1 108	1 232	18 223	2 510	2 881	2 636	1 822	4 951	749	1 302	16 851	35 075	

### 2.1.3 Niveau de bien-être du ménage

Selon le Profil de Pauvreté (ONS, 2002), la proportion de la population mauritanienne qui vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire correspondant à un dollar par jour était estimée à 46 % en 2000. Ce taux a diminué puisqu'il était de 56 % en 1996. Le milieu rural est beaucoup plus touché par la pauvreté que le milieu urbain. Si l'on dispose d'une estimation du niveau de la pauvreté, on manque, par contre, d'informations sur la répartition par sexe de la population vivant en dessous de ce seuil.

Il est généralement admis que les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes sur le plan de l'éducation, des opportunités et des avantages du travail ainsi que sur le plan de la possession de biens (la spécificité de la situation mauritanienne concernant tous ces aspects fait l'objet de chapitres ultérieurs). Cependant, la mesure dans laquelle ces désavantages se traduisent par une probabilité plus élevée de trouver plus de femmes que d'hommes dans les ménages pauvres dépendra, en partie, des rôles définis à chaque genre et du groupe d'âge de la population. En Mauritanie, les très jeunes enfants vivent généralement dans le ménage dans lequel ils sont nés. Cela devrait avoir pour conséquence un rapport de masculinité plus ou moins égal parmi les très jeunes

enfants, quel que soit le niveau de bien-être du ménage. À l'opposé, les femmes en âge de reproduction et plus âgées sont susceptibles de vivre dans des ménages dans lesquels elles ont commencé à vivre en tant que jeune mariée (le ménage du mari) ou dans celui qu'elles ont formé de manière indépendante, toute seule ou avec leur mari, ou encore elles peuvent continuer à vivre dans leur famille. Les femmes plus âgées peuvent aussi vivre, en tant que dépendantes, dans le ménage de leurs enfants adultes. Dans chaque cas, il peut ou non y avoir un rapport de cause à effet entre les caractéristiques individuelles des femmes, c'est-à-dire leur éducation, leur accès à l'héritage ou à l'emploi, et le niveau de richesse ou de pauvreté du ménage.

Dans de nombreuses cultures, le rôle essentiellement reproductif et domestique dévolu aux femmes en âge de reproduction et plus âgées les décourage à utiliser leurs caractéristiques individuelles, comme leur niveau d'instruction ou leur capacité en matière d'emploi, pour apporter plus de bien-être au ménage. Au contraire, ce comportement des femmes renforce le rôle des hommes du ménage en tant que responsables de l'entretien du ménage et qui sont perçus comme les seuls garants du bien-être du ménage. Dans de telles cultures, le niveau de richesse ou de pauvreté du ménage dans lesquels vivent les femmes sera probablement sans rapport avec les caractéristiques des femmes et plus dépendant des caractéristiques des hommes de qui elles dépendent.<sup>1</sup> Par conséquent, dans de telles sociétés, les femmes seront riches ou pauvres selon que le ménage de leur père ou de leur mari est riche ou pauvre.<sup>2</sup> De plus, le niveau de bien-être du ménage dépendra, en grande partie, de l'héritage et des caractéristiques individuelles du chef de ménage et des autres hommes « productifs ». Dans les cas où les femmes sont chefs de ménage et sont directement responsables de leur propre bien-être et de celui de leurs enfants (Lloyd et Gage-Brandon, 1993 ; Okali, 1983 ; Robertson, 1976), le fait que les femmes soient défavorisées par rapport aux hommes en matière d'éducation, d'opportunités d'emploi et de possession de biens explique leur part relative parmi les pauvres. En fait, on a assisté à un accroissement de la féminisation de la pauvreté en Afrique (Topouzis, 1990).

Il est difficile de connaître la part de chaque sexe parmi les pauvres et parmi les riches car on ne dispose pas de mesures appropriées de la pauvreté/richeesse. Les mesures du revenu se heurtent à certains problèmes comme ceux, entre autres, de sa définition et de sa valeur, plus précisé-

---

<sup>1</sup> Bien évidemment, les caractéristiques du ménage dans lequel entre une femme quand elle se marie dépendent probablement des caractéristiques de la femme ainsi que de celles de son ménage d'origine. Par conséquent, plus une femme est instruite et plus le ménage de ses parents est riche, plus elle est susceptible de se marier dans un ménage riche et instruit.

<sup>2</sup> Il est clair que le seul fait de résider dans un ménage ne signifie pas nécessairement avoir un accès illimité ou même un accès normal aux ressources du ménage. L'accès aux ressources n'implique pas non plus qu'elles sont sous le contrôle des femmes. Par conséquent, bien qu'une femme puisse être considérée comme riche ou pauvre selon le niveau socio-économique du ménage, cela ne permet pas de tirer des conclusions quant à son niveau d'accès aux ressources du ménage. Il faut souligner le problème suivant : alors que les caractéristiques individuelles des femmes peuvent ne pas toujours affecter directement le bien-être de leur ménage, par contre les caractéristiques des femmes sont susceptibles d'influencer la façon dont les ressources du ménage sont réparties (McElroy, 1990 ; Sen, 1990 ; Thomas, 1990).

ment, quel prix doit-on utiliser, en particulier, lorsque les prix fluctuent selon les régions et au cours du temps. De plus, et c'est peut-être un problème plus important, les mesures du revenu par tête basées sur les revenus du ménage éludent le problème du biais au niveau des genres dans la distribution du revenu à l'intérieur du ménage (Banque Mondiale, 1990). Cependant, la mesure du niveau de vie du ménage sur la base d'un « panier » de biens partagés est certainement moins entaché par ces biais, y compris celui de la distribution du revenu à l'intérieur du ménage. Par conséquent dans cette section, et dans la suite de ce rapport, nous utiliserons l'index de bien-être économique basé sur la notion de niveau de vie du ménage (Bicego et al., à paraître).

Grâce à l'utilisation de données sur les biens provenant d'enquêtes auprès des ménages qui a permis récemment aux chercheurs d'évaluer, de manière plus sûre qu'auparavant, la distribution de la pauvreté dans les populations, il a été possible d'élaborer un Index de Bien-être Économique (Filmer et Pritchett, 1998). L'index de bien-être économique a été récemment développé et testé dans un grand nombre de pays en relation avec les inégalités de revenu des ménages, l'utilisation des services de santé, et les problèmes de santé (Rutstein, Johnson et Gwatkin, 2000), entre autres problèmes. Il s'agit d'un indicateur de bien-être qui est compatible avec les mesures des dépenses et des revenus (Rutstein, 1999).

L'index de bien-être économique est construit à partir des données sur les biens des ménages et en utilisant l'analyse en composante principale. Les informations sur les biens des ménages comprennent les informations provenant du questionnaire ménage de l'EDS de Mauritanie sur la possession par les ménages de certains biens de consommation allant de la télévision à la radio ou à la voiture, ainsi que sur certaines caractéristiques du logement comme la disponibilité de l'électricité, le type d'approvisionnement en eau, le type de toilettes, le matériau de revêtement du sol, le nombre de personnes par pièce pour dormir et le combustible utilisé pour cuisiner.

On a affecté à chacun de ces biens et caractéristiques un poids (score) généré à partir d'une analyse en composante principale. Les scores des biens qui en résultent sont standardisés selon une distribution normale standard de moyenne 0 et d'écart type 1 (Gwatkin, Rutstein, Johnson, Pande et Wagstaff, 2000). On attribue alors à chaque ménage un score pour chaque bien et on fait la somme de tous les scores par ménage ; les individus sont classés en fonction du score total du ménage dans lequel ils résident. L'échantillon est ensuite divisé en quintile de population ; chaque quintile correspond à un niveau, allant de 1 (le plus pauvre) à 5 (le plus riche).

Dans cette section, nous allons examiner les répartitions de femmes et d'hommes par âge et selon les valeurs de l'index de bien-être économique. L'objectif est simple : déterminer si, par rapport aux hommes, les femmes sont plus susceptibles de se situer à une extrémité plutôt qu'à une autre de l'échelle des valeurs du niveau de vie et, également, de déterminer si cela varie selon le groupe d'âges. Le tableau 2.4 présente ainsi la répartition des femmes et des hommes dans chaque groupe d'âges dans les ménages selon différentes valeurs de l'index de bien-être économique. La comparaison de ces distributions montre dans quelle mesure les hommes et les femmes sont plus susceptibles de vivre dans des ménages d'un niveau quelconque de bien-être et s'il existe des variations selon l'âge. En outre, le graphique 2.1 présente le rapport de masculinité de la population



des ménages selon l'index de bien-être économique du ménage et selon l'âge ; ce graphique visualise la composition homme/femme par âge des ménages pour chacun des niveaux de bien-être.

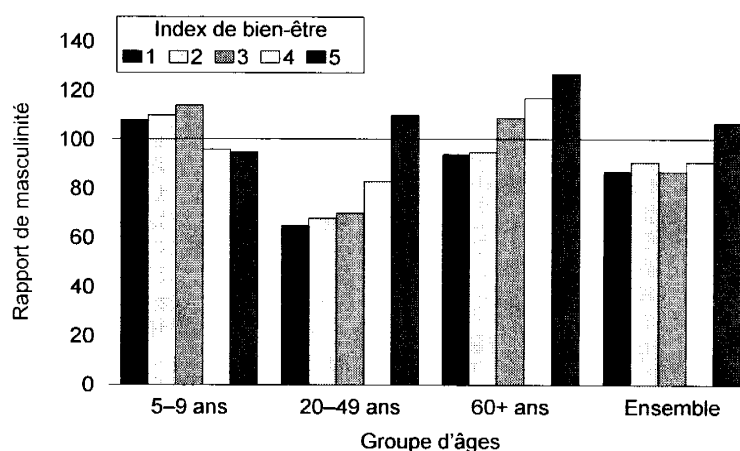
Tableau 2.4 Niveau de bien-être selon le genre

Répartition (en %) de la population féminine et masculine des ménages par niveau de l'index de bien-être économique de leur ménage, selon l'âge, EDS Mauritanie 2000-01

Index de bien-être du ménage	Femmes								Hommes								
	Groupe d'âges							Ensemble	Groupe d'âges							Ensemble	Ensemble
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-49	50-59	60+		0-4	5-9	10-14	15-19	20-49	50-59	60+		
1 (plus pauvre)	23,2	22,8	22,3	19,0	17,5	19,4	22,5	20,4	22,1	23,3	21,1	18,5	14,1	19,3	19,9	19,1	19,8
2	20,4	20,1	19,8	16,4	19,0	20,7	25,9	19,8	22,4	21,1	20,8	17,5	16,0	21,7	23,2	19,6	19,7
3	21,1	19,8	20,4	21,7	20,2	23,3	19,9	20,6	19,9	21,5	20,3	20,3	17,5	14,6	20,6	19,4	20,0
4	18,6	21,0	20,2	22,4	20,8	21,0	18,0	20,4	18,5	19,3	20,2	19,9	21,6	19,8	19,9	20,1	20,3
5 (plus riche)	16,7	16,3	17,3	20,4	22,6	15,7	13,6	18,8	17,2	14,7	17,6	23,8	30,8	24,5	16,4	21,8	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 427	2 743	2 807	1 743	6 160	1 108	1 232	18 223	2 510	2 881	2 636	1 822	4 951	749	1 302	16 851	35 075

Note : L'ensemble comprend 4 cas pour lesquels l'âge est manquant.

Graphique 2.1 Rapport de masculinité de la population des ménages selon l'index de bien-être économique du ménage et selon l'âge



Le tableau 2.4 et le graphique 2.1 montrent que les hommes vivent plus fréquemment dans des ménages plus riches que ceux dans lesquels vivent les femmes, qui se trouvent donc désavantagées. En effet, la proportion de femmes vivant dans les ménages classés dans le quintile le plus pauvre est légèrement supérieure à celle des hommes (20 % contre 19 %) ; par contre, dans les ménages du quintile le plus riche, on compte 22 % d'hommes contre 19 % de femmes. Quel que soit le groupe d'âges, la proportion d'hommes vivant dans un ménage riche est plus élevée que celle des femmes. En outre, on constate qu'à partir de 15-19 ans, l'écart entre les genres est de plus en plus important au fur et à mesure que l'on avance en âge : ainsi, 20 % de jeunes filles de 15-19 ans contre 24 % de jeunes garçons du même âge vivent dans un ménage riche, alors que 16 % de femmes de 50-59 ans contre 25 % d'hommes du même âge vivent dans un ménage riche.

## 2.2 Chef de ménage

L'analyse des ménages selon le sexe du chef de ménage repose sur trois hypothèses concernant la perception des rôles de chefs de ménages ainsi que sur des résultats de recherches sur les différences de genre dans l'accès aux ressources. Selon les deux premières hypothèses, on admet que c'est le chef de ménage qui est le principal responsable du bien-être du ménage et que les femmes sont défavorisées, par rapport aux hommes, sur le plan de l'accès aux ressources économiques et des opportunités offertes par la société. Ces deux hypothèses impliquent que, bien que le chef de ménage, quel que soit son genre, doive assurer le soutien économique du ménage, les moyens disponibles pour y parvenir ne sont pas neutres du point de vue du genre. La troisième hypothèse repose sur des recherches selon lesquelles le sexe du chef de ménage affecterait, à la fois, la manière dont les ressources du ménage sont utilisées et dépensées dans le ménage, et la manière dont les ménages sont en relation pour échanger, entre eux, des ressources (Lloyd et Gage Brandon, 1993 ; Haddad, 1991 ; Bruce, 1989).

Par rapport aux femmes qui ne sont pas chefs de ménages, celles qui le sont peuvent disposer, du fait de leur position, de plus d'autonomie et de plus de contrôle sur les ressources. Cependant, toujours du fait de leur position, les femmes chefs de ménages doivent aussi, souvent, comme les hommes, assurer seules leurs propres besoins ainsi que ceux de tous les membres du ménage. Le statut économique des ménages dirigés par une femme et la vulnérabilité relative de ses membres dépendent donc de facteurs tels que : les caractéristiques du ménage et du chef de ménage, la composition du ménage, les difficultés que les femmes peuvent rencontrer dans l'accès aux ressources, ainsi que de certains avantages dont peuvent bénéficier les femmes pour accéder au support et aux ressources de la famille par le biais de réseaux informels.

Le risque plus élevé de vulnérabilité auquel est exposée la population vivant dans les ménages dirigés par une femme soulève des questions concernant la composition par âge et sexe de ces ménages : qui est plus susceptible de vivre dans des ménages dirigés par une femme, des hommes ou des femmes, et de quel âge ? Si les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans des ménages dirigés par une femme, cela peut signifier qu'une proportion plus élevée de femmes que d'hommes se trouve en situation de vulnérabilité économique. En outre, cela impliquerait également que les ménages dirigés par une femme seraient doublement lésés : d'abord, parce que les femmes chefs de ménages se trouvent en situation défavorable par rapport aux hommes en terme d'accès social aux ressources, mais aussi parce que les membres de ces ménages se trouvent également dans une situation défavorable.

Bien que les données de l'EDS ne permettent pas d'examiner tous ces facteurs, il est cependant possible d'apporter une réponse à certaines questions importantes. Cette section fournit des informations sur la part des ménages dirigés par une femme, parmi tous les ménages et parmi les ménages classés selon certaines caractéristiques pertinentes. Dans cette section, on compare également certaines caractéristiques des femmes chefs de ménage avec celles des hommes chefs de ménage ainsi qu'avec les caractéristiques des femmes qui ne dirigent pas de ménage. On s'in-

téresse aussi à la distribution par âge et sexe de la population selon le sexe du chef de ménage. Toutes ces comparaisons fourniront un aperçu du niveau de vulnérabilité et de durabilité relative des ménages dirigés par une femme.

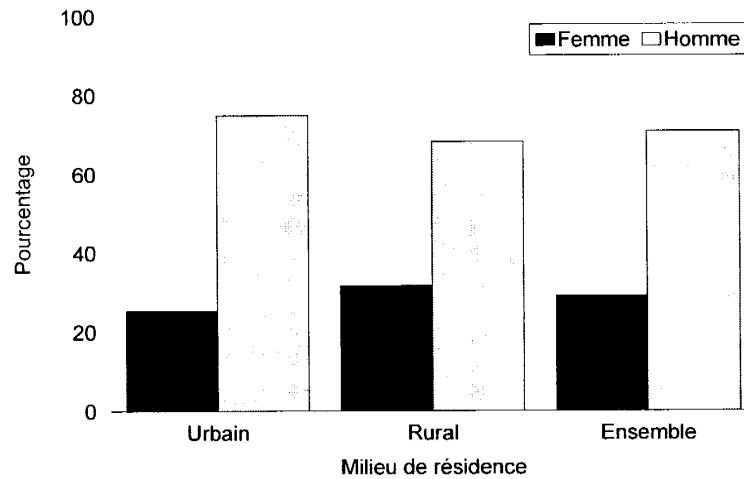
Cependant, avant d'examiner les données, il est nécessaire de définir clairement ce que nous entendons par chef de ménage. Dans l'enquête EDS, le chef de ménage est « la personne qui est considérée comme responsable du ménage. Cette personne peut être considérée comme responsable en raison de son âge (la plus âgée), du sexe (généralement, mais pas nécessairement, un homme), du statut économique (support principal) ou pour d'autres raisons. Il appartient à l'enquête de définir qui est le chef de ménage » (IRD/Macro International, 1990). Par conséquent, alors que l'intérêt d'étudier le sexe du chef de ménage repose, en grande partie, sur l'hypothèse selon laquelle le chef est la personne principalement responsable du bien-être économique et social du ménage, ceci n'est peut-être pas toujours le cas.

### 2.2.1 Les ménages dirigés par une femme sont-ils courants ?

La question de savoir s'il est courant que des ménages soient dirigés par une femme peut être étudiée soit du point de vue des ménages, soit du point de vue de la population. Le tableau 2.5 et le graphique 2.2 présentent ainsi le pourcentage de ménages dirigés par une femme et le tableau 2.6 le pourcentage de la population totale qui vit dans des ménages ayant à leur tête une femme : dans l'ensemble, 29 % des ménages mauritaniens sont dirigés par une femme et 24 % de la population vit dans un ménage qui a, à sa tête, une femme.

<b>Tableau 2.5. Ménages dirigés par une femme</b>		
Pourcentage de ménages dirigés par une femme par milieu de résidence et taille du ménage, EDS Mauritanie 2000-01		
Caractéristiques socio-démographiques	Pourcentage de ménages dirigés par une femme	Effectif
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	25,4	2 561
Rural	31,7	3 588
<b>Nombre de membres habituels du ménage</b>		
1	34,3	322
2	40,5	536
3	38,6	714
4	35,9	877
5	34,3	779
6	29,8	670
7	21,8	653
8	18,7	502
9+	14,7	1 084
<b>Ensemble</b>	<b>29,1</b>	<b>6 149</b>

Graphique 2.2 Répartition des ménages par sexe du chef de ménage selon le milieu de résidence



Si, globalement, 29 % des ménages sont dirigés par des femmes (tableau 2.5 et graphique 2.2), cette proportion varie selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 32 % des ménages ont une femme à leur tête, contre 25 % en urbain : cet écart s'explique essentiellement par la migration masculine interne du rural vers l'urbain. En outre, les données du tableau 2.5 montrent que plus la taille du ménage augmente, plus la proportion de ménages dirigés par des femmes diminue : de 41 % quand le ménage ne compte que deux membres, la proportion passe à seulement 15 % quand le ménage comprend au moins 9 membres.

Le tableau 2.6 présente les pourcentages d'hommes et de femmes qui vivent dans des ménages dirigés par une femme, selon l'âge. Dans l'ensemble, on constate tout d'abord que 24 % de la population vit dans un ménage dirigé par une femme ; cependant, une plus grande proportion de femmes que d'hommes vivent dans des ménages dirigés par des femmes (30 % contre 18 %). En ce qui concerne l'âge, à partir de 15 ans, on constate certaines différences entre les proportions de population masculine et féminine qui vivent dans un ménage dirigé par une femme. À 15–19 ans, la proportion de jeunes filles qui vivent dans ce type de

ménage est plus importante que celle des jeunes garçons (respectivement, 31 % et 24 %). Nous avons déjà constaté cette situation qui provient du fait qu'à ces âges, lorsque le ménage est séparé, les garçons ont tendance à vivre avec leur père. À 20–49 ans, l'écart est très important : 29 % de femmes contre 12 % d'hommes vivent dans des ménages dirigés par une femme. Enfin, à 50 ans et plus, l'écart se creuse : 42 % de femmes contre 3 % d'hommes vivent dans un ménage dirigé par une

Tableau 2.6 Age et sexe des membres des ménages dirigés par des femmes

Pourcentage de femmes et d'hommes vivant dans des ménages dirigés par une femme, selon l'âge, EDS Mauritanie 2000–01

Groupe d'âges des membres des ménages	Sexe des membres des ménages		Ensemble
	Femmes	Hommes	
0–4 ans	23,5	23,2	23,3
5–14 ans	27,4	26,1	26,8
15–19 ans	31,3	23,9	27,5
20–49 ans	29,0	12,2	21,3
50 ans+	41,8	3,0	23,3
Ensemble	29,7	18,4	24,2

ménage est plus importante que celle des jeunes garçons (respectivement, 31 % et 24 %). Nous avons déjà constaté cette situation qui provient du fait qu'à ces âges, lorsque le ménage est séparé, les garçons ont tendance à vivre avec leur père. À 20–49 ans, l'écart est très important : 29 % de femmes contre 12 % d'hommes vivent dans des ménages dirigés par une femme. Enfin, à 50 ans et plus, l'écart se creuse : 42 % de femmes contre 3 % d'hommes vivent dans un ménage dirigé par une

femme. Cette situation provient essentiellement du fait qu'à ces âges, les femmes sont plus fréquemment divorcées ou veuves.

### 2.2.2 Comparaison des ménages dirigés par une femme et de ceux dirigés par un homme

Il est possible de comparer les ménages dirigés par une femme et ceux dirigés par un homme en fonction de différentes caractéristiques du ménage. Le tableau 2.7 présente la répartition en pourcentage des ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme selon le milieu de résidence, la taille du ménage et le type de ménage : ces informations permettent de savoir si les ménages dirigés par un homme diffèrent de ceux dirigés par une femme sur le plan de leur situation de résidence et de leur structure interne. Les résultats selon le milieu de résidence montrent que la proportion de ménages dirigés par une femme est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement, 64 % et 36 %). On constate ensuite que les ménages qui ont à leur tête une femme ont, en moyenne, une taille plus réduite que celle des ménages dirigés par un homme (respectivement, 4,8 membres en moyenne par ménage, contre 6,2) : ceci résulte du fait qu'une proportion relativement réduite de ménages dirigés par une femme sont de grande taille (14 % ont 8 membres ou plus) alors que 31 % des ménages dirigés par un homme compte 8 membres ou plus. En outre, on constate que plus de deux ménages sur cinq dirigés par une femme (43 %) sont constitués de plusieurs générations de femmes apparentées de même sang. Par contre, 47 % des ménages dirigés par un homme sont des ménages nucléaires.

**Tableau 2.7 Ménages selon le sexe du chef de ménage**

Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence, par nombre de membres habituels du ménage et par type de ménage, selon le sexe du chef de ménage, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Sexe du chef de ménage		
	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	36,4	43,8	41,6
Rural	63,6	56,2	58,4
<b>Nombre de membres habituels du ménage</b>			
1	6,2	4,9	5,2
2	12,1	7,3	8,7
3	15,4	10,0	11,6
4	17,6	12,9	14,3
5	15,0	11,7	12,7
6	11,2	10,8	10,9
7	8,0	11,7	10,6
8	5,2	9,4	8,2
9+	8,9	21,2	17,6
Taille moyenne du ménage	4,8	6,2	5,8
<b>Ménage formé de :</b>			
Une seule personne (Homme)	0,0	5,1	3,6
Une seule personne (Femme)	6,3	0,0	1,8
Hommes non apparentés, pas d'enfant	0,0	0,8	0,5
Femmes non apparentées, pas d'enfant	0,2	0,0	0,1
Membres non apparentés, pas d'enfant	0,1	0,0	0,0
Tous les membres moins de 19 ans	0,7	0,0	0,2
Ménage nucléaire	1,2	46,9	33,6
Ménage nucléaire + membres non apparentés	0,2	2,1	1,6
Hommes adultes avec enfant	0,0	2,4	1,7
Femmes adultes avec enfant	38,0	0,0	11,1
Plusieurs générations, hommes adultes apparentés et de même sang	3,5	33,8	25,0
Plusieurs générations, femmes adultes apparentées et de même sang	42,5	0,1	12,4
Autre	6,8	8,7	8,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif de ménages</b>	<b>1 787</b>	<b>4 362</b>	<b>6 149</b>

Le tableau 2.8 fournit une comparaison des ménages dirigés par une femme et de ceux dirigés par un homme du point de vue des variables susceptibles d'influencer le niveau de vulnérabilité économique du ménage. Ces variables incluent la présence d'enfants dépendants âgés de 0-14 ans, l'absence d'hommes adultes (de plus de 18 ans) et le niveau de bien-être du ménage.

Du point de vue du nombre de dépendants (enfants de 0-14 ans), on constate que 39 % des ménages dirigés par des femmes comprennent 1-2 enfants de 0-14 ans, contre 29 % pour les ménages dirigés par un homme ; par contre, 20 % des ménages dirigés par un homme comprennent au moins 5 enfants de 0-14 ans, contre seulement 12 % des ménages dirigés par des femmes. Globalement, les ménages dirigés par un homme comptent donc plus de dépendants que ceux dirigés par une femme. De ce point de vue, il semblerait donc qu'en Mauritanie les ménages dirigés par une femme ne sont pas plus vulnérables que ceux dirigés par un homme. Par contre, la proportion de ménages dirigés par une femme qui comprennent au moins un homme de plus de 18 ans est beaucoup plus faible que celle des ménages dirigés par un homme (28 % contre 93 %). Étant donné que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de travailler et de gagner de l'argent, l'absence d'hommes adultes dans le ménage peut être associée à une plus grande vulnérabilité économique du ménage. Les données selon l'index de bien-être économique montrent que les ménages dirigés par une femme sont moins riches que ceux dirigés par un homme (13 % appartiennent au quintile le plus riche contre 22 % des ménages dirigés par un homme), ce qui met en évidence encore une fois la précarité du statut économique

**Tableau 2.8 Indicateurs économiques de support selon le sexe du chef de ménage**

Répartition (en %) des ménages, dirigés par des femmes et des hommes, en fonction du nombre d'enfants de 0-4 ans et 0-14 ans dans le ménage, de la présence d'hommes adultes dans le ménage et selon l'index de bien-être économique du ménage, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques	Sexe du chef de ménage	
	Femmes	Hommes
<b>Nombre d'enfants de 0-14 ans</b>		
0	19,9	21,4
1-2	38,5	29,2
3-4	29,5	28,4
5+	11,7	19,8
<b>Hommes âgés &gt;18 ans dans ménage</b>		
Oui	28,0	93,3
Non	72,0	6,7
<b>Index de bien-être</b>		
1 (plus pauvre)	17,8	19,5
2	22,0	21,5
3	24,4	18,0
4	22,8	19,1
5 (plus riche)	13,1	21,9
Total	100,0	100,0
Effectif	1 787	4 362

des ménages dirigés par une femme. Ainsi, les données du tableau 2.8 montrent que les ménages dirigés par une femme sont en situation de plus grande vulnérabilité économique que les ménages dirigés par un homme (Nations Unies, 2002b).

L'étude « Faire parler les pauvres » (SNU, ONS, 2001) a montré que « l'analyse de la perception de la pauvreté selon le genre ... [montre que] les femmes chefs de ménages se perçoivent beaucoup plus pauvres que les hommes. » Ces données seront particulièrement utiles pour définir des politiques orientées, en priorité, vers les femmes les plus vulnérables, en particulier celles qui sont chefs de ménages avec des enfants, en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

### 2.2.3 Comparaison des caractéristiques des hommes et des femmes chefs de ménage

Comme on l'a déjà mentionné, les caractéristiques du chef de ménage peuvent être essentielles pour assurer le bien-être du ménage, en particulier si le chef de ménage est celui qui subvient principalement aux besoins du ménage sur le plan économique. Étant donné qu'il n'est pas possible de déterminer les revenus des membres du ménage à partir des données de l'EDS, on a effectué au tableau 2.9 une comparaison des femmes et des hommes chefs de ménage en terme d'âge et d'éducation.

<b>Tableau 2.9 Âge et niveau d'instruction des femmes et des hommes chefs de ménage</b>			
Répartition (en %) des femmes et des hommes chefs de ménage par âge et niveau d'instruction, EDS Mauritanie 2000–01			
Caractéristiques socio-démographiques	Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Femmes	Hommes	
<b>Groupe d'âges</b>			
15–19	1,3	0,4	0,7
20–29	12,2	6,9	8,5
30–39	20,9	22,0	21,7
40–49	19,4	25,7	23,9
50–59	20,5	16,7	17,7
60+	25,7	28,3	27,6
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	46,5	31,9	36,2
Coranique seulement	39,5	33,4	35,2
Primaire	7,6	11,4	10,3
Secondaire ou plus	4,9	19,7	15,4
NSP/ND	1,6	3,6	3,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 787	4 362	6 149

NSP : Ne sait pas  
ND : Non déterminé

En ce qui concerne la répartition par âge, les résultats du tableau 2.9 montrent que la proportion des femmes chefs de ménage augmente avec l'âge de la femme : de 12 % à 20–29 ans, la proportion passe à 26 % à 60 ans et plus. Dans le groupe d'âges 20–29 ans, on remarque que la proportion de femmes chefs de ménage est environ deux fois supérieure à celle des hommes (12 % contre 7 %) : on peut attribuer cet écart au divorce (en Mauritanie 31 % des premiers mariages finissent par un divorce). En ce qui concerne le niveau d'instruction, on constate que celui des femmes chefs de ménage est plus faible que celui des hommes. En effet, près de la moitié des femmes chefs de ménage (47 %) sont sans instruction contre 32 % des hommes ; seulement 5 % des femmes ont un niveau secondaire ou plus contre 20 % des hommes.

#### 2.2.4 À quelles catégories appartiennent les femmes qui sont chef de ménage ?

Dans cette section, on cherche à savoir s'il est possible de faire la distinction entre les femmes chefs de ménage et celles qui ne le sont pas. Pour cela, on a comparé les femmes de 15 ans et plus qui sont chefs de ménage à celles de 15 ans et plus qui ne le sont pas, selon leur âge, leur niveau d'instruction, leur état matrimonial, le nombre d'enfants vivants, selon qu'elles ont ou non un enfant de moins de cinq ans et selon leur emploi. Rappelons tout d'abord que les données sur l'âge et l'éducation sont disponibles pour toutes les femmes alors que celles sur l'état matrimonial, la parité et l'emploi ne le sont que pour les femmes de 15–49 ans. Par conséquent, au tableau 2.10, les informations sur l'âge et l'instruction concernent toutes les femmes âgées de plus de 15 ans alors que les informations provenant d'autres variables ne portent que sur les femmes en âge de reproduction. Le fait de ne pas disposer de données sur l'état matrimonial de toutes les femmes limite l'analyse : en effet, il aurait été intéressant d'étudier la proportion totale de veuves parmi les femmes chefs de ménages. Étant donné que le veuvage se produit moins fréquemment avant l'âge de 49 ans qu'après cet âge, la population la plus « intéressante » se trouve exclue de l'analyse de la distribution selon l'état matrimonial.

Les résultats du tableau 2.10 montrent que les femmes chefs de ménage ont tendance à être généralement beaucoup plus âgées, moins instruites, beaucoup plus fréquemment en rupture d'union et à parité plus élevée que les femmes qui ne sont pas chefs de ménage. En effet, près de la moitié des femmes chefs de ménage (46 %) sont âgées de 50 ans ou plus, contre 18 % des femmes qui ne sont pas chefs de ménages. Concernant l'instruction, 47 % des femmes qui dirigent un ménage n'ont aucune instruction contre 34 % de celles qui ne dirigent pas de ménage. Parmi les femmes qui dirigent un ménage, 9 % sont divorcées et 23 % sont veuves contre, respectivement, 1 % et 9 %. Enfin, parmi les femmes qui dirigent un ménage, 29 % ont entre 3 et 4 enfants et 44 % en ont au moins 5 ; chez celles qui ne dirigent pas de ménage, ces proportions sont, respectivement, de 15 % et 22 %. Par contre, en ce qui concerne le statut de l'emploi, on constate que 31 % des femmes qui dirigent un ménage travaillent et gagnent de l'argent contre seulement 23 % chez celles qui ne dirigent pas de ménage.



**Tableau 2.10 Caractéristiques des femmes selon qu'elles sont, ou non, chefs de ménage**

Répartition (en %) des femmes qui sont ou non chefs de ménage, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Femme chef de ménage		Ensemble
	Oui	Non	
<b>FEMMES DE 15 ANS ET PLUS</b>			
<b>Groupe d'âges</b>			
15-29	13,7	51,2	44,9
30-39	21,1	19,7	19,9
40-49	18,8	11,0	12,4
50+	46,4	18,0	22,8
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	46,7	33,7	35,9
Coranique seulement	39,3	27,4	29,4
Primaire	7,7	24,8	21,9
Secondaire partiel	2,4	7,1	6,3
Secondaire complet ou plus	2,5	6,0	5,4
NSP/ND	1,5	1,1	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Femmes de 15 ans et plus	1 736	8 508	10 244
<b>FEMMES DE 15-49 ANS</b>			
<b>État matrimonial</b>			
Célibataire	3,0	32,1	28,6
Actuellement mariée	65,8	57,8	58,8
Mariée - monogame	57,3	51,2	51,9
Mariée - polygame	8,5	6,6	6,8
Divorcée	8,5	1,0	1,9
Veuve	22,6	9,2	10,8
<b>Nombre d'enfants</b>			
0	8,1	42,3	38,2
1-2	19,7	20,7	20,6
3-4	28,7	14,9	16,5
5+	43,5	22,2	24,7
<b>Femme a un enfant de moins de 5 ans</b>			
Oui	51,2	43,5	44,4
Non	48,8	56,5	55,6
<b>Statut de l'emploi</b>			
Travaille et gagne de l'argent	30,8	23,4	24,2
Travaille et ne gagne pas d'argent	8,7	8,0	8,1
N'a pas travaillé durant les 12 derniers mois	60,2	68,5	67,5
ND	0,2	0,1	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Femmes de 15-49 ans	918	6 810	7 728
NSP : Ne sait pas			
ND : Non déterminé			

# Chapitre 3

## Inégalités de genre dans l'accès au savoir et à l'emploi

L'accès au savoir et à l'emploi est fondamental pour garantir le pouvoir d'action ainsi que pour assurer un bon état de santé ; de même, sans accès à la connaissance, il est difficile de participer pleinement à la vie sociale et économique de la communauté/société. Les inégalités de genre dans l'accès au savoir et à l'emploi se traduisent en inégalités de pouvoir et d'opportunités dans la vie des hommes et des femmes. Ce chapitre porte sur deux des sources les plus importantes du savoir, c'est-à-dire l'instruction et l'exposition aux médias. En outre, ce chapitre portera également sur les différences de genre du point de vue de l'emploi.

### 3.1 Inégalités dans l'accès au savoir

L'un des buts de l'instruction est de donner aux individus les outils intellectuels qui leur permettront de mieux comprendre et d'interpréter l'environnement dans lequel ils évoluent et également de s'adapter facilement aux changements de leur environnement (Inkeles et Smith, 1974). Par conséquent, là où les taux de scolarisation des femmes sont faibles et où les écarts de niveau d'instruction entre hommes et femmes sont importants, on peut s'attendre à ce que les femmes soient désavantagées, non seulement dans leur travail, mais aussi dans leur ménage. Cependant, comme le but de l'instruction est par définition d'informer, de former et de transmettre des connaissances, il faut tenir compte du nombre d'années passées à l'école et de la qualité de l'enseignement. On ne sait pas combien d'années sont nécessaires ou même s'il y a un nombre minimum ou maximum d'années au bout desquelles un individu devient « instruit ». Le lien entre années passées à l'école et connaissances acquises varie selon les pays, cela dépendant de facteurs tels que la formation des enseignants, la condition des infrastructures scolaires et la longueur de l'année scolaire (Vespoor, 1989).

En outre, l'instruction de type formel n'est pas la seule source de connaissance, ni le seul moyen de développer la connaissance et la conscience des individus. L'exposition aux médias par l'intermédiaire des journaux, de la radio, de la télévision et des films a été reconnue comme l'un des outils les plus importants pour développer la connaissance. En général, la radio et la télévision

permettent aux valeurs et aux aspirations du monde éduqué de conditionner les valeurs des individus, cela même dans un milieu où les individus ne sont pas alphabétisés (Lerner, 1958).

Dans cette section, nous allons examiner l'importance des disparités entre hommes et femmes en matière d'instruction. Pour mesurer le niveau d'instruction, on a considéré quatre catégories de niveau, à savoir aucune instruction, école coranique seulement, niveau primaire et niveau secondaire ou plus. De plus, étant donné que l'instruction formelle n'est ni une condition nécessaire ni une condition suffisante à l'alphabétisation, qui est l'apprentissage le plus élémentaire généralement dévolu à l'école, nous étudierons séparément les inégalités de genre au niveau de l'alphabétisation. Pour déterminer si la situation défavorable des femmes en matière d'instruction se maintient, on examinera aussi les différentiels de fréquentation scolaire selon le sexe parmi la population des 6–24 ans. Après avoir abordé le problème de l'inégalité des femmes par rapport aux hommes en matière d'instruction et d'alphabétisation, nous nous intéresserons à une autre inégalité qui touche les femmes, en ce qui concerne l'accès aux médias.

### **3.1.1 Inégalité des femmes par rapport aux hommes concernant l'instruction et l'alphabétisation**

Le tableau 3.1 présente la répartition en pourcentage de la population masculine et féminine âgée de 6 ans et plus par caractéristiques socio-démographiques et selon le niveau d'instruction atteint. Pour mieux évaluer l'importance de l'inégalité qui touche les femmes, à chaque niveau d'instruction, un ratio des pourcentages homme/femme a été calculé.

Les résultats montrent que les femmes sont beaucoup moins instruites que les hommes. En effet, un tiers des femmes (33 %) n'ont pas d'instruction contre près d'un quart (24 %) chez les hommes. Pour 72 hommes sans instruction, on compte 100 femmes (ratio de 72). Au niveau primaire, l'écart entre les hommes et les femmes est très faible mais au profit des hommes (ratio de 105 hommes avec une instruction primaire pour 100 femmes) ; par contre, très peu de femmes ont un niveau secondaire ou plus (9 % contre 18 % : ratio de 212). Cependant, même si les écarts de niveau d'instruction entre les genres persistent, on constate néanmoins une amélioration du niveau d'instruction au fil des générations, quel que soit le genre, ainsi qu'une réduction des écarts entre les genres. Comme le montre le graphique 3.1, à 15–19 ans, 20 % des femmes n'ont aucune instruction contre 47 % à 40–49 ans. Néanmoins, même dans les jeunes générations, au niveau secondaire ou plus, les garçons ont une probabilité d'avoir une instruction secondaire ou plus environ deux fois plus élevée que celle des filles (36 % des hommes contre 19 % des femmes de 20–29 ans).

Les résultats selon le milieu de résidence mettent en évidence un niveau d'instruction plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, cela quel que soit le sexe. Cependant, les femmes du milieu rural restent particulièrement désavantagées sur ce plan puisque 41 % d'entre elles n'ont toujours aucune instruction, contre 31 % des hommes (ratio de 77). En milieu urbain, cette proportion est de 22 % (ratio de 69). En outre, en milieu urbain, la proportion de filles ayant un niveau

Tableau 3.1 Niveau d'instruction selon le sexe

Répartition (en %) de la population (de fait) des hommes et des femmes des ménages âgés de 6 ans et plus par groupe d'âges et index de bien-être économique, selon le niveau d'instruction atteint, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Niveau d'instruction atteint					Total	Effectif
	Aucun	Coranique seulement	Primaire	Secondaire ou plus	NSP/ND		
<b>Groupe d'âges</b>							
<b>6-9 ans</b>							
Hommes	31,5	25,4	39,7	NA	3,2	100,0	2 372
Femmes	36,8	21,6	38,3	NA	3,2	100,0	2 282
Ratio	85,6	117,6	103,7	NC	NC	NA	NA
<b>10-14 ans</b>							
Hommes	12,7	16,9	64,3	5,4	0,7	100,0	2 636
Femmes	18,6	15,7	61,4	3,7	0,6	100,0	2 807
Ratio	68,1	107,6	104,7	117,4	NC	NA	NA
<b>15-19 ans</b>							
Hommes	16,1	15,2	40,1	27,6	1,0	100,0	1 822
Femmes	20,1	13,9	47,0	18,9	0,2	100,0	1 743
Ratio	79,8	109,7	85,3	143,8	NC	NA	NA
<b>20-29 ans</b>							
Hommes	17,5	15,9	28,7	36,2	1,5	100,0	2 119
Femmes	25,1	21,9	33,6	18,6	0,7	100,0	2 852
Ratio	69,7	72,9	85,5	266,2	NC	NA	NA
<b>30-39 ans</b>							
Hommes	24,8	22,4	18,0	33,3	1,5	100,0	1 602
Femmes	37,1	33,3	17,3	11,6	0,6	100,0	2 043
Ratio	66,6	67,3	103,9	350,5	NC	NA	NA
<b>40-49 ans</b>							
Hommes	28,1	35,2	11,7	22,8	2,2	100,0	1 229
Femmes	46,8	40,5	7,1	4,8	0,7	100,0	1 266
Ratio	60,0	86,9	165,5	361,9	NC	NA	NA
<b>50 ans+</b>							
Hommes	38,9	37,7	8,6	12,6	2,2	100,0	2 051
Femmes	53,8	40,6	1,4	1,8	2,5	100,0	2 341
Ratio	72,4	92,9	603,6	307,3	NC	NA	NA
<b>Résidence</b>							
<b>Urbain</b>							
Hommes	15,2	16,4	37,2	29,4	1,8	100,0	7 657
Femmes	21,9	20,0	40,2	16,8	1,0	100,0	7 524
Ratio	69,4	82,0	92,7	175,0	NC	NA	NA
<b>Rural</b>							
Hommes	31,2	29,4	29,6	8,0	1,7	100,0	9 195
Femmes	40,6	29,8	25,6	2,5	1,4	100,0	10 700
Ratio	76,9	98,9	115,4	320,0	NC	NA	NA
<b>Index de bien-être</b>							
<b>1 (plus pauvre)</b>							
Hommes	37,6	29,2	27,1	4,3	1,8	100,0	3 220
Femmes	46,0	26,5	24,8	1,1	1,5	100,0	3 711
Ratio	81,7	110,0	109,1	390,9	NC	NA	NA
<b>2</b>							
Hommes	33,1	29,9	29,6	5,6	1,8	100,0	3 296
Femmes	42,4	30,4	23,9	1,9	1,4	100,0	3 608
Ratio	78,2	98,1	123,9	294,7	NC	NA	NA
<b>3</b>							
Hommes	24,9	23,9	36,2	13,4	1,6	100,0	3 269
Femmes	35,8	26,3	32,6	3,9	1,5	100,0	3 753
Ratio	69,6	90,9	110,8	343,6	NC	NA	NA
<b>4</b>							
Hommes	17,2	22,8	36,9	21,6	1,5	100,0	3 393
Femmes	23,9	27,3	38,1	9,5	1,3	100,0	3 724
Ratio	71,9	83,5	97,0	227,4	NC	NA	NA
<b>5 (plus riche)</b>							
Hommes	9,7	13,3	35,1	40,1	1,8	100,0	3 674
Femmes	15,9	17,7	38,8	26,9	0,6	100,0	3 428
Ratio	60,8	75,2	90,6	149,1	NC	NA	NA
<b>Ensemble</b>							
Hommes	23,8	23,4	33,1	18,0	1,7	100,0	16 851
Femmes	32,9	25,7	31,6	8,5	1,3	100,0	18 223
Ratio	72,3	90,8	104,8	211,8	NC	NA	NA

NSP : Ne sait pas ; ND : Non déterminé ; NC : Non calculé ; NA : Non applicable

**Tableau 3.4 Exposition aux médias**

Pourcentage de femmes et d'hommes âgés de 15–49 ans exposés aux médias, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000–01

Caractéristiques socio-démographiques	Aucune exposition aux médias	Lit un journal au moins une fois par semaine	Regarde la télé au moins une fois par semaine	Écoute la radio tous les jours	Effectif
<b>Groupe d'âges</b>					
<b>15–19</b>					
Hommes	45,4	13,8	43,2	26,5	494
Femmes	55,6	15,2	30,0	22,0	1 697
Ratio	81,5	90,6	143,9	120,6	NA
<b>20–29</b>					
Hommes	36,1	21,5	44,8	37,9	618
Femmes	57,3	12,6	29,7	21,0	2 773
Ratio	63,1	170,5	150,9	180,1	NA
<b>30–39</b>					
Hommes	39,8	17,1	33,6	46,5	485
Femmes	64,4	8,5	23,3	19,7	2 024
Ratio	61,8	200,7	144,0	235,8	NA
<b>40–49</b>					
Hommes	42,6	13,8	31,0	46,0	390
Femmes	65,8	4,1	20,1	21,7	1 234
Ratio	64,7	333,6	154,3	212,2	NA
<b>Résidence</b>					
<b>Urbain</b>					
Hommes	22,6	24,7	61,7	45,9	1 230
Femmes	35,7	18,6	52,4	29,3	3 554
Ratio	63,3	133,0	117,8	156,6	NA
<b>Rural</b>					
Hommes	65,3	6,0	6,6	29,8	961
Femmes	80,9	4,1	4,6	13,9	4 174
Ratio	80,7	147,1	142,9	214,1	NA
<b>Niveau d'instruction</b>					
<b>Aucun</b>					
Hommes	61,0	0,7	15,3	32,0	464
Femmes	78,2	0,1	11,2	14,3	2 357
Ratio	78,0	556,6	136,6	224,4	NA
<b>Coranique seulement</b>					
Hommes	56,3	4,7	19,6	33,9	417
Femmes	72,7	4,4	13,3	16,4	2 072
Ratio	77,4	105,7	147,4	206,7	NA
<b>Primaire</b>					
Hommes	40,2	11,7	41,0	32,8	566
Femmes	50,7	12,9	34,4	22,4	2 146
Ratio	79,2	90,4	119,1	146,4	NA
<b>Secondaire ou plus</b>					
Hommes	21,5	36,7	58,7	50,5	745
Femmes	18,1	39,8	67,2	40,4	1 153
Ratio	119,1	92,0	87,3	124,9	NA
<b>Index de bien-être</b>					
<b>1 (plus pauvre)</b>					
Hommes	78,1	2,4	2,6	20,4	329
Femmes	90,0	2,4	3,0	5,9	1 373
Ratio	86,8	100,1	86,8	344,0	NA
<b>2</b>					
Hommes	59,5	5,7	13,7	30,6	387
Femmes	82,7	2,5	4,6	13,5	1 431
Ratio	71,9	228,8	297,6	226,7	NA
<b>3</b>					
Hommes	45,7	9,4	22,9	43,0	352
Femmes	68,4	6,6	13,4	20,5	1 570
Ratio	66,7	142,7	171,6	209,5	NA
<b>4</b>					
Hommes	32,3	18,0	44,0	42,3	448
Femmes	49,9	13,0	30,5	27,3	1 634
Ratio	64,7	138,6	144,2	155,2	NA
<b>5 (plus riche)</b>					
Hommes	16,7	32,3	71,4	48,0	675
Femmes	19,6	26,0	71,9	33,7	1 720
Ratio	85,3	124,3	99,2	142,5	NA
<b>Ensemble</b>					
Hommes	41,3	16,5	37,5	38,8	2 191
Femmes	60,1	10,7	26,6	21,0	7 728
Ratio	68,7	153,6	141,2	185,0	NA

NA : Non applicable

### 3.2 Inégalités de genre dans l'emploi

Il est généralement admis que l'emploi est un indicateur du statut de la femme. En effet, on pense généralement qu'une femme qui a un emploi : a) a un accès direct aux ressources financières ainsi qu'à leur contrôle ; b) peut vivre hors de la sphère domestique ; c) peut avoir des relations avec des personnes autres que celles qui appartiennent à sa famille immédiate et, par conséquent, avoir une ouverture sur l'extérieur de son foyer ; d) est capable de transférer dans son foyer l'autonomie exigée pour travailler ; et e) est davantage exposée aux influences extérieures et généralement plus consciente de ce qui se passe dans le monde qu'une femme qui n'a pas d'emploi. Le fait d'avoir un emploi donne aux femmes des rôles qui sont différents et qui leur procurent plus de pouvoir d'action que les rôles traditionnellement dévolus à leur genre. Cependant, plusieurs facteurs vont déterminer si l'emploi apporte tous ou certains de ces effets bénéfiques qui se combinent. Il s'agit de facteurs spécifiquement liés au travail, comme la nature de l'emploi, l'endroit où il est exercé, la personne pour laquelle il est effectué et le fait d'être payé ou non en espèces ; de même, on peut citer des facteurs spécifiquement culturels comme l'acceptation sociale du travail de la femme à l'extérieur de la maison et le contrôle des hommes sur les revenus de la femme (Dixon, 1978 ; Safi-lios-Rothschild, 1982). En outre, se pose la question de savoir dans quelle mesure le travail des femmes diffère de celui des hommes, que ce soit en terme de conditions de travail ou de la nature du travail à effectuer. Par conséquent, pour comprendre le lien entre emploi et genre, il faudrait étudier l'emploi des femmes en fonction d'autres facteurs tels que l'acceptation culturelle de ce type d'emploi, la quantité totale de la charge de travail de la femme et le contrôle sur les revenus et, si possible, il faudrait effectuer une comparaison avec l'emploi des hommes.

En Mauritanie, les données de l'EDS sur l'emploi sont collectées à l'aide du questionnaire individuel pour les femmes âgées de 15-49 ans et pour les hommes de 15-59 ans. La définition de l'emploi utilisée dans l'enquête est très large et elle inclut toutes formes de travail : formel et informel, à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison, le travail payé en argent ou en nature, ou effectué sans contrepartie financière. La première série de questions a pour objectif d'obtenir des informations sur l'emploi actuel de l'enquêtée. On demande tout d'abord à l'enquêtée : « En dehors de votre travail domestique, est-ce que vous travaillez actuellement ? » Si l'enquêtée répond de manière négative à cette question, la question suivante est posée : « Comme vous le savez, certaines femmes ont un travail pour lequel elles sont payées en argent ou en nature. Certaines ont un petit commerce ou travaillent sur les terres ou dans l'affaire de la famille. Faites-vous, en ce moment, quelque chose de ce genre ou un quelconque travail ? » Les enquêtées qui répondent par la négative à ces deux questions sont considérées comme ne travaillant pas. Aux femmes ayant répondu « Oui » à l'une de ces deux questions, on demande alors si elles gagnent de l'argent en échange de ce travail, quelle est leur occupation, où elles travaillent (à la maison ou à l'extérieur de la maison) et pour qui elles travaillent (membre de la famille, quelqu'un d'autre, à leur propre compte). On pose aux hommes des questions similaires, mais la définition de l'emploi pour les hommes est plus restrictive car elle ne prend en compte que l'emploi rémunéré en argent. En plus de ces questions

sur le statut vis-à-vis de l'emploi et sur le type d'emploi, on demande à tous ceux et celles qui travaillent pour de l'argent quelle est la part de leurs revenus qui est consacrée aux dépenses du ménage. Enfin, on demande aux femmes seulement qui décide principalement de la manière dont est utilisé le revenu qu'elles gagnent.

Cette section a pour objectif d'examiner certaines caractéristiques spécifiques de l'emploi des femmes qui sont susceptibles d'influencer le rôle des genres. En particulier, on tentera d'identifier les caractéristiques des femmes qui travaillent pour de l'argent, de celles qui ont un emploi à l'année plutôt que saisonnier, de celles qui ne sont pas employées dans l'agriculture, en particulier de celles qui ont un emploi qualifié, et les caractéristiques de celles qui ont des revenus dont une part importante est utilisée pour couvrir les dépenses du ménage. Quand cela est possible, l'implication des femmes dans le travail est comparée à celle des hommes. Le niveau de décision de la femme concernant l'utilisation de ses propres revenus est aussi abordé dans ce chapitre.

### **3.2.1 Emploi des femmes et type de rémunération**

Comme on vient de le souligner, le travail est susceptible d'accroître le pouvoir d'action des femmes à condition qu'il leur permette d'exercer un contrôle direct sur au moins certaines ressources financières. Cependant, on sait peu de choses sur les effets de l'emploi qui ne génère aucun revenu. Il serait utile d'approfondir cet aspect du problème, en particulier du fait de la monétarisation de plus en plus importante des économies associée au développement économique. Les premières études consacrées aux effets du développement sur le statut de la femme ont suggéré que le travail traditionnel des femmes, qui n'a souvent aucune valeur marchande et qui ne génère pas d'argent, se trouvait dévalué au fur et à mesure que les phénomènes d'urbanisation et de monétarisation prenaient de l'ampleur, cela avec des conséquences négatives sur le statut des femmes (Boserup, 1970). Récemment, Dixon-Mueller (1993) a considéré l'emploi non rémunéré, même s'il est productif et s'il contribue à la consommation du ménage, comme un travail non susceptible d'apporter des changements dans les relations entre les hommes et les femmes ou dans les niveaux de fécondité. Plus particulièrement, on a trouvé que le travail non rémunéré était associé négativement à certains aspects de l'autonomie des femmes (Kishor, 1994). Cela n'est pas surprenant dans la mesure où un travail non rémunéré élimine, au moins, le bénéfice le plus important apporté par le travail, à savoir l'accès direct et le contrôle des ressources financières. D'autres bénéfices, comme une plus grande implication dans les décisions au niveau du ménage, peuvent également être amoindris quand le travail de la femme n'apparaît pas comme contribuant directement aux ressources du ménage, ce qui est souvent le cas quand la femme ne gagne pas d'argent.

Pour toutes ces raisons, dans cette section, on s'intéressera à l'emploi des femmes qui travaillent pour de l'argent du point de vue de l'importance de ce phénomène et des caractéristiques des femmes concernées.

Les résultats présentés au tableau 3.5 et au graphique 3.2 montrent tout d'abord que, globalement, plus des deux tiers des femmes mauritaniennes (68 %) ne travaillaient pas au cours des 12

derniers mois avant l'enquête. En outre, environ une femme sur cinq travaillait et était payée en argent seulement (21 %) ; dans 4 % des cas, les femmes travaillaient et étaient payées en argent et en nature, 1 % n'étaient payées qu'en nature et enfin 7 % des femmes travaillaient sans être payées.

**Tableau 3.5** Emploi des femmes et formes de revenus

Répartition (en %) des femmes selon qu'elles travaillaient ou non et qu'elles sont payées ou non en espèces ou en nature, en fonction des caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01

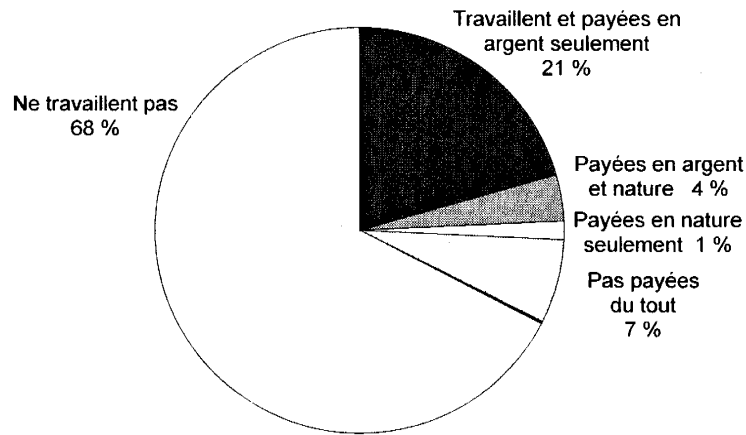
Caractéristiques socio-démographiques	Travaille et:				Ne travaille pas	ND	Total	Effectif
	Est payée en argent seulement	Est payée en argent et nature	Est payée en nature seulement	N'est pas payée du tout				
<b>Groupe d'âges</b>								
15-19	12,8	1,8	0,8	6,1	78,1	0,4	100,0	1 697
20-29	21,2	2,8	1,1	6,2	68,6	0,1	100,0	2 773
30-39	25,5	4,9	1,8	6,8	60,9	0,1	100,0	2 024
40-49	22,4	5,6	2,4	7,9	61,6	0,1	100,0	1 234
<b>État matrimonial actuel</b>								
Célibataire	17,6	2,0	0,7	6,3	73,2	0,2	100,0	2 211
Actuellement mariée	19,8	4,3	1,7	6,7	67,4	0,1	100,0	4 541
Divorcée, séparée, veuve	31,5	3,9	2,1	6,9	55,4	0,2	100,0	976
<b>Nombre d'enfants vivants</b>								
0	17,4	1,8	0,8	6,2	73,5	0,2	100,0	3 035
1	17,9	2,3	1,2	5,2	73,3	0,0	100,0	880
2	21,7	5,1	1,9	6,2	65,2	0,0	100,0	854
3	27,9	3,4	1,8	7,6	59,2	0,0	100,0	734
4	21,9	4,9	1,7	6,7	64,7	0,1	100,0	604
5+	23,9	6,4	2,3	7,9	59,3	0,2	100,0	1 621
<b>Résidence</b>								
Urbain	31,8	2,0	1,2	3,0	61,8	0,1	100,0	3 554
Rural	11,2	4,9	1,6	9,7	72,4	0,2	100,0	4 174
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucun	17,1	4,9	2,3	9,6	65,8	0,3	100,0	2 357
Coranique seulement	19,4	4,3	1,5	6,5	68,2	0,1	100,0	2 072
Primaire	23,3	2,5	0,5	5,5	67,9	0,2	100,0	2 146
Secondaire ou plus	25,3	1,5	1,1	2,8	69,3	0,0	100,0	1 153
<b>Index de bien-être</b>								
1 (plus pauvre)	11,9	6,3	3,1	14,7	63,6	0,3	100,0	1 373
2	17,0	5,6	1,2	7,8	68,4	0,1	100,0	1 431
3	21,5	2,8	1,1	6,9	67,5	0,2	100,0	1 570
4	22,1	2,0	0,7	2,6	72,4	0,2	100,0	1 634
5 (plus riche)	28,5	2,0	1,3	2,7	65,4	0,0	100,0	1 720
Ensemble	20,7	3,6	1,4	6,6	67,5	0,2	100,0	7 728

ND : Non déterminé

Les résultats selon les caractéristiques socio-démographiques mettent en évidence des disparités importantes. Tout d'abord selon l'âge, on constate que ce sont les femmes des groupes d'âges 30-49 ans qui travaillent le plus (39 % à 30-39 ans et 38 % à 40-49 ans contre 31 % à 20-29 ans) ; cependant, les femmes de 30-39 ans sont celles qui travaillent le plus fréquemment pour de l'argent. En fonction de l'état matrimonial, les résultats montrent que ce sont les femmes en rupture d'union



Graphique 3.2 Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans selon l'emploi



qui travaillent le plus fréquemment et qui de plus travaillent pour de l'argent (32 % contre 20 % pour les femmes mariées). Le niveau d'instruction ne montre pas d'écarts importants entre les femmes qui travaillent mais par contre, on constate que les femmes de niveau secondaire sont plus fréquemment payées en argent quand elles travaillent (25 % contre 23 % pour les femmes de niveau primaire et 19 % pour celles sans instruction). De même, on constate une relation entre le fait de vivre dans un ménage riche et celui de travailler pour de l'argent : 12 % des femmes vivant dans les ménages les plus pauvres sont payées en argent contre 29 % de celles qui vivent dans les ménages les plus riches. C'est en milieu rural et dans les ménages les plus pauvres que les proportions de femmes qui travaillent sans être payées sont les plus élevées (respectivement, 10 % et 15 %).

Le tableau 3.6 présente les caractéristiques des femmes qui travaillent selon qu'elles gagnent ou non de l'argent. Parmi les femmes qui travaillent et qui ne gagnent pas d'argent, on constate qu'un tiers sont âgées de 20–29 ans (33 %) ; 61 % sont actuellement mariées, 34 % n'ont pas d'enfants. De même, le milieu de résidence montre que les trois quarts des femmes du milieu rural ne gagnent pas d'argent quand elles travaillent contre seulement 25 % en urbain. La répartition selon le niveau d'instruction met en évidence une très faible proportion de femmes de niveau secondaire qui ne gagnent pas d'argent (7 %). Enfin, on remarque que les femmes des ménages les plus riches ont moins tendance que les autres à travailler sans recevoir d'argent (9 % et 11 % contre 39 % pour le quintile 1 et 21 % pour le quintile 2).

**Tableau 3.6 Caractéristiques des femmes qui travaillent selon qu'elles gagnent ou non de l'argent**

Répartition (en %) des femmes qui travaillent et qui gagnent ou non de l'argent, selon les caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Femmes qui travaillent et qui :	
	Gagnent de l'argent	Ne gagnent pas d'argent
<b>Groupe d'âges</b>		
15-19	13,3	18,7
20-29	35,5	32,9
30-39	32,8	28,0
40+	18,5	20,3
Total	100,0	100,0
<b>État matrimonial actuel</b>		
Célibataire	23,2	24,8
Actuellement mariée	58,4	61,0
Divorcée, veuve	18,4	14,2
Total	100,0	100,0
<b>Nombre d'enfants vivants</b>		
0	31,2	34,1
1	9,5	9,1
2	12,2	11,0
3	12,3	11,1
4	8,6	8,2
5+	26,2	26,5
Total	100,0	100,0
<b>Résidence</b>		
Urbain	64,1	24,5
Rural	35,9	75,5
Total	100,0	100,0
<b>Niveau d'instruction</b>		
Pas d'instruction	27,8	45,1
Coranique seulement	26,2	26,7
Primaire	29,6	20,9
Secondaire ou plus	16,5	7,2
Total	100,0	100,0
<b>Index de bien-être</b>		
1 (plus pauvre)	13,4	39,4
2	17,2	20,7
3	20,4	20,1
4	21,0	8,7
5 (plus riche)	28,0	11,0
Total	100,0	100,0
Effectif de femmes	1 874	622

### 3.2.2 Comparaison de la participation des hommes et des femmes au travail

Pour mieux situer la participation des femmes au travail, on comparera les hommes et les femmes ayant les mêmes caractéristiques en fonction de leur probabilité de travailler contre rémunération et d'être employé toute l'année. Cette comparaison permettra de déterminer si, à caractéristiques égales, les hommes et les femmes ont la même probabilité d'accès au travail. De plus, on comparera également les hommes et les femmes ayant les mêmes caractéristiques du point de vue de leur

type d'occupation. On verra comment l'emploi des hommes et des femmes est affecté par les divers événements qui se produisent dans la vie des individus, comme le mariage et les naissances. On verra aussi dans quelle mesure les caractéristiques individuelles des hommes et des femmes, comme leur niveau d'instruction, jouent un rôle sur le fait de travailler pour de l'argent et sur l'obtention d'un emploi en dehors de l'agriculture.

Les résultats du tableau 3.7 mettent en évidence des écarts importants entre les hommes et les femmes. En effet, seulement 24 % des femmes travaillaient pour de l'argent contre 70 % des hommes ; de plus, parmi les femmes, 11 % travaillaient toute l'année pour de l'argent contre 44 % des hommes. Quelle que soit la caractéristique envisagée, les proportions d'hommes qui travaillaient toute l'année pour de l'argent sont toujours supérieures à celles des femmes. On observe un écart très important en milieu rural, où seulement 5 % des femmes travaillaient toute l'année pour de l'argent contre 35 % des hommes ; il en est de même entre les hommes et les femmes des mé-

<b>Tableau 3.7 Travail rémunéré en argent et travail toute l'année, par sexe</b>						
Pourcentage de femmes et d'hommes qui travaillent pour de l'argent et pourcentage qui ont travaillé toute l'année pour de l'argent (au cours des 12 derniers mois) selon les caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01						
Caractéristiques socio-démographiques	Femmes			Hommes		
	Travaillent pour de l'argent	Travaillent pour de l'argent toute l'année	Effectif de femmes	Travaillent pour de l'argent	Travaillent pour de l'argent toute l'année	Effectif d'hommes
<b>Groupe d'âges</b>						
15-19	14,6	6,0	1 697	35,6	19,2	494
20-29	24,0	9,1	2 773	70,0	44,9	618
30-39	30,4	15,7	2 024	91,2	55,5	485
40-49	28,0	12,9	1 234	89,2	61,8	390
<b>État matrimonial actuel</b>						
Célibataire	19,6	8,7	2 211	53,3	31,6	1 067
Actuellement marié	24,1	10,4	4 541	90,4	59,3	876
Divorcé, veuf, veuve	35,4	17,2	976	86,8	57,5	44
<b>Nombre d'enfants vivants</b>						
0	19,2	8,9	3 035	57,7	34,8	1 219
1	20,2	10,1	880	91,0	61,0	129
2	26,8	10,3	854	88,5	64,4	142
3	31,3	14,7	734	99,4	65,3	135
4	26,8	12,2	604	87,7	47,8	108
5+	30,3	12,7	1 621	88,2	58,2	255
<b>Résidence</b>						
Urbain	33,8	17,3	3 554	70,8	51,3	1 135
Rural	16,1	5,3	4 174	69,8	35,2	852
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	22,1	8,3	2 357	78,9	39,7	386
Coranique seulement	23,7	9,3	2 072	85,1	46,6	355
Primaire	25,8	11,6	2 146	70,9	46,2	540
Secondaire ou plus	26,8	17,0	1 153	58,0	44,5	706
<b>Index de bien-être</b>						
1 (plus pauvre)	18,3	5,8	1 373	79,1	31,8	294
2	22,5	7,9	1 431	72,0	37,5	352
3	24,3	9,4	1 570	62,8	36,5	307
4	24,1	11,4	1 634	70,1	51,0	409
5 (plus riche)	30,6	17,9	1 720	69,4	53,8	625
<b>Ensemble</b>	<b>24,2</b>	<b>10,8</b>	<b>7 728</b>	<b>70,4</b>	<b>44,4</b>	<b>1 987</b>

nages les plus pauvres (6 % des femmes contre 32 % des hommes) et entre les hommes et les femmes sans instruction (8 % des femmes contre 40 % des hommes).

Le tableau 3.8 qui présente la répartition des hommes et des femmes selon le type d'occupation met en évidence des disparités importantes entre les genres concernant le type d'occupation. C'est surtout dans les ventes et services que travaillent les femmes (14 %). À l'opposé, une très faible proportion est occupée dans les métiers techniques et d'encadrement (2 %) alors que cette proportion est de 6 % chez les hommes. En outre, on constate que plus d'un homme sur cinq (22 %) est occupé dans l'agriculture contre seulement 7 % des femmes.

### **3.2.3 Dépendance du ménage vis-à-vis des revenus de l'homme et de la femme**

Durant l'EDSM, pour évaluer l'importance relative des revenus que les hommes et les femmes consacrent aux dépenses du ménage, on a posé la question suivante aux hommes et aux femmes qui avaient déclaré gagner de l'argent : « En général, quelle part des dépenses de votre ménage est payée par ce que vous gagnez : rien, presque rien, une partie, la totalité ou presque la totalité ? » Cette information permet d'évaluer non seulement la contribution relative des revenus de chaque sexe dans l'économie du ménage, mais aussi ses implications en terme de pouvoir d'action des femmes. Dans le partage des rôles traditionnels, il incombe à l'homme de pourvoir économiquement aux besoins du ménage alors que les femmes sont cantonnées dans des rôles de reproductrice auxquels on n'attribue généralement aucune valeur marchande. À partir du moment où les revenus des femmes jouent un rôle important dans l'économie du ménage, leur contribution économique jusque-là « invisible » devient « visible ». Le tableau 3.9 présente la répartition en pourcentage des hommes et des femmes qui gagnent de l'argent selon la part de leur revenu qui est consacrée aux dépenses du ménage.

Les résultats montrent que, globalement, il n'y a pas d'écart important concernant la part des dépenses du ménage couverte par le revenu des hommes et des femmes : en effet, 24 % des femmes couvrent toutes les dépenses du ménage avec leur revenu. Cette proportion est légèrement supérieure chez les hommes (30 %). À l'opposé, 20 % des femmes et 17 % des hommes ne couvrent aucune ou pratiquement aucune des dépenses du ménage avec leur revenu. On observe cependant des écarts importants parmi les hommes et les femmes en rupture d'union, 34 % des femmes couvrant toutes les dépenses du ménage avec leur revenu contre seulement 17 % des hommes. Par contre, parmi les hommes actuellement mariés, 40 % s'acquittent de toutes les dépenses du ménage contre 25 % parmi les femmes mariées. Le niveau d'instruction laisse également apparaître des disparités : chez les femmes et les hommes sans instruction, on ne remarque pas d'écart important. Par contre, au niveau secondaire, seulement 18 % des femmes couvrent toutes les dépenses du ménage contre 33 % chez les hommes. Enfin, les résultats selon l'index de bien-être économique montrent que parmi les femmes des ménages les plus pauvres, 33 % payent toutes les dépenses du ménage ; parmi les hommes de ces ménages, la proportion est de 17 % ; dans les

**Tableau 3.8 Type d'occupation selon le sexe**

Répartition (en %) des femmes et des hommes par type d'occupation et ratio des pourcentages d'hommes et de femmes, selon les caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Occupation						Total	Effectif
	Prof., technique, encadrement	Ventes, services	Travail manuel	Agriculture	Autre	Ne travaille pas		
<b>Groupe d'âges</b>								
<b>15-19 ans</b>								
Homme	0,0	8,6	10,7	11,9	4,3	64,4	100,0	494
Femme	0,6	7,2	3,3	5,7	5,0	78,2	100,0	1 697
Ratio	0,0	1,2	3,3	2,1	0,9	0,8	NA	NA
<b>20-29 ans</b>								
Homme	5,8	22,3	18,2	16,2	7,6	30,0	100,0	618
Femme	1,8	13,5	5,2	5,7	5,3	68,6	100,0	2 773
Ratio	3,3	1,7	3,5	2,9	1,4	0,4	NA	NA
<b>30-39 ans</b>								
Homme	9,3	24,3	15,2	33,0	9,3	8,8	100,0	485
Femme	3,3	17,4	4,9	7,8	5,7	60,9	100,0	2 024
Ratio	2,8	1,4	3,1	4,2	1,6	0,1	NA	NA
<b>40-49 ans</b>								
Homme	9,6	23,7	13,3	32,5	10,1	10,8	100,0	390
Femme	2,0	17,8	4,2	10,8	3,5	61,7	100,0	1 234
Ratio	4,8	1,3	3,2	3,0	2,9	0,2	NA	NA
<b>Niveau d'instruction</b>								
<b>Aucun</b>								
Homme	0,1	14,1	16,0	43,1	5,5	21,1	100,0	386
Femme	0,4	11,7	3,4	14,8	3,9	65,8	100,0	2 357
Ratio	0,3	1,2	4,8	2,9	1,4	0,3	NA	NA
<b>Coranique seulement</b>								
Homme	2,2	27,7	14,4	37,3	3,5	14,9	100,0	355
Femme	0,6	16,0	5,4	5,8	4,0	68,2	100,0	2 072
Ratio	4,1	1,7	2,6	6,5	0,9	0,2	NA	NA
<b>Primaire</b>								
Homme	2,5	19,8	24,4	16,4	7,7	29,1	100,0	540
Femme	1,7	15,7	5,9	3,3	5,4	68,0	100,0	2 146
Ratio	1,5	1,3	4,1	5,0	1,4	0,4	NA	NA
<b>Secondaire ou plus</b>								
Homme	13,7	18,5	6,6	8,2	11,0	42,0	100,0	706
Femme	8,2	10,6	2,7	0,6	8,6	69,3	100,0	1 153
Ratio	1,7	1,7	2,4	14,6	1,3	0,6	NA	NA
<b>Index de bien-être</b>								
<b>1 (plus pauvre)</b>								
Homme	0,8	7,9	4,0	62,4	3,9	20,9	100,0	294
Femme	0,8	6,8	1,9	22,8	4,0	63,7	100,0	1 373
Ratio	1,1	1,2	2,1	2,7	1,0	0,3	NA	NA
<b>2</b>								
Homme	1,8	14,4	12,2	39,0	4,7	28,0	100,0	352
Femme	0,5	11,7	4,6	8,7	6,1	68,4	100,0	1 431
Ratio	3,3	1,2	2,6	4,5	0,8	0,4	NA	NA
<b>3</b>								
Homme	3,4	17,5	16,4	19,7	5,8	37,2	100,0	307
Femme	1,0	15,2	7,2	5,5	3,4	67,6	100,0	1 570
Ratio	3,3	1,1	2,3	3,6	1,7	0,6	NA	NA
<b>4</b>								
Homme	9,3	24,0	18,5	7,9	10,4	29,9	100,0	409
Femme	1,7	16,2	5,0	1,2	3,6	72,4	100,0	1 634
Ratio	5,6	1,5	3,7	6,7	2,9	0,4	NA	NA
<b>5 (plus riche)</b>								
Homme	9,8	26,4	17,7	5,2	10,4	30,6	100,0	625
Femme	5,2	17,6	3,7	0,2	7,9	65,5	100,0	1 720
Ratio	1,9	1,5	4,8	28,3	1,3	0,5	NA	NA
<b>Ensemble</b>								
Homme	6,0	19,6	14,7	22,4	7,7	29,6	100,0	1 987
Femme	1,9	13,8	4,5	7,1	5,1	67,6	100,0	7 728
Ratio	3,1	1,4	3,2	3,2	1,5	0,4	NA	NA

NA : Non applicable

Tableau 3.9 Contribution aux dépenses du ménage

Répartition (en %) des femmes et des hommes qui gagnent de l'argent selon la part des dépenses du ménage couverte par leur revenu, par certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Femme						Homme						
	Part des dépenses du ménage couverte par leur revenu					Total	Part des dépenses du ménage couverte par leur revenu					Total	Effectif
	Toutes	Une partie	Rien, presque rien	ND	Effectif		Toutes	Une partie	Rien, presque rien	ND	Effectif		
<b>Groupe d'âges</b>													
15-19	15,3	60,7	23,9	0,2	100,0	228	9,0	60,0	28,7	2,3	100,0	157	
20-29	19,3	58,4	22,3	0,0	100,0	578	20,1	57,2	20,7	2,0	100,0	383	
30-39	27,4	55,7	16,9	0,0	100,0	579	36,3	48,1	13,3	2,4	100,0	412	
40+	35,9	51,2	12,7	0,2	100,0	310	44,4	44,5	9,9	1,2	100,0	335	
<b>État matrimonial actuel</b>													
Célibataire	14,2	60,5	25,3	0,0	100,0	387	16,4	56,4	25,2	2,0	100,0	512	
Actuellement marié	25,4	56,8	17,6	0,1	100,0	987	40,3	47,1	10,6	2,0	100,0	745	
Divorcé, veuf, veuve	34,4	50,4	15,2	0,0	100,0	320	17,3	69,5	13,2	0,0	100,0	31	
<b>Nombre d'enfants vivants</b>													
0	16,3	57,2	26,5	0,1	100,0	527	19,0	56,7	22,5	1,8	100,0	634	
1	17,8	59,7	22,5	0,0	100,0	162	32,6	57,7	6,5	3,2	100,0	109	
2	29,7	52,0	18,3	0,0	100,0	206	45,6	45,6	7,0	1,8	100,0	114	
3	31,9	55,5	12,7	0,0	100,0	204	45,3	45,2	6,8	2,7	100,0	125	
4	26,6	55,7	17,7	0,0	100,0	148	26,2	49,8	18,5	5,5	100,0	90	
5+	30,4	57,2	12,2	0,1	100,0	447	46,8	39,5	13,7	0,0	100,0	216	
<b>Résidence</b>													
Urbain	24,6	55,9	19,4	0,1	100,0	1 085	33,8	49,3	14,6	2,2	100,0	739	
Rural	24,5	57,5	18,1	0,0	100,0	609	25,4	54,0	19,0	1,6	100,0	549	
<b>Niveau d'instruction</b>													
Aucun	32,1	53,4	14,4	0,1	100,0	485	34,4	43,7	20,4	1,5	100,0	286	
Coranique seulement	22,0	61,4	16,5	0,1	100,0	431	30,6	52,5	15,7	1,3	100,0	272	
Primaire	23,2	53,6	23,2	0,0	100,0	491	23,9	57,4	17,1	1,6	100,0	357	
Secondaire ou plus	18,2	59,0	22,8	0,0	100,0	287	32,9	50,6	13,4	3,1	100,0	372	
<b>Index de bien-être</b>													
1 (plus pauvre)	33,4	50,0	16,6	0,0	100,0	218	17,2	61,3	21,0	0,5	100,0	217	
2	24,7	57,3	17,6	0,3	100,0	295	34,2	46,9	17,2	1,7	100,0	235	
3	28,7	56,0	15,2	0,0	100,0	348	29,9	51,6	17,7	0,7	100,0	170	
4	21,2	60,5	18,3	0,0	100,0	344	32,2	50,9	14,9	2,0	100,0	266	
5 (plus riche)	19,9	56,3	23,8	0,0	100,0	488	33,8	48,7	14,1	3,4	100,0	400	
Ensemble	24,2	56,3	19,5	0,1	100,0	1 874	30,3	51,3	16,5	2,0	100,0	1 288	

ND : Non déterminé

ménages les plus riches, 20 % des femmes s'acquittent de toutes les dépenses contre une proportion de 34 % des hommes.

### 3.2.4 Prise de décision concernant l'utilisation des revenus

Des recherches ont montré que les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes à consacrer leur revenu à l'entretien de leur ménage et de leurs enfants. Cependant, travailler contre

rémunération ne signifie pas nécessairement avoir le contrôle sur la manière dont l'argent est dépensé. Par conséquent, au cours de l'EDS, la question suivante a été posée aux femmes qui gagnent de l'argent : « Qui décide principalement comment l'argent que vous gagnez va être utilisé ? » Le tableau 3.10 présente la distribution des femmes qui gagnent de l'argent selon la personne qui décide principalement de la manière dont va être utilisé cet argent. Étant donné que cette question n'a pas été posée aux hommes, il n'est pas possible de comparer le contrôle que les femmes exercent sur l'utilisation de leur revenu avec celui des hommes.

**Tableau 3.10 Décision sur l'utilisation des revenus**

Répartition (en %) des femmes qui travaillent et gagnent de l'argent selon la personne qui décide de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent, par état matrimonial, EDS Mauritanie 2000-01

État matrimonial	Personne qui décide de l'utilisation des revenus de la femme						Total	Effectif
	Enquêtée :							
	Seule	Avec son mari	Avec ses parents	Mari seul	Parents seulement	ND		
Mariée (réside avec le mari)	81,9	13,5	2,5	1,3	0,7	0,1	100,0	783
Mariée (ne réside pas avec le mari)	87,4	3,9	5,9	0,9	1,8	0,1	100,0	306
Veuve	95,2	0,0	0,8	0,0	4,1	0,0	100,0	48
Divorcée	89,5	0,2	8,4	0,1	1,4	0,3	100,0	297
Célibataire	60,0	0,0	28,5	0,0	11,5	0,0	100,0	434
Ensemble <sup>1</sup>	79,2	6,4	10,0	0,7	3,6	0,1	100,0	1 874

<sup>1</sup> Y compris 5 cas pour lesquels la résidence du mari n'est pas déterminée.

ND : Non déterminé

On constate que plus des trois quarts des femmes (79 %) décident seules de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent. Dans 6 % des cas, les femmes décident conjointement avec leur mari et dans 10 % avec leurs parents. Dans 4 % des cas, ce sont les parents seuls qui décident et dans une très faible proportion (moins d'un pour cent), c'est le mari qui décide seul. Les résultats selon l'état matrimonial montrent que ce sont les célibataires qui décident le moins fréquemment seule de l'utilisation de leur argent (60 %) et qu'elles associent davantage leurs parents à cette décision (29 %). Dans 12 % des cas, ce sont même les parents seuls qui prennent la décision. Le fait que la femme réside ou non avec son mari n'influe pas de manière importante sur la prise de décision de la femme ; quand le mari réside avec sa femme, 82 % des femmes décident seule de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent contre 87 % dans le cas contraire. En conclusion, ces données suggèrent qu'en Mauritanie, les femmes qui travaillent et qui gagnent de l'argent disposent d'un certain contrôle sur l'utilisation de cet argent.

## Chapitre 4

# Genre et mariage

Le mariage est le centre des relations intimes entre les genres. C'est aussi le lieu dans lequel les relations entre les genres sont consolidées et reproduites. C'est dans le mariage que s'incarne la différence des rôles dévolus à chaque genre : pourvoir aux besoins de la famille pour les hommes et éduquer et s'occuper des enfants pour les femmes. Les conditions du mariage, c'est-à-dire qui se marie avec qui, à quel âge les individus contractent-ils leur premier mariage, la possibilité de mettre un terme au mariage, le droit de se remarier et la possibilité d'avoir plusieurs épouses, reflètent la spécificité des rôles et des droits des hommes et des femmes. La nature du mariage, c'est-à-dire un engagement pour la vie ou un contrat auquel on peut mettre fin, varie selon les cultures. En ce qui concerne le droit de divorcer, les hommes et les femmes ne sont pas nécessairement égaux dans toutes les sociétés. Plus grande sera l'égalité des genres concernant tous les droits, plus important sera le pouvoir d'action des femmes.

Le mariage n'est pas défini de la même façon selon les cultures et une même culture peut tolérer plusieurs formes de mariage ; on peut même rencontrer à l'intérieur d'une culture des degrés différents d'acceptation sociale et légale. Ces variations des formes de mariage peuvent être étudiées à travers au moins deux caractéristiques : le type de mariage, par exemple, le mariage légalisé (par une cérémonie religieuse ou civile), consensuel ou informel ; et la nature du mariage, c'est-à-dire polygame ou monogame. Ces distinctions sont importantes car le niveau de protection et de reconnaissance sociale et légale dont jouissent les femmes (et leurs enfants) dans chaque type de mariage varient selon les sociétés et à l'intérieur d'une même société (Gage et Bledsoe, 1994). De même, dans les sociétés qui pratiquent la polygamie, le statut des femmes polygames peut différer de celui des femmes monogames et, de plus, à l'intérieur du mariage polygame, le statut des femmes peut varier selon leur rang (Gage et Bledsoe, 1994 ; Murphy et Bledsoe, 1986). Les sociétés polygames se caractérisent aussi par une différence d'âge importante entre les époux puisque les hommes qui prennent plusieurs épouses sont souvent beaucoup plus âgés que leurs dernières épouses.

À chaque statut matrimonial correspond un ensemble d'obligations, de responsabilités et de droits particuliers pour les femmes et pour les hommes. De même, l'entourage d'une personne, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui influencent sa vie, dépendra plus ou moins de son statut matrimonial actuel. L'entourage, les obligations, les responsabilités et les droits ne varient pas seulement entre les mariés et les célibataires, mais aussi, et encore plus, entre les personnes actuel-



lement mariées et celles actuellement divorcées ou veuves. De plus, le fait que l'accès aux ressources sociales et à celles du ménage varie en fonction du statut matrimonial actuel revêt aussi une grande importance. Cependant, le fait d'être actuellement « marié » est, généralement, l'état le plus fréquent parmi les femmes en âge de reproduction. C'est aussi le statut matrimonial qui est le plus largement accepté et celui qui est considéré comme le plus valorisant pour une femme en âge de reproduction. Bien que la liberté de chercher et d'obtenir le divorce soit souvent considérée comme un indicateur d'un statut élevé de la femme, toutes les sociétés, même si elles accordent aux femmes ce droit, ne considèrent pas les femmes divorcées comme les femmes mariées ou même comme les hommes divorcés. Les veuves sont également traitées différemment selon les sociétés, protégées dans certaines et rejetées et exclues dans d'autres. De même, la façon dont sont traitées les femmes en âge de reproduction qui n'ont jamais été mariées peut varier d'une société à l'autre, que ce soit en terme de respect ou d'accès aux ressources. Néanmoins, au niveau social, la proportion de femmes restant célibataires aux âges de reproduction peut être indicative de la capacité des femmes à rester autonomes dans une société.

On peut également différencier les hommes et les femmes par le nombre de fois qu'ils ont été mariés. Toutes les sociétés n'acceptent pas de façon identique le remariage des femmes. Par conséquent, la proportion de femmes qui sont remariées dans une société peut nous renseigner indirectement sur la facilité avec laquelle une femme peut mettre un terme à un mariage et en contracter un autre. Étudier les caractéristiques des mariages qui se sont terminés par un divorce permet de mieux connaître les raisons de l'instabilité des mariages.

En Mauritanie, le mariage est quasi-universel, car il est le seul cadre légal dans lequel les relations sexuelles et la reproduction sont acceptées. Le mariage « est source d'équilibre de la vie sociale par la sécurité, la stabilité et la chaleur humaine » (Ould Kebd, 1994). Le Code de Statut Personnel (CSP), loi réglementant le mariage en Mauritanie, définit le mariage en ces termes : « Le mariage est un contrat légal par lequel un homme et une femme s'unissent en vue d'une vie conjugale durable. Il a pour but la fidélité et la procréation. Il est établi par un acte officiel » (Code du Statut Personnel, Articles 1 et 2, 2001). De plus, la Code de Statut Personnel énumère toutes les formes de divorce prévues par la Chariâ islamique et décrit les conditions selon lesquelles il doit se passer ainsi que les droits et devoirs qui en résultent. En tout état de cause, le divorce est un phénomène largement répandu dans la société mauritanienne. Selon une étude qualitative (Ould Mahboubi, 2001), « 35 % des femmes enquêtées considéraient que le divorce est un phénomène normal. ». Il est utile de noter ici que le divorce est également un phénomène relativement bien accepté par la société, voire valorisant pour la femme car, jusqu'à une période encore récente, le nombre de mariages conférait à la femme un certain prestige dans la société.

Dans ce chapitre, les données sont présentées en fonction de différents aspects du mariage. Les femmes et les hommes sont comparés sur le plan de leur statut matrimonial et de leur âge au premier mariage. De même, dans ce chapitre, nous examinerons les données concernant le choix de l'époux et également celles portant sur les mariages consanguins. Au niveau individuel, un âge précoce au mariage, en particulier pour les femmes, est associé de manière positive à un niveau

d'instruction peu élevé, et à un âge précoce à la première naissance. Ces facteurs, à leur tour, sont susceptibles d'affecter de manière négative les opportunités qui s'offrent aux femmes, leur autonomie et leur santé (Mason, 1986 ; Bledsoe et Cohen, 1993). Au niveau social, un âge précoce au premier mariage implique une limitation de l'autonomie de la femme ; cela implique aussi que la femme demeure sous l'autorité de l'homme, que sa sexualité fasse l'objet d'un contrôle strict et qu'elle ne soit valorisée que du point de vue de ses capacités de reproductrice et qu'en tant que ménagère (Dixon-Mueller, 1993 ; Papanek, 1989). Le statut de la femme peut être encore plus affecté négativement quand l'âge précoce au mariage se combine à de grandes différences d'âges et de niveau d'instruction entre les époux.

Par ailleurs, nous étudierons aussi la fréquence des divorces et des remariages. En Mauritanie, la polygamie ainsi que le divorce et les remariages sont des phénomènes relativement courants. Pour cette raison, nous étudierons la prévalence de la polygamie et la fréquence des mariages multiples qui sera suivie de commentaires sur la stabilité des premiers mariages et sur le processus des remariages.

#### **4.1 Profil matrimonial des femmes et des hommes**

Le tableau 4.1 présente la distribution des femmes et des hommes de 15–49 ans par statut matrimonial selon l'âge actuel. L'âge différent auquel les hommes et les femmes contractent leur premier mariage implique qu'à chaque âge, les proportions de mariés soient différentes pour les hommes et les femmes. Étant donné que le mariage peut se terminer, soit par le décès d'un conjoint, soit par le divorce, le profil matrimonial des hommes et des femmes sera également influencé par la facilité et le niveau d'acceptation du divorce et du remariage, et également par le niveau de mortalité adulte. Les différences de mortalité entre les sexes, les différences d'âge entre conjoints et la facilité avec laquelle les hommes et les femmes peuvent se remarier influenceront particulièrement les proportions de veufs et de veuves. Dans les sociétés qui pratiquent la polygamie, les hommes sont moins susceptibles de devenir veufs ou d'être divorcés puisque, ayant plusieurs épouses, le décès ou le divorce de l'une des épouses ne leur donne pas le statut de veuf ou de divorcé.

Dans l'ensemble, on constate au tableau 4.1 qu'un peu plus d'un quart des femmes de 15–49 ans (29 %) étaient toujours célibataires contre plus de la moitié des hommes du même groupe d'âges (54 %). Plus d'une femme sur deux (59 %) était actuellement mariée ; chez les hommes, cette proportion est un peu plus faible (44 %). En outre, 11 % des femmes étaient divorcées contre 2 % des hommes. Cet écart peut s'expliquer par la facilité pour les hommes à se remarier et/ou à se remarier rapidement, ainsi que par l'effet de la polygamie. Enfin, 2 % des femmes étaient veuves contre 0,3 % des hommes. Comme le montre le graphique 4.1, on constate que, chez les femmes, les proportions de célibataires diminuent régulièrement avec l'âge, alors que chez les hommes, ces proportions diminuent beaucoup moins rapidement. À 30–34 ans, les hommes célibataires sont plus de trois fois plus nombreux que les femmes (23 % contre 7%) ; à partir du groupe d'âges 35–39

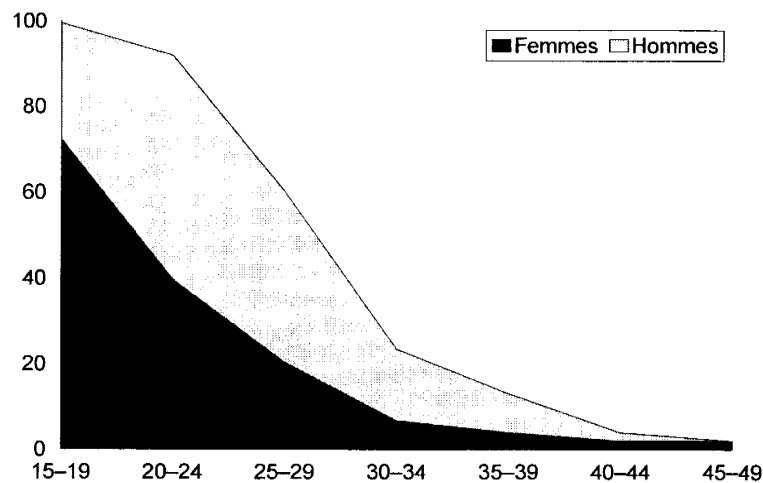
ans, on constate la tendance inverse, la proportion d'hommes actuellement mariés étant supérieure à celle des femmes. Cette situation s'explique essentiellement par le fait qu'à partir de 35 ans, entre 11 % et 20 % de femmes sont divorcées contre seulement 2-3 % d'hommes. En ce qui concerne le divorce, il faut souligner que la proportion de femmes divorcées était de 14 % en 1981 (Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité, 1981), contre 11 % à l'EDSM de 2000-01.

**Tableau 4.1 État matrimonial par sexe**

Répartition (en %) des femmes et des hommes par état matrimonial actuel selon l'âge, EDS Mauritanie 2000-01

Groupe d'âges	Célibataire	Actuellement marié	Veuf	Divorcé	Total	Effectif
<b>FEMMES</b>						
15-19	72,3	24,0	0,0	3,7	100,0	1 697
20-24	39,6	50,9	0,4	9,1	100,0	1 467
25-29	20,4	66,5	1,2	11,9	100,0	1 306
30-34	6,7	75,7	1,7	15,9	100,0	1 191
35-39	3,9	83,1	2,0	11,0	100,0	833
40-44	2,0	73,7	4,6	19,7	100,0	774
45-49	2,0	76,6	10,7	10,7	100,0	459
Ensemble	28,6	58,8	1,9	10,8	100,0	7 728
<b>HOMMES</b>						
15-19	99,5	0,5	0,0	0,0	100,0	494
20-24	91,9	7,1	0,0	1,0	100,0	319
25-29	60,3	36,2	0,4	3,2	100,0	299
30-34	23,4	71,6	0,2	4,8	100,0	258
35-39	13,1	84,4	0,0	2,5	100,0	227
40-44	4,0	92,7	1,5	1,8	100,0	249
45-49	0,9	96,7	0,0	2,4	100,0	140
Ensemble	53,7	44,1	0,3	1,9	100,0	1 987

*Graphique 4.1 Proportion de femmes et d'hommes célibataires selon l'âge*



## 4.2 Âge au premier mariage

En Mauritanie, les femmes se marient très jeunes. En effet, comme on peut le constater au tableau 4.2, globalement, la moitié des femmes de 30–49 ans ont contracté un premier mariage à 16,4 ans. La pratique du mariage précoce est encore assez répandue puisque 28 % des jeunes filles actuellement âgées de 15–19 ans sont mariées : 13 % ont contracté un premier mariage avant l'âge exact de 15 ans et 14 % à 15 ans ou plus. Cependant, on constate que des générations les plus anciennes aux plus jeunes, les proportions de femmes qui se marient très jeunes diminuent. En effet, parmi les femmes de 40–49 ans, 40 % avaient déjà contracté leur premier mariage avant l'âge exact de 15 ans ; parmi celles de 30–39 ans, cette proportion est de 32 % et à 20–29 ans, elle n'est plus que de 23 %. Cette baisse progressive de l'âge au premier mariage, illustrée par le graphique 4.2, s'explique par l'effet de l'instruction, en particulier l'amélioration du niveau de scolarisation des filles. La mise en vigueur du CSP qui fixe à 18 ans l'âge légal au premier mariage renforcera sans doute cette tendance. À l'opposé, les hommes se marient beaucoup plus tard que les femmes. Ce n'est qu'à 26,8 ans que la moitié des hommes de 30–49 ans ont déjà contracté un premier mariage, soit 10 ans plus vieux que les femmes. Parmi les 15–19 ans, la quasi-totalité sont encore célibataires. À l'âge de 20–29 ans, la proportion des hommes célibataires est encore de 77 % contre 31 % pour les femmes. Ensuite, cette proportion chute brutalement et passe de 19 % à l'âge de 30–39 ans, à 3 % à l'âge de 40–49 ans.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la précocité de l'âge au premier mariage des femmes mauritaniennes et, à l'opposé, l'âge tardif des hommes au premier mariage ; on peut citer, entre autres, les raisons suivantes :

- la liberté dont jouissent les garçons par rapport aux filles, quant à la manière de gérer leur avenir et l'attention dont ils bénéficient à cet égard de la part des parents qui encouragent

Tableau 4.2 Âge au premier mariage

Répartition (en %) des femmes et des hommes par âge au premier mariage selon l'âge actuel, EDS Mauritanie 2000–01

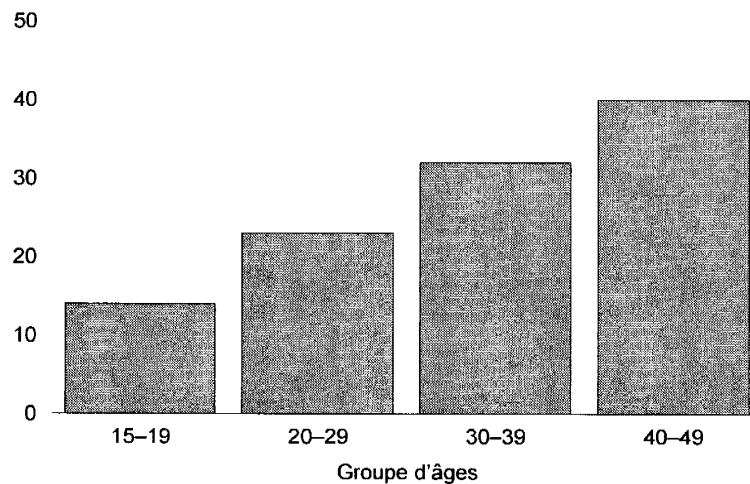
Groupe d'âges et âge exact au mariage	Femme	Homme
<b>15–19 ans</b>		
Célibataire	72,3	99,5
Marié:		
Avant âge exact de 15 ans	13,9	0,0
À l'âge de 15 ans ou plus	14,4	0,5
Total	100,0	100,0
<b>20–29 ans</b>		
Célibataire	30,6	76,6
Marié:		
Avant âge exact de 15 ans	23,1	0,1
Entre 15 et avant 18 ans	17,2	2,6
Entre 18 et avant 20 ans	12,4	2,1
À l'âge de 20 ans ou plus	16,8	18,6
Total	100,0	100,0
<b>30–39 ans</b>		
Célibataire	5,5	18,6
Marié:		
Avant âge exact de 15 ans	31,7	0,0
Entre 15 et avant 18 ans	26,2	6,9
Entre 18 et avant 20 ans	11,2	6,9
Entre 20 et avant 22 ans	8,7	11,7
Entre 22 et avant 25 ans	7,8	12,4
Entre 25 et avant 30 ans	6,4	27,6
À l'âge de 30 ans ou plus	2,5	15,9
Total	100,0	100,0
<b>40–49 ans</b>		
Célibataire	2,0	2,9
Marié:		
Avant âge exact de 15 ans	39,5	0,5
Entre 15 et avant 18 ans	22,2	4,9
Entre 18 et avant 20 ans	11,0	7,3
Entre 20 et avant 22 ans	8,9	9,3
Entre 22 et avant 25 ans	7,1	21,0
Entre 25 et avant 30 ans	5,3	23,7
Entre 30 et avant 35 ans	2,3	20,9
Entre 35 et avant 40 ans	1,2	6,9
À l'âge de 40 ans ou plus	0,5	2,6
Total	100,0	100,0
<b>Âge médian au premier mariage</b>		
20–49 ans	17,7	NC
30–49 ans	16,4	26,8

NC : Non calculé parce que moins de 50 % des hommes du groupe d'âges 20–49 ans sont mariés avant l'âge de 20 ans.

davantage les garçons que les filles à « se faire une situation » avant de se marier. Ce manque de liberté peut conduire les filles à accepter le mariage dans l'espoir de gagner une plus grande marge de manœuvre pour mener leur vie ;

- les responsabilités différentes attribuées aux hommes et aux femmes en ce qui concerne la prise en charge des foyers, en particulier après la naissance d'enfants, ce qui pousse les hommes à reculer leur mariage en attendant de trouver une source de revenu.
- l'avantage matériel tiré de la dot apportée par la jeune fille et la crainte du garçon qui ne dispose pas encore de moyens propres, de ne pouvoir prendre en charge le surcroît de dépenses consécutives au mariage.

Graphique 4.2 Pourcentage de femmes qui étaient déjà mariées à l'âge de 15 ans, selon l'âge actuel



### 4.3 Caractéristiques des premiers mariages

Durant l'EDSM, on a posé aux femmes mariées plusieurs questions sur leur premier mariage. En particulier, on a interrogé les femmes mariées sur le choix de leur conjoint, sur la consanguinité, et sur le niveau d'instruction et l'âge de leur premier mari. Ces informations permettent d'analyser le processus du mariage des femmes. L'implication des femmes dans le choix du conjoint est un indicateur direct du pouvoir d'action des femmes (Kishor, 2000) puisqu'il mesure un des moyens de contrôle qu'ont les femmes sur leur vie. La consanguinité est un autre facteur susceptible d'influencer le pouvoir d'action des femmes. La consanguinité, ou le mariage entre parents, permet aux femmes de bénéficier de manière incontestable d'une protection en tant que mariée ; on a constaté que ce type de mariage est relativement fréquent dans certaines régions d'Inde où les femmes jouissent d'un statut élevé (Dyson et Moore, 1983). Cependant, dans les pays musulmans, des recherches ont montré que la consanguinité peut être corrélée à un statut peu élevé des femmes (Nawar, Llyod et Ibrahim, 1994 ; Moghadam 1993).

Le tableau 4.3 présente la distribution des femmes mariées par âge à leur premier mariage selon leur participation au choix du mari, la consanguinité et les différences sur le plan de l'âge et du niveau d'instruction avec leur mari. L'analyse de ces données selon l'âge au premier mariage permet de mettre en évidence d'éventuelles variations du processus de mariage selon l'âge des femmes au premier mariage. Dans la mesure où un âge très jeune au mariage tend à être associé à un faible pouvoir d'action des femmes, on peut s'attendre à ce que plus l'âge des femmes au mariage est précoce, plus leur participation au choix de leur conjoint sera faible et plus les différences d'âges entre époux seront importantes.

En Mauritanie, selon les préceptes de la Chariâ, qui sont à la base de l'élaboration du Code du Statut Personnel (CSP), le mariage d'une jeune fille ne peut être légal qu'avec son consentement, cela quel que soit son âge. Toutefois, le poids des traditions et la pudeur qui caractérise la société mauritanienne en matière de relations hommes-femmes font que des jeunes filles entrent en union sans leur accord expressément déclaré. Ceci est particulièrement vrai quand le mariage en question représente un enjeu du point de vue matériel et/ou parental pour la famille de la jeune fille. Les résultats du tableau 4.3, présentant les caractéristiques des mariages, indiquent que plus de la moitié des femmes (56 %) ont choisi, seule ou avec leur mari, leur mari : dans près d'un quart des cas, c'est la famille qui a choisi, mais l'enquêtée était d'accord (25 %), dans 7 % des cas, c'est le mari, sa famille ou quelqu'un d'autre (dans moins d'un pour cent des cas) qui a effectué le choix, mais toujours avec l'accord de l'enquêtée. Par contre, les mariages contractés sans l'accord de la femme représentent 11 % des cas. Globalement, on peut néanmoins conclure que la majorité des Mauritanienues choisissent leur époux ou sont d'accord avec le choix qui a été effectué. Les résultats selon l'âge montrent que plus les femmes se marient tard, plus elles ont tendance à choisir elles-mêmes leur mari. En effet, parmi les femmes qui se sont mariées avant 15 ans, dans seulement 41 % des cas, le choix du mari a été le résultat d'une décision personnelle ou conjointe ; parmi celles qui se sont mariées à l'âge de 22 ans ou plus, plus des trois quarts des femmes ont choisi leur premier mari seule, ensemble avec le mari, ou avec quelqu'un d'autre. Il semble donc qu'un âge au premier mariage précoce ne favorise pas la capacité de décision de la femme à décider de son mariage.

Le tableau 4.3 présente aussi les résultats concernant les mariages consanguins en fonction de l'âge au mariage. On note que plus des deux tiers des femmes sont mariées à des parents : 42 % ont contracté un mariage avec un cousin paternel, éloigné ou proche ; 18 % avec un cousin maternel, éloigné ou proche et 8 % avec un autre parent. Les mariages avec des hommes sans lien de parenté représentent 32 %. Cette proportion relativement élevée de mariages consanguins s'explique par le fait que, dans la société traditionnelle mauritanienne, une femme qui se marie à son cousin bénéficie de la même protection que celle qu'elle avait au sein de sa propre famille. On peut également expliquer cette proportion élevée par la pression sociale qui prédispose la femme à choisir son conjoint au sein de son milieu parental.

Tableau 4.3 Caractéristiques des mariages

Répartitions (en %) des femmes selon différentes caractéristiques de leur mariage, par âge au premier mariage, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques du mariage	Âge au premier mariage						Ensemble des femmes
	Moins de 15 ans	15-17	18-21	22-24	25-29	30+	
<b>Choix du premier mari</b>							
L'enquêtée a choisi:							
Seule	21,9	24,8	31,5	32,2	30,1	44,7	26,5
Avec son mari	18,8	30,5	34,9	42,7	45,4	33,5	29,0
Avec quelqu'un d'autre	0,5	0,8	0,8	2,4	0,6	0,0	0,8
L'enquêtée était d'accord, mais :							
La famille de l'enquêtée a choisi	32,6	26,9	17,4	13,8	13,4	8,2	24,8
Le mari ou sa famille a choisi	6,7	7,1	8,3	4,5	7,0	12,4	7,1
Quelqu'un d'autre a choisi	0,7	0,1	0,4	1,0	0,3	0,0	0,5
L'enquêtée n'était pas d'accord, et :							
La famille de l'enquêtée a choisi	16,3	7,2	4,9	1,9	1,4	1,1	9,2
Le mari ou sa famille a choisi	1,7	2,0	0,9	1,2	1,5	0,0	1,5
Quelqu'un d'autre a choisi	0,2	0,3	0,4	0,2	0,0	0,0	0,3
ND	0,6	0,4	0,4	0,1	0,2	0,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Consanguinité (avec le premier mari)</b>							
L'époux est un cousin direct paternel	30,7	32,4	31,3	30,5	30,8	26,3	31,2
L'époux est un cousin direct maternel	13,1	12,0	11,3	8,4	7,8	11,5	11,7
L'époux est un cousin éloigné paternel	11,7	10,0	10,0	11,0	11,2	17,1	10,9
L'époux est un cousin éloigné maternel	5,8	6,0	4,6	7,3	8,9	4,2	5,8
L'époux est un autre parent	7,9	7,8	9,1	6,4	7,3	2,4	7,9
L'époux n'est pas un parent	30,2	31,5	33,6	36,4	32,6	38,5	32,1
ND	0,6	0,3	0,0	0,0	1,4	0,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes non célibataires	1 996	1 491	1 229	446	256	99	5 517
<b>Écart de niveau d'instruction entre époux<sup>1</sup></b>							
La femme : aucune instruction ; le mari :							
Aucune instruction	28,8	28,2	22,4	14,7	16,6	17,3	24,8
Instruction coranique	10,0	4,9	5,5	5,4	5,1	7,7	6,8
Niveau primaire	3,3	2,0	3,6	2,4	1,6	0,7	2,8
Niveau secondaire ou plus	2,8	2,7	2,0	3,1	1,6	1,1	2,5
ND/NSP	1,3	1,0	0,7	0,8	0,2	0,6	1,0
La femme : niveau coranique ; le mari :							
Aucune instruction	4,0	3,9	3,4	5,2	3,8	3,7	3,9
Instruction coranique	17,5	15,0	14,6	18,3	21,6	27,3	16,6
Niveau primaire	4,2	3,4	2,6	3,4	3,1	1,7	3,4
Niveau secondaire ou plus	4,4	4,4	5,2	3,5	7,1	6,7	4,7
ND/NSP	0,8	1,2	0,8	0,9	0,7	0,0	0,9
La femme : niveau primaire ; le mari :							
Aucune instruction	7,2	5,1	5,4	3,4	5,2	6,5	5,7
Instruction coranique	4,3	7,2	4,3	6,5	6,0	7,9	5,4
Niveau primaire	4,1	3,8	4,6	2,7	2,6	0,9	3,8
Niveau secondaire ou plus	3,2	6,5	7,7	9,0	5,4	7,0	5,9
ND/NSP	1,0	1,5	1,2	0,5	0,6	0,0	1,1
La femme : niveau secondaire ou plus ; le mari :							
Aucune instruction	0,4	1,3	1,1	1,3	1,3	0,0	0,9
Instruction coranique	1,1	0,7	1,1	2,2	0,9	1,4	1,1
Niveau primaire	0,2	0,9	2,1	1,3	0,9	3,0	1,1
Niveau secondaire ou plus	1,4	5,2	11,2	14,3	15,5	6,3	6,9
ND/NSP	0,1	1,1	0,7	1,0	0,4	0,2	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes mariées une seule fois	1 312	1 119	1 005	394	221	95	4 145
<b>Écart d'âge entre époux (femmes actuellement mariées)</b>							
La femme est plus âgée que le mari	1,3	1,0	1,4	5,4	8,9	17,4	2,3
La femme est plus jeune que le mari de :							
0-4 ans	5,7	10,5	13,0	16,1	25,2	20,9	11,1
5-9 ans	20,5	29,3	29,2	32,3	26,9	17,2	26,4
10-14 ans	32,3	29,7	25,9	22,3	19,5	17,1	28,1
15 ans ou plus	39,2	29,0	30,1	23,2	18,4	27,3	31,4
ND	1,0	0,5	0,4	0,6	1,1	0,0	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes actuellement mariées et mariées seulement une fois	1 128	973	862	330	179	72	3 544

NSP : Ne sait pas ; ND : Non déterminé

<sup>1</sup> Mari actuel pour les femmes mariées, dernier mari pour les veuves et divorcées

En ce qui concerne l'écart de niveau d'instruction entre époux, on observe que les femmes sont généralement mariées à des hommes du même niveau d'instruction. Ainsi 25 % des femmes sont sans instruction et ont un mari sans instruction, et 17 % des femmes n'ont qu'une instruction coranique et ont épousé un homme ayant aussi une instruction coranique. De même, 7 % des femmes ont un niveau secondaire et ont épousé un homme du même niveau d'instruction. Par contre, les femmes ayant un niveau d'instruction primaire ont tendance à épouser des hommes ayant un niveau d'instruction différent : 6 % des femmes ont un niveau primaire et ont épousé un homme sans instruction et 6 % ont un niveau primaire et ont épousé un homme ayant un niveau secondaire.

En ce qui concerne les résultats selon l'écart d'âge entre les époux, on constate que près d'une femme sur trois (31 %) a une différence d'âge de 15 ans ou plus avec son époux. Dans moins d'un tiers des cas (28 %), la différence d'âge entre époux est de 10–14 ans et dans environ un quart des cas, elle est de 5–9 ans. Les proportions de femmes ayant une différence d'âge de 15 ans avec leur époux en fonction de leur âge au premier mariage suivent une courbe en U : c'est parmi les femmes qui se sont mariées à moins de 15 ans que la probabilité d'avoir une telle différence est la plus élevée (39 %) ; cette probabilité diminue ensuite avec l'âge au mariage pour atteindre un minimum de 18 % parmi les femmes mariées à 25–29 ans puis augmente de nouveau pour se situer à 27 % parmi les femmes qui se sont mariées à 30 ans ou plus.

Pour déterminer les caractéristiques des femmes selon qu'elles choisissent ou non leur premier mari, le tableau 4.4 présente la distribution des femmes non célibataires par niveau de participation dans le choix de leur premier mari selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Le niveau de participation de la femme dans le choix de son mari varie de manière importante selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Tout d'abord en fonction de l'âge, on constate que c'est parmi les femmes de 20–29 ans que la proportion de celles qui ont choisi seule leur mari est la plus élevée (62 %) et qu'à l'opposé, c'est parmi les plus âgées que cette proportion est la plus faible (48 %). Les résultats selon l'état matrimonial montrent que 19 % des femmes divorcées n'étaient pas d'accord avec le choix du mari qui a été imposé par la famille ou par quelqu'un d'autre. Cette proportion n'est que de 9 % chez les femmes mariées. On constate ensuite que plus le niveau d'instruction est élevé, plus les proportions de femmes qui ont choisi seule sont élevées : parmi les femmes sans instruction, un peu plus d'une femme sur deux (55 %) a choisi son mari, contre 61 % parmi celles de niveau primaire et près des trois quarts de celles ayant un niveau secondaire ou plus. De même, en ce qui concerne le lien de parenté avec le mari, les données montrent que c'est parmi les femmes mariées avec un homme non apparenté que la proportion de celles qui ont décidé seule du choix de leur mari est la plus élevée (63 %) alors que dans le cas de mariage consanguin, c'est plus fréquemment la famille qui choisit, avec ou sans l'accord de la femme. Ce sont les femmes mariées à un cousin direct maternel qui ont la probabilité la plus faible de choisir leur mari (50 %).



Tableau 4.4 Choix du premier mari

Répartition (en %) des femmes non célibataires selon leur niveau de participation dans le choix de leur premier mari selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Choix du mari									ND	Total	Effectif	
	L'enquêtée a choisi son mari :			L'enquêtée était d'accord, mais le mari a été choisi par :			L'enquêtée n'était pas d'accord et la mari a été choisi par :						
	Seule	Avec son mari	Avec quelqu'un d'autre	Sa propre famille	Son mari ou la famille du mari	Quelqu'un d'autre	Sa propre famille	Son mari ou la famille du mari	Quelqu'un d'autre				
<b>Groupe d'âges</b>													
15-19	24,7	30,2	0,5	28,0	8,6	0,2	6,2	1,0	0,2	0,3	100,0	471	
20-29	28,3	33,2	0,6	21,0	7,2	0,3	7,5	1,1	0,2	0,5	100,0	1926	
30-39	26,8	28,4	0,9	24,9	6,7	0,5	9,9	1,5	0,1	0,2	100,0	1912	
40-49	23,6	23,0	1,1	29,5	7,0	0,7	11,8	2,2	0,5	0,7	100,0	1209	
<b>État matrimonial actuel</b>													
Mariée	26,3	29,6	0,8	25,5	7,5	0,4	7,9	1,3	0,2	0,4	100,0	4541	
Veuve	25,9	26,8	1,6	30,7	2,5	0,6	10,5	0,2	1,1	0,0	100,0	144	
Divorcée	27,3	26,4	0,5	20,2	5,8	0,8	15,7	2,6	0,4	0,5	100,0	833	
<b>Résidence</b>													
Urbain	33,0	26,0	1,0	18,2	6,1	0,4	12,7	2,0	0,2	0,5	100,0	2406	
Rural	21,4	31,4	0,7	30,0	7,9	0,5	6,5	1,1	0,3	0,4	100,0	3111	
<b>Niveau d'instruction</b>													
Aucun	29,4	24,8	0,9	29,9	5,7	0,3	7,2	1,0	0,1	0,7	100,0	2006	
Coranique seulement	17,1	31,1	1,1	25,1	10,3	0,8	11,9	2,1	0,4	0,2	100,0	1729	
Primaire	28,7	31,4	0,5	22,3	5,8	0,6	8,6	1,7	0,3	0,3	100,0	1218	
Secondaire ou plus	40,0	32,5	0,2	11,5	5,1	0,0	8,9	1,0	0,3	0,5	100,0	564	
<b>Consanguinité, le mari est:</b>													
Cousin direct paternel	26,8	25,4	0,7	27,2	8,8	0,1	9,1	1,4	0,2	0,3	100,0	1722	
Cousin direct maternel	18,0	30,6	1,3	29,9	9,0	0,1	9,2	1,3	0,0	0,4	100,0	648	
Autre cousin paternel	21,4	29,1	0,9	30,8	6,8	0,7	7,0	1,9	0,4	1,0	100,0	602	
Autre cousin maternel	20,3	40,9	0,9	21,6	5,9	0,0	9,6	0,6	0,0	0,1	100,0	321	
Autre parent	15,5	36,2	0,7	31,3	3,4	1,4	8,6	2,0	0,0	0,9	100,0	435	
Pas apparenté	34,7	28,0	0,7	17,7	6,0	0,7	9,9	1,6	0,4	0,4	100,0	1770	
<b>Ensemble</b>	26,5	29,0	0,8	24,8	7,1	0,5	9,2	1,5	0,3	0,4	100,0	5517	

Note : L'ensemble comprend 20 cas pour lesquels on ne dispose pas d'information sur la consanguinité.  
 ND : Non déterminé

#### 4.4 Polygamie

Les hommes et les femmes peuvent se marier plusieurs fois au cours de leur vie. Ils peuvent contracter des mariages successifs, rompre un mariage avant d'en contracter un autre ou ils peuvent avoir plusieurs conjoints en même temps. En Mauritanie, les hommes et les femmes peuvent contracter plusieurs mariages durant leur vie mais seuls les hommes peuvent avoir plusieurs épouses (quatre au maximum). En fait, que les femmes soient ou non dans des unions polygames, l'acceptation de la polygamie par la société a pour conséquence d'affaiblir le pouvoir d'action de la femme. Dans ce type de société, la situation de la femme est limitée par le fait que l'homme a la possibilité de prendre une autre épouse.

Le tableau 4.5 présente les proportions de polygames parmi les femmes et les hommes à différents âges et par caractéristiques socio-démographiques. Tout d'abord, il faut préciser que si, pour les hommes, la polygamie équivaut à des mariages multiples, ce n'est pas le cas pour les femmes.

**Tableau 4.5 Polygamie**

Répartition (en %) des femmes actuellement mariées par nombre de co-épouses et répartition (en %) des hommes par nombre d'épouses selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Femme						Homme			
	Nombre de co-épouses				Total	Effectif	Nombre d'épouses		Total	Effectif
	Aucune	1	2+	ND			1	2+		
<b>Groupe d'âges</b>										
15-19	95,2	2,4	2,1	0,2	100,0	408	*	*	100,0	2
20-29	92,6	4,3	2,5	0,5	100,0	1 616	96,2	3,8	100,0	131
30-39	85,9	8,6	5,0	0,5	100,0	1 594	95,6	4,4	100,0	377
40-49	82,2	9,3	7,9	0,6	100,0	923	93,2	6,8	100,0	367
<b>Résidence</b>										
Urbain	88,9	6,3	4,2	0,5	100,0	1 841	94,1	5,9	100,0	434
Rural	88,0	6,9	4,6	0,5	100,0	2 700	95,3	4,7	100,0	443
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	81,1	11,0	7,5	0,4	100,0	1 740	90,6	9,4	100,0	230
Coranique seulement	93,0	3,6	2,7	0,7	100,0	1 374	96,7	3,3	100,0	224
Primaire	92,7	4,8	2,2	0,4	100,0	976	95,4	4,6	100,0	165
Secondaire ou plus	93,0	3,4	3,3	0,3	100,0	451	96,1	3,9	100,0	257
<b>Index de bien-être</b>										
1 (plus pauvre)	93,2	2,5	3,7	0,6	100,0	916	98,3	1,7	100,0	157
2	87,5	8,5	3,3	0,7	100,0	946	94,4	5,6	100,0	205
3	81,1	10,5	8,0	0,3	100,0	915	88,5	11,5	100,0	131
4	90,1	6,2	3,4	0,3	100,0	887	91,2	8,8	100,0	155
5 (plus riche)	90,2	5,5	3,8	0,5	100,0	876	98,3	1,7	100,0	228
<b>Ensemble</b>	88,4	6,7	4,5	0,5	100,0	4 541	94,7	5,3	100,0	876

\* Non calculé; basé sur moins de 25 cas non pondérés  
 ND : Non déterminé

Par conséquent, les hommes actuellement mariés sont classés par leur nombre actuel d'épouses alors que les femmes le sont par le nombre de leurs co-épouses.

La polygamie est une pratique peu répandue en Mauritanie, puisqu'elle ne concerne que 12 % des femmes. Ce chiffre confirme celui avancé par l'Enquête Nationale Mauritanienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant (Direction de la Statistique, 1992) qui est de 9 %. De plus, parmi les hommes mariés de 15-49 ans, seulement 5 % sont en union polygame. C'est parmi les femmes de 40-49 ans (18 %) et celles sans instruction (19 %) que l'on constate la proportion la plus élevée de femmes polygames. Bien que la polygamie soit légalement autorisée par la législation mauritanienne, en fait, les conditions requises découragent le recours à cette pratique.

Dans le but d'étudier les caractéristiques des femmes actuellement impliqués dans des unions polygames, le tableau 4.6 présente la distribution des femmes en union polygame par âge et niveau d'instruction du mari. Les résultats mettent en évidence des écarts d'âges importants entre conjoints. Dans l'ensemble, environ la moitié des femmes de 20-39 ans qui sont en union polygame sont mariées à des hommes qui ont, en moyenne, au moins 20 ans de plus qu'elles. Cela suggère que dans les unions polygames, les femmes ont une différence d'âge avec leur époux beaucoup plus importante que l'écart moyen. Bien que les données ne permettent pas de le déterminer ici, cela se vérifie probablement pour les femmes de 40-49 ans.

**Tableau 4.6 Âge et niveau d'instruction des couples polygames**

Répartition (en %) des femmes actuellement en union polygame selon l'âge et le niveau d'instruction de leur mari, en fonction de leur âge et de leur niveau d'instruction, EDS Mauritanie 2000-01

Âge et niveau d'instruction de la femme	Âge actuel du mari					NSP/ND	Total	Niveau d'instruction du mari					Total	Effectif
	20-29	30-39	40-49	50+	Aucun			Coranique	Primaire	Secondaire ou plus	NSP/ND			
<b>Groupe d'âge</b>														
20-29	2,9	39,5	31,9	24,8	0,9	100,0	49,9	22,2	9,1	10,8	8,0	100,0	110	
30-39	0,3	9,9	41,4	46,9	1,5	100,0	50,6	26,1	10,6	7,1	5,6	100,0	217	
40-49	0,0	1,6	11,0	85,0	2,4	100,0	56,3	22,0	8,1	12,2	1,5	100,0	159	
<b>Niveau d'instruction</b>														
Aucun	1,3	15,4	21,6	60,1	1,5	100,0	68,1	18,9	6,3	4,6	2,1	100,0	321	
Coranique	0,0	8,7	40,6	47,2	3,5	100,0	22,5	40,4	15,4	11,8	10,0	100,0	86	
Primaire	1,4	22,6	36,8	39,2	0,0	100,0	24,7	29,2	16,9	17,8	11,4	100,0	67	
Secondaire ou plus	(0,0)	(24,1)	(56,3)	(19,6)	(0,0)	100,0	(29,3)	(9,3)	(19,3)	(40,7)	(1,3)	100,0	30	
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	1,0	15,8	28,9	52,7	1,6	100,0	52,2	23,4	10,1	9,7	4,6	100,0	505	

NSP : Ne sait pas ; ND : Non déterminé

( ) Basé sur 25-49 cas non pondérés

<sup>1</sup> Y compris 19 couples pour lesquels la femme est âgée de 15-19 ans.

Par ailleurs, on constate que la majorité des femmes en union polygame, quel que soit leur niveau d'instruction, sont mariées à des hommes sans instruction (52 %). En outre, 68 % des femmes en union polygame qui sont sans instruction sont mariées à des hommes également sans instruction. Ainsi, globalement, 43 % de l'ensemble des femmes en union polygame sont sans instruction et ont épousé un homme sans instruction.

#### 4.5 Rupture du mariage et remariage

La société mauritanienne se caractérise par une grande instabilité conjugale. À cet égard, les données de l'EDSM montrent que seulement 64 % des femmes ne se sont mariées qu'une fois, alors que 31 % d'entre elles divorcent et que 4 % deviennent veuves. Par ailleurs, le remariage est assez répandu, car 74 % des divorcées et des veuves sont parvenues à se remarier et 25 % des femmes non célibataires ont contracté plus d'un mariage. Cette proportion est de 30 % chez les hommes. L'écart entre les hommes et les femmes pourrait être lié au fait qu'une divorcée ou une veuve éprouve des difficultés de remariage à cause des enfants issus d'un mariage antérieur, ce qui n'est pas le cas pour l'homme. Le but de cette section est d'examiner les caractéristiques des mariages rompus, leur durée, les caractéristiques des femmes qui ont contracté ces mariages, les raisons pour lesquelles il y a eu divorce, les caractéristiques des femmes qui se remarient après un divorce et le moment auquel a lieu le remariage contracté.

Alors que la polygamie signifie être marié à plusieurs femmes en même temps, la multiplicité des unions peut prendre la forme d'une « monogamie en série », c'est-à-dire le processus du mariage ; sa rupture, soit par divorce, soit par veuvage ; et le remariage. Le tableau 4.7 présente la répartition en pourcentage des femmes et des hommes mariés par nombre de fois qu'ils ont contrac-

té un mariage. Ces résultats permettent d'avoir une meilleure connaissance de la stabilité des mariages en Mauritanie, en particulier pour les femmes. En ce qui concerne les hommes, du fait de la polygamie, les mariages multiples n'impliquent pas nécessairement un manque de stabilité. Par conséquent, les résultats pour les hommes et pour les femmes doivent être interprétés différemment.

Tout d'abord, on constate, au tableau 4.7, qu'une femme non célibataire sur quatre a contracté, au moins, deux mariages. Cela suggère que plus d'un quart des premiers mariages se termine, soit par un divorce, soit par un veuvage. C'est parmi les femmes vivant en milieu urbain (36 %) et parmi

**Tableau 4.7 Nombre de mariages des femmes et des hommes, mariés, veufs/veuves et divorcés**

Répartition (en %) des femmes et des hommes mariés, veufs et divorcés (âgés de 15 à 49 ans) selon le nombre de mariages, en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Femmes							Hommes						
	Nombre de mariages							Nombre de mariages						
	1	2	3	4+	ND	Total	Effectif	1	2	3	4+	ND	Total	Effectif
<b>Âge actuel</b>														
15-19 ans	96,3	3,7	0,0	0,0	0,0	100,0	471	*	*	*	*	100,0	100,0	2
20-29	83,4	14,0	1,8	0,5	0,4	100,0	1 926	0,0	10,6	2,0	0,4	86,9	100,0	144
30-39	68,1	22,2	7,0	2,6	0,1	100,0	1 912	0,5	17,3	3,8	2,6	75,8	100,0	395
40-49	64,9	21,0	8,3	5,8	0,0	100,0	1 209	0,0	22,2	7,5	5,4	65,0	100,0	378
<b>Statut matrimonial</b>														
Actuellement marié														
Monogame	79,2	15,4	3,8	1,5	0,2	100,0	4 014	0,3	16,8	4,3	2,5	76,1	100,0	830
Polygame	69,9	22,2	5,9	1,8	0,1	100,0	505	0,0	39,5	19,3	18,5	22,7	100,0	47
Veuve/veuf	73,8	20,9	2,4	2,9	0,0	100,0	144	*	*	*	*	100,0	100,0	5
Divorcé	59,5	24,1	10,0	6,5	0,0	100,0	833	0,0	25,2	3,1	5,8	65,9	100,0	39
<b>Nombre d'enfants vivants</b>														
0	86,0	10,7	1,8	1,3	0,2	100,0	825	0,0	8,1	1,9	0,7	89,3	100,0	153
1	82,9	13,5	3,1	0,5	0,0	100,0	880	0,0	11,5	4,6	1,0	83,0	100,0	129
2	73,0	20,2	5,1	1,4	0,3	100,0	854	0,8	26,1	2,3	0,8	70,0	100,0	142
3	69,5	20,2	7,0	3,0	0,4	100,0	734	0,0	13,4	6,9	3,1	76,6	100,0	135
4	70,3	20,2	5,9	3,5	0,1	100,0	604	0,0	26,5	2,8	1,2	69,5	100,0	108
5+	70,9	19,4	6,0	3,7	0,1	100,0	1 621	0,4	22,3	8,6	8,8	59,9	100,0	255
<b>Résidence</b>														
Urbain	63,9	23,1	8,4	4,3	0,2	100,0	2 406	0,2	17,8	5,6	3,9	72,5	100,0	469
Rural	83,8	13,1	2,2	0,8	0,1	100,0	3 111	0,3	18,6	4,4	2,9	73,8	100,0	451
<b>Niveau d'instruction</b>														
Aucun	78,3	15,6	4,0	1,8	0,3	100,0	2 006	0,0	19,9	5,2	5,4	69,5	100,0	239
Coranique seulement	70,8	19,8	6,3	3,0	0,1	100,0	1 729	0,5	16,9	5,8	2,8	73,9	100,0	229
Primaire	74,9	17,3	5,0	2,7	0,0	100,0	1 218	0,6	22,5	5,3	3,6	68,0	100,0	176
Secondaire ou plus	77,7	17,3	3,6	1,4	0,0	100,0	564	0,0	15,1	4,0	2,0	78,9	100,0	276
<b>Index de bien-être</b>														
1 (plus pauvre)	84,1	12,6	2,2	1,2	0,0	100,0	1 048	0,7	15,0	4,8	2,2	77,4	100,0	158
2	79,5	15,8	2,9	1,4	0,3	100,0	1 106	0,0	25,9	5,4	2,9	65,9	100,0	209
3	74,2	18,4	5,2	2,2	0,0	100,0	1 142	0,7	17,7	7,0	4,5	70,1	100,0	140
4	69,1	21,1	7,2	2,5	0,0	100,0	1 120	0,0	12,9	4,2	8,1	74,8	100,0	165
5 (plus riche)	69,3	19,2	6,8	4,3	0,3	100,0	1 101	0,0	17,6	4,3	1,0	77,1	100,0	249
Ensemble <sup>1</sup>	75,1	17,5	4,9	2,3	0,2	100,0	5 517	0,2	18,2	5,0	3,4	73,1	100,0	920

<sup>1</sup> Y compris 22 cas de femmes actuellement mariées pour lesquels on ne dispose pas d'information sur les co-épouses.

\* Non calculé, basé sur moins de 25 cas non pondérés

ND : Non déterminé

celles qui vivent dans les ménages les plus riches (31 %) que les proportions de celles qui ont contracté plus d'un mariage sont les plus élevées. À l'opposé, c'est parmi les femmes du milieu rural (16 %) et parmi celles vivant dans les ménages les plus pauvres (16 %) que cette proportion est la plus faible.

En ce qui concerne les hommes non célibataires, on constate qu'une proportion légèrement supérieure à celle des femmes a contracté au moins deux mariages (30% contre 25 %). On ne constate pas de variation très importante selon les différentes caractéristiques socio-démographiques.

Le tableau 4.8 présente la répartition en pourcentage des femmes non célibataires par âge au premier mariage, par niveau d'instruction et par certaines caractéristiques socio-démographiques du premier mariage selon que les femmes sont toujours mariées avec leur premier mari ou que le premier mariage s'est terminé par un divorce. En ce qui concerne le divorce, cette comparaison permet de rendre compte des caractéristiques des femmes impliquées dans des mariages qui ont échoué, et des caractéristiques de ces mariages. Cependant, il faut préciser que cette analyse demeure relativement partielle dans la mesure où l'on ne possède aucune information sur les caractéristiques des hommes qui sont les conjoints des femmes dont le mariage a échoué.

Le tableau 4.8 montre que du point de vue de l'âge au premier mariage, on ne constate pas beaucoup de différence entre les femmes dont le premier mariage s'est terminé par un divorce et celles qui sont toujours actuellement mariées avec leur premier mari. Il faut néanmoins souligner que la proportion de femmes actuellement divorcées et mariées avant l'âge de 15 ans est plus élevée que la proportion de celles qui sont toujours mariées (44 % contre 32 %).

Si la femme choisit son époux, ou du moins si elle est d'accord avec le choix, elle a plus de chances de rester mariée avec son premier mari : 62 % des femmes qui sont toujours mariées au premier mari l'ont choisi, contre 46 % dont le premier mariage s'est terminé par un divorce. Les données montrent aussi que les femmes qui sont toujours mariées à leur premier mari sont plus fréquemment sans instruction que celles qui sont divorcées (40 % contre 29 %). De plus, il semble que les mariages non consanguins soient plus fréquemment dissous par divorce que les autres : en effet, 44 % des femmes qui sont actuellement divorcées n'étaient pas apparentées à leur premier mari contre seulement 26 % de celles qui sont toujours mariées à leur premier mari. Ces données semblent montrer que la probabilité qu'une femme reste mariée est plus élevée si elle choisit elle-même son mari, si son mari est un parent de même sang et si elle n'a pas d'instruction

D'autre part, le graphique 4.3 présente les pourcentages cumulés de femmes dont le premier mariage s'est terminé par un divorce, selon la durée du mariage. Les données représentées sur ce graphique montrent qu'en Mauritanie, parmi les premiers mariages qui se sont terminés par un divorce, 11 % ont duré moins de 12 mois, 27 % moins de deux ans, et 65 % se sont terminés avant le cinquième anniversaire. Dans environ seulement un cas sur dix, le mariage s'est terminé après une durée de 10 ans ou plus. Ces données semblent montrer que le divorce se produit relativement tôt dans le mariage.

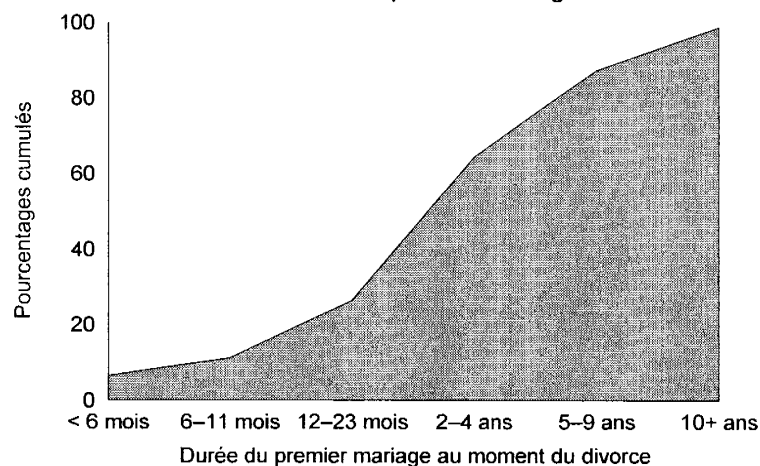
**Tableau 4.8 Profil des femmes selon le statut de leur premier mariage**

Répartition (en %) des femmes actuellement mariées, divorcées et de l'ensemble des femmes non célibataires selon le statut de leur premier mariage, en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Actuellement toujours mariée au premier mari	Divorcées du premier mariage	Ensemble des femmes non-célibataires
<b>Âge au premier mariage</b>			
< 15	31,8	43,7	36,2
15-17	27,4	25,5	27,0
18-22	28,5	21,3	25,7
22-24	5,1	3,8	4,6
25-29	5,1	4,1	4,6
30+	2,0	1,5	1,8
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	39,6	28,5	36,4
Coranique seulement	28,9	34,7	31,3
Primaire	21,5	25,0	22,1
Secondaire ou plus	10,0	11,8	10,2
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Choix du mari</b>			
L'enquêtée a choisi :			
Seule	28,6	22,4	26,5
Avec son mari	32,3	23,4	29,0
Avec quelqu'un d'autre	0,9	0,6	0,8
L'enquêtée a été consultée, mais :			
La famille de l'enquêtée a choisi	24,8	23,3	24,8
Le mari ou sa famille a choisi	8,4	5,0	7,1
Quelqu'un d'autre a choisi	0,3	0,9	0,5
L'enquêtée n'a pas été consultée et			
La famille de l'enquêtée a choisi	3,2	21,0	9,2
Le mari ou sa famille a choisi	0,8	3,0	1,5
Quelqu'un d'autre a choisi	0,2	0,3	0,3
ND	0,5	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Consanguinité : Le mari est</b>			
Cousin direct paternel	35,0	23,7	31,2
Cousin direct maternel	13,1	8,8	11,7
Autre cousin paternel	10,5	11,5	10,9
Autre cousin maternel	6,9	3,5	5,8
Autre parent	7,7	7,9	7,9
Pas apparenté	26,4	44,3	32,1
ND	0,4	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif <sup>1</sup>	3 544	1 708	5 517

<sup>1</sup> Y compris 223 femmes veuves du premier mariage et 43 cas pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'issue du premier mariage.

Graphique 4.3 Pourcentages cumulés de femmes dont le premier mariage s'est terminé par un divorce, selon la durée du premier mariage



Le tableau 4.9 présente les raisons du divorce données par les femmes dont le mariage s'est terminé par un divorce. Pour déterminer si les raisons du divorce varient selon le type de mariage, ce tableau présente également les raisons du divorce en fonction du type de mariage, consanguin ou non, et en fonction du degré de participation de la femme dans le choix du conjoint de qui elle a divorcé. Dans l'ensemble, la mésentente entre la femme et la famille du mari constitue, dans 21 % des cas, la raison du divorce. Dans 16 % des cas, il s'agit de l'absence de consentement au mariage

Tableau 4.9 Raisons du divorce

Raison du divorce selon que le premier mariage était ou non un mariage consanguin et selon le niveau d'implication de la femme dans le choix de son mari, EDS Mauritanie 2000-01

Raisons du divorce	Choix du mari					
	Mariage consanguin		L'enquêtée n'a pas choisi son mari			Ensemble
	Oui	Non	L'enquêtée a choisi son mari	Le mari a été choisi avec l'approbation de l'enquêtée	Le mari a été choisi sans l'approbation de l'enquêtée	
Mariage sans consentement de la femme	17,3	14,6	3,6	7,1	50,0	15,9
Mariage précoce/Femme jeune mariée à homme âgé	8,1	4,3	3,6	8,5	8,6	6,2
Contrat de mariage non respecté/mari cherche une autre femme	13,1	16,1	17,5	17,0	6,4	14,6
Mésentente entre femme et famille du mari	20,7	20,4	26,3	18,8	11,5	20,5
Mésentente entre épouses (mariage polygame)	2,0	2,9	3,7	1,5	1,2	2,4
Femme négligée (mariage polygame)	1,3	2,0	1,5	1,4	2,2	1,6
Mari ne lui fait pas d'enfants	0,5	0,3	0,2	1,0	0,0	0,4
Mari n'a pas assez d'argent pour le ménage	2,2	1,6	1,9	2,7	1,0	1,9
Femme veut récupérer ses biens	1,6	2,0	2,4	1,0	1,3	1,8
Mésentente entre mari et famille de la femme	7,0	7,0	8,7	7,2	3,3	6,9
Problème de santé du mari	0,3	0,8	0,5	1,0	0,2	0,6
Femme ne lui fait pas d'enfants	0,0	0,4	0,1	0,3	0,3	0,2
Mari trouve que la femme veut trop d'argent	0,3	0,2	0,5	0,0	0,1	0,2
Femme veut travailler/Travaille	0,2	0,6	0,9	0,0	0,0	0,4
Autre	14,3	13,8	14,9	18,2	8,0	14,1
Effectif	811	891	792	497	414	1 708

de la femme et dans 15 % des cas, la raison avancée concerne le non-respect du contrat de mariage. Les raisons du divorce avancées par les femmes ne varient guère en fonction du type de mariage. Par contre, elles varient de manière sensible en fonction du niveau de participation de la femme dans le choix de son mari. En effet, on constate que dans 50 % des cas, quand la femme n'a pas été impliquée dans le choix de son époux, la raison citée concerne l'absence de consentement contre seulement 4 % et 7 % de cas quand la femme a soit choisi son mari, soit donné son accord. Par contre, la mésentente avec la famille du mari et le non-respect du contrat de mariage sont des raisons du divorce plus fréquemment citées quand la femme a été impliquée dans le choix de son mari que quand elle ne l'a pas été.

Le tableau 4.10 concerne la trajectoire maritale des femmes dont le premier mariage s'est terminé par un divorce. Ce tableau montre dans l'ensemble que seulement 29 % des femmes dont le premier mariage s'est terminé par un divorce ne sont pas actuellement remariées, pratiquement la moitié s'est remariée seulement une fois et 22 % se sont remariées plus d'une fois. Ces trajectoires varient de manière importante selon l'âge de la femme : la proportion de femmes qui ne se sont pas remariées après le divorce diminue de manière importante avec l'âge, passant de 78 % à 15–19 ans à 17 % à 40–49 ans alors que la proportion de celles qui se sont remariées plus d'une fois augmente nettement, passant de 0 % à 15–19 ans à 20 % à 40–49 ans. La probabilité qu'une femme ne se soit pas remariée après que son premier mariage se soit terminé par un divorce diminue avec le niveau d'instruction. De plus, on constate qu'en milieu rural, les femmes ont une probabilité plus faible qu'en urbain de se remarier après le divorce de leur premier mariage.

Le tableau 4.10 présente également les données concernant le statut matrimonial actuel des femmes dont le premier mariage s'est terminé par un divorce. Dans l'ensemble, environ la moitié

Caractéristiques socio-démographiques	Ne s'est pas remariée	Remariée une fois et actuellement :			Remariée plus d'une fois et actuellement :			ND	Total	Effectif
		Mariée	Divorcée	Veuve	Mariée	Divorcée	Veuve			
<b>Groupe d'âges</b>										
15–19	77,5	11,6	11,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	71
20–29	42,4	36,4	10,8	1,1	6,5	2,1	0,0	0,6	100,0	512
30–39	21,7	42,2	10,7	0,6	17,6	6,8	0,3	0,0	100,0	697
40–49	16,7	33,9	11,1	3,0	19,5	15,3	0,5	0,0	100,0	428
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	24,9	42,1	9,6	1,6	14,6	5,8	0,6	0,7	100,0	487
Coranique	26,1	36,0	11,1	2,0	15,2	9,4	0,2	0,0	100,0	593
Primaire	33,2	32,1	13,5	0,4	14,3	6,5	0,0	0,0	100,0	427
Secondaire ou plus	38,5	39,3	7,3	1,0	8,4	5,6	0,0	0,0	100,0	201
<b>Résidence</b>										
Urbain	24,4	34,1	12,3	1,4	16,8	10,3	0,3	0,3	100,0	1 043
Rural	36,2	41,9	8,6	1,3	9,5	2,3	0,1	0,0	100,0	665
<b>Ensemble</b>	<b>29,0</b>	<b>37,1</b>	<b>10,8</b>	<b>1,3</b>	<b>14,0</b>	<b>7,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1 708</b>



de ces femmes sont actuellement mariées : 37 % en sont à leur deuxième mariage et 14 % à leur troisième mariage ou plus. Près de la moitié sont actuellement divorcées, soit parce qu'elles ne se sont pas remariées après la fin de leur premier mariage (29 %) soit parce que leur mariage suivant s'est également terminé par un divorce (18 %) et qu'elles ne se sont pas remariées. Seule une très faible proportion est actuellement veuve. Si l'on se limite aux seules femmes qui se sont remariées après le divorce de leur premier mariage, on constate que c'est parmi les femmes de 15–19 ans, celles qui ont seulement un niveau primaire et celles vivant en milieu rural que la proportion de femmes qui sont actuellement divorcées est la plus élevée.

Le tableau 4.11 présente les proportions de femmes mariées plusieurs fois selon la durée écoulée entre la dissolution de leur premier mariage, par veuvage ou par divorce, et leur remariage. Globalement, on constate que la durée écoulée entre le premier veuvage ou divorce est relativement courte, puisque les trois quarts des femmes attendent moins de 4 ans pour se remarier : 36 % des femmes attendent 2–4 ans pour contracter un autre mariage ; pour 22 %, la durée écoulée entre la rupture du premier mariage et le remariage est de 12–23 mois et enfin pour 16 %, elle est inférieure à une année. Le temps écoulé avant le remariage varie selon les caractéristiques socio-démographiques.

Les résultats selon l'âge et le niveau d'instruction ne font pas apparaître de tendance. Par contre, l'issue du premier mariage semble influencer la durée écoulée entre la rupture et le remariage puisque les femmes divorcées se remarient plus rapidement que les veuves : 17 % des divorcées ont attendu moins d'un an pour se remarier contre 12 % chez les veuves.

Tableau 4.11 Durée écoulée entre le premier mariage et le remariage									
Répartition (en %) des femmes qui se sont remariées après la rupture de leur premier mariage selon la durée écoulée entre la rupture du premier mariage et le remariage, par certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000–01									
Caractéristiques socio-démographiques	Durée de temps écoulée entre le premier mariage et le remariage						NSP/ND	Total	Effectif
	<6 mois	6–11 mois	12–23 mois	2–4ans	5–9 ans	10 ans ou plus			
<b>Groupe d'âges</b>									
15–19	*	*	*	*	*	*	*	100,0	17
20–29	8,1	5,8	19,3	45,1	15,4	2,3	4,2	100,0	320
30–39	7,3	4,5	15,9	36,1	25,1	9,4	1,8	100,0	610
40–49	3,8	2,8	8,7	35,0	27,6	18,9	3,2	100,0	424
<b>Type de rupture du premier mariage</b>									
Veuvage	3,0	0,6	3,3	20,2	32,4	39,3	1,2	100,0	116
Divorce	7,1	4,8	16,3	40,0	23,0	8,1	0,8	100,0	1 209
<b>Résidence</b>									
Urbain	7,7	5,9	17,1	35,0	20,9	10,5	2,8	100,0	868
Rural	4,5	1,6	10,6	42,4	27,3	10,7	2,9	100,0	504
<b>Niveau d'instruction</b>									
Aucun	4,4	3,1	15,3	33,9	27,0	13,6	2,7	100,0	436
Coranique seulement	5,5	2,1	11,6	39,1	25,7	12,5	3,6	100,0	506
Primaire	10,0	6,6	15,6	41,6	17,7	5,7	2,8	100,0	305
Secondaire ou plus	9,7	12,2	23,4	36,2	13,8	4,2	0,5	100,0	126
Ensemble	6,5	4,3	14,7	37,7	23,3	10,6	2,8	100,0	1 372

NSP : Ne sait pas ; ND : Non déterminé  
\* Non calculé; basé sur moins de 25 cas non pondérés

## **Chapitre 5**

# **Genre, fécondité et contraception**

Pour la grande majorité des hommes et des femmes, l'un des événements les plus importants de la vie est constitué par le passage à l'état de parents. Les enfants comblent la vie des individus et ils sont valorisés, entre autres, pour le support que l'on attend d'eux, en particulier au moment de la vieillesse, ainsi que pour la perpétuation de la lignée. Dans la plupart des cultures, avoir des enfants, en particulier dans le cadre du mariage, valorise la situation de la femme. Cependant, la naissance d'un enfant, bien plus que le mariage, est généralement associée à une augmentation des responsabilités, à un accroissement des besoins et à plus de disponibilité, en particulier de la part des femmes. Dans la plupart des cultures, mettre les enfants au monde et les élever constituent, par essence, le rôle réservé aux femmes. Par conséquent, pour remplir pleinement ce rôle après l'arrivée des enfants, les femmes qui, éventuellement, fréquentent l'école ne peuvent poursuivre leur scolarité et celles qui travaillent ou pourraient travailler doivent restreindre leur activité professionnelle de manière temporaire ou même permanente. La situation est tout à fait différente chez les hommes, dont la carrière professionnelle n'est pas affectée par l'arrivée des enfants. En outre, avoir de nombreux enfants, en particulier de manière rapprochée, et commencer à les avoir à un âge trop jeune, a des conséquences négatives sur la santé des femmes mais pas sur celle des hommes. De même, si le fait d'avoir des enfants est bénéfique pour les femmes comme pour les hommes, le poids des contraintes n'est pas partagé équitablement par les deux genres. Des recherches ont montré qu'à cause de ces différences, le nombre d'enfants désirés par les hommes est souvent plus élevé que celui des femmes et que les hommes sont souvent peu enclins à laisser leur femme utiliser la contraception.

Ce chapitre porte sur la fécondité, les préférences en matière de fécondité et l'utilisation par les hommes et les femmes de la contraception. L'EDSM fournit l'histoire génésique complète des femmes mais, pour les hommes, l'enquête fournit seulement un nombre limité d'informations, comme le nombre total d'enfants nés vivants et survivants, la date de la dernière naissance et le nombre de femmes avec lesquelles ils ont eu des enfants. Par contre, en ce qui concerne les préférences en matière de fécondité et l'utilisation de la contraception, les mêmes informations sont disponibles pour les hommes et pour les femmes. Dans les sections suivantes, on comparera donc tout d'abord les hommes et les femmes du point de vue des caractéristiques de leur fécondité.

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que les divorces et les remariages sont des phénomènes fréquents en Mauritanie. Pour cette raison, on essaiera de déterminer si la fécondité des femmes varie avec le nombre de maris qu'elles ont eus de manière successive par l'intermédiaire des divorces, veuvages et remariages. En ce qui concerne les hommes, on s'intéressera au nombre moyen de femmes avec qui ils ont eu des enfants. Alors que l'analyse du point de vue des femmes nous permet de mieux comprendre le rôle que joue la multiplicité successive des unions sur leur fécondité, la question concernant les hommes nous renseigne sur le rôle que joue la multiplicité simultanée des unions sur leur fécondité. Les préférences en matière de fécondité, en particulier le nombre idéal d'enfants et le désir d'enfants supplémentaires, feront également l'objet de comparaison entre hommes et femmes ainsi qu'entre époux, pour mieux comprendre comment elles varient par sexe, en général, et dans les couples, en particulier. Dans de nombreux pays, on souhaite avoir plus de fils que de filles (Arnold, 1997). Dans cette section, on essaiera donc de déterminer si, en Mauritanie, le désir d'enfants supplémentaires dépend, pour les hommes et les femmes, de la combinaison du sexe des enfants déjà nés. En fin de section, nous aborderons l'utilisation de la contraception, à savoir l'utilisation de méthodes pour réguler la fécondité. En particulier, on comparera les hommes et les femmes du point de vue de l'utilisation des méthodes. L'utilisation de la contraception sera également abordée du point de vue de la personne qui prend la décision de l'utiliser ; enfin on s'intéressera dans ce chapitre à la communication dans les couples au sujet de la planification familiale.

## **5.1 Fécondité des hommes et des femmes**

Le tableau 5.1 présente une comparaison du nombre total d'enfants nés vivants des hommes et des femmes selon leur âge actuel. Les données montrent que, quel que soit l'âge, le nombre moyen d'enfants est toujours plus élevé chez les femmes que chez les hommes, du moins jusqu'à 49 ans. Globalement, les femmes de 15–49 ans ont, en moyenne, 2,6 enfants, contre 1,7 chez les hommes du même groupe d'âges et 2,3 chez ceux de 15–59 ans. Cet écart peut s'expliquer par le fait que les femmes se marient à un âge plus précoce que celui des hommes et qu'elles commencent donc à avoir des enfants plus tôt que les hommes.

Les résultats selon l'âge des hommes et des femmes montrent comment la fécondité se constitue différemment selon l'âge et le sexe. Aux jeunes âges, les hommes ont beaucoup moins d'enfants que les femmes du même âge, les naissances ayant lieu dans le cadre du mariage et les hommes se mariant à un âge plus tardif que les femmes : en effet, à l'âge de 20–24 ans, la proportion des femmes ayant au moins un enfant est de 46 %, contre seulement 5 % chez les hommes. Cette situation, de nature à créer une dépendance précoce chez la femme, handicape sa scolarisation et sa participation à la vie active. Il faut souligner que, chez les hommes, la pratique de la polygamie explique qu'ils ont, en moyenne, plus d'enfants que les femmes, en particulier aux âges élevés (puisque les hommes se marient plus tard que les femmes). Cependant, cet effet de la polygamie n'est pas réellement mis en évidence ici, en partie parce que les données présentées

Tableau 5.1 Enfants nés vivants et enfants survivants des femmes et des hommes

Répartition (en %) de toutes les femmes et de tous les hommes selon le nombre d'enfants nés vivants et selon l'âge, EDS Mauritanie 2000-01

Âge et sexe	Nombre d'enfants nés vivants											Total	Effectif	Nombre moyen d'enfants nés vivants
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10+			
15-19 Femme	86,9	9,3	3,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1 697	0,2
15-19 Homme	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	494	0,0
20-24 Femme	53,5	18,9	13,9	9,3	3,3	1,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	100,0	1 467	0,9
20-24 Homme	94,5	3,3	1,3	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	319	0,1
25-29 Femme	29,4	14,5	16,0	15,7	12,9	6,5	2,7	1,5	0,8	0,0	0,0	100,0	1 306	2,1
25-29 Homme	71,0	16,1	6,5	4,8	0,7	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	299	0,5
30-34 Femme	12,9	9,3	11,9	14,1	17,1	11,8	10,6	6,7	3,1	1,2	1,2	100,0	1 191	3,6
30-34 Homme	44,6	10,2	16,8	10,7	7,0	3,3	5,8	0,3	0,0	0,4	0,8	100,0	258	1,7
35-39 Femme	8,3	4,8	8,3	9,3	9,2	14,4	12,9	12,8	9,7	4,9	5,5	100,0	833	5,1
35-39 Homme	18,1	8,1	12,3	17,6	15,8	9,3	3,5	4,9	4,5	3,8	2,3	100,0	227	3,5
40-44 Femme	6,9	3,9	9,0	5,6	10,2	12,0	10,2	13,2	11,4	6,7	10,8	100,0	774	5,6
40-44 Homme	7,9	6,6	9,8	11,3	11,3	13,0	10,9	13,6	5,7	4,3	5,8	100,0	249	4,8
45-49 Femme	7,0	2,6	5,2	5,5	8,1	10,9	13,7	12,7	10,9	9,0	14,6	100,0	459	6,2
45-49 Homme	3,4	4,8	4,0	10,5	8,4	17,4	6,0	16,6	10,7	5,2	13,1	100,0	140	6,0
50-54 Femme	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
50-54 Homme	3,4	3,4	1,8	3,7	4,1	7,9	7,2	9,6	14,5	8,3	8,1	100,0	133	7,8
55-59 Femme	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
55-59 Homme	2,6	2,6	1,9	2,5	7,3	6,8	9,2	10,5	10,9	15,8	29,9	100,0	71	8,6
Ensemble :														
Femme (15-49 ans)	38,2	10,6	10,0	8,6	7,9	6,5	5,3	4,8	3,4	1,9	2,7	100,0	7 728	2,6
Homme (15-49 ans)	59,8	6,4	6,3	6,4	4,8	4,5	2,9	3,5	2,0	1,4	2,0	100,0	1 987	1,7
Homme (15-59 ans)	54,5	6,0	6,0	6,2	5,1	4,7	3,5	4,4	2,6	2,3	4,7	100,0	2 191	2,3

NA : Non applicable

sont basées sur toutes les femmes et tous les hommes et également parce que les informations concernant le nombre d'enfants nés vivants ne sont pas disponibles pour les femmes de plus de 49 ans.

Comme on l'a mentionné précédemment, l'arrivée d'un enfant est un événement important dans la vie des individus. Les données de l'EDSM ne permettent pas d'effectuer directement une comparaison de l'âge des hommes et des femmes à la première naissance. On peut néanmoins se faire une idée sur cette question en utilisant les réponses à la question sur l'âge des hommes et des femmes au moment de leur dernière naissance, quand cette naissance est leur première naissance. Cependant, il ne faut pas oublier que la plupart des personnes pour lesquelles la dernière naissance est la première naissance sont probablement des personnes encore relativement jeunes et que, par conséquent, l'âge à la première naissance calculé ainsi ne prendra pas en compte les personnes plus âgées qui ont déjà eu leur première naissance il y a longtemps et qui en sont maintenant à leur deuxième ou troisième naissance. Il est donc fort probable que, si l'âge à la première naissance a connu une modification rapide, l'âge à la première naissance calculé à partir des dernières naissances sera différent de celui qui aurait été calculé directement. Avec les mêmes limitations, les données sur l'âge à la dernière naissance permettent aussi d'examiner les âges auxquels les hommes et les femmes passent d'une parité à la suivante.

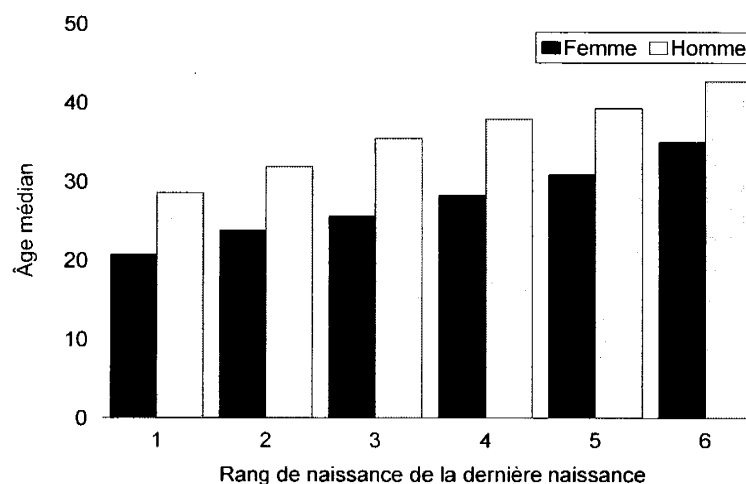
Le tableau 5.2 et le graphique 5.1 présentent les âges médians à la dernière naissance des hommes et des femmes selon le rang de la dernière naissance. Les résultats de ce tableau montrent que, quel que soit le rang de la dernière naissance, l'âge médian des femmes à la dernière naissance est toujours inférieur à celui des hommes. Encore une fois, l'effet de l'âge au premier mariage peut expliquer cette différence. Globalement, l'âge médian des femmes à la dernière naissance s'établit à 28,3 ans contre 37,9 ans pour les hommes, soit un écart d'environ 10 ans.

**Tableau 5.2 Âge médian des femmes et des hommes à la dernière naissance**

Âge médian des femmes et des hommes à la dernière naissance selon le rang de la dernière naissance, EDS Mauritanie 2000-01

Rang de la dernière naissance	Âge médian à la dernière naissance	
	Femme	Homme
1	20,7	28,6
2	23,8	31,9
3	25,6	35,5
4	28,3	37,9
5	30,9	39,3
6	35,0	42,7
Total	28,3	37,9

*Graphique 5.1 Âge médian à la dernière naissance des femmes et des hommes*



### 5.1.1 Fécondité des femmes et nombre de maris

Comme on l'a vu au chapitre 4, le divorce et le remariage sont des phénomènes assez courants en Mauritanie. Dans cette section, nous essaierons de déterminer si la fécondité des femmes varie selon le nombre de mariages des femmes. En particulier, les résultats du tableau 5.3 montrent comment la fécondité des femmes qui ont déjà eu un enfant varie selon le nombre de maris. Il est évident qu'un nombre élevé de maris n'influence pas nécessairement le nombre total d'enfants

puisqu'une femme ne doit pas nécessairement avoir un enfant avec chaque mari. On peut concevoir qu'une femme qui a cinq enfants et qui s'est mariée deux fois ou plus ait eu ces cinq enfants avec son premier mari et qu'elle n'en ait eu aucun avec les maris suivants. Cependant, le fait de passer d'un mariage à un autre (que ce soit à l'occasion de divorce ou de veuvage), pourrait avoir pour effet d'augmenter l'intervalle entre naissances, ce qui conduirait par conséquent à diminuer la fécondité des femmes qui contractent de multiples mariages. À l'opposé, si une femme qui se marie plusieurs fois tient à se conformer, avec chaque mari, à son rôle traditionnel qui consiste à réaliser les désirs du mari en matière de fécondité, on peut considérer qu'en fin de compte, elle aura plus d'enfants qu'une femme qui reste mariée avec le même homme toute sa vie.

Les résultats du tableau 5.3 montrent que le niveau de la fécondité des femmes augmente avec le nombre de maris ; cet effet est particulièrement visible chez les femmes qui ont eu, au moins, quatre maris. En effet, la proportion de femmes qui ont eu au moins quatre enfants varie de 50 % chez celles qui n'ont eu qu'un mari à 62 % chez celles qui en ont eu trois ; chez celles qui ont eu quatre maris, la proportion passe à 81 % et elle atteint un maximum de 92 % chez celles qui ont eu au moins cinq maris.

**Tableau 5.3 Nombre d'enfants nés vivants selon le nombre de maris**

Répartition (en %) des femmes qui ont déjà eu une naissance par nombre d'enfants vivants et selon le nombre de maris qu'elles ont eus, EDS Mauritanie 2000-01

Nombre d'enfants nés vivants	Nombre de maris					Ensemble
	1	2	3	4	5+	
1	19,7	12,1	8,2	2,6	(0,0)	17,1
2	16,7	16,9	11,9	8,0	(3,1)	16,2
3	13,7	13,7	17,9	8,2	(4,7)	13,9
4	11,9	14,4	14,2	25,8	(25,3)	12,8
5	9,9	11,2	15,0	16,0	(13,8)	10,5
6+	28,2	31,7	32,9	39,4	(53,1)	29,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble <sup>1</sup>	3 490	901	257	75	43	4 775

<sup>1</sup> Y compris 7 cas pour lesquels on ne dispose pas d'information sur le nombre de maris.  
( ) Basé sur 25 cas non pondérés

### 5.1.2 Nombre de femmes avec qui les hommes ont eu des enfants

L'une des conséquences du divorce, du remariage et de la polygamie est que les hommes ont des enfants avec plusieurs femmes au cours de leur vie. La question qui se pose est donc de savoir avec combien de femmes un homme a des enfants. Le tableau 5.4 présente le nombre de femmes avec qui les hommes ont eu des enfants selon le nombre d'enfants des hommes. Étant donné que ce ne sont pas les hommes qui font les enfants, il est possible que, pour certains d'entre eux, le nombre d'enfants déclaré soit inférieur au nombre d'enfants réel, s'il n'a pas été mis au courant de la naissance par la mère de l'enfant. À cette source possible de sous-estimation de la fécondité des

hommes s'ajoute celle provenant des hommes qui ne déclarent pas des naissances qu'ils ne considèrent pas comme les leurs.

Le tableau 5.4 montre que la majorité des hommes (75 %) ont eu des enfants avec une seule femme. Dans moins d'un cas sur cinq (18 %), les hommes ont eu des enfants avec deux femmes et, dans seulement moins d'un cas sur dix, les hommes ont eu des enfants avec trois femmes ou plus. En outre, on constate seulement une faible relation entre le nombre d'enfants des hommes et le nombre de femmes avec qui les hommes ont eu ces enfants. En effet, parmi les hommes ayant eu 2 à 5 enfants, la proportion de ceux qui ont eu ces enfants avec une seule femme se situe entre 73 % et 89 %. Cependant, cette proportion est beaucoup plus faible parmi les hommes qui ont eu 6 enfants ou plus : seulement 59 % les ont eus avec une seule femme. De plus, on constate que la proportion des hommes qui ont eu des enfants avec plus de deux femmes est importante seulement pour les hommes qui ont eu 5 à 6 enfants ou plus (respectivement, 12 % et 13 %). Ces résultats semblent montrer que, même avec un niveau de fécondité relativement élevée, la majorité des hommes ont leurs enfants avec, au plus, deux femmes.

Nombre d'enfants nés vivants	Nombre de femmes avec qui les hommes ont eu des enfants						Total	Effectif
	1	2	3	4	5+	ND		
1	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	131
2	88,8	10,3	0,0	0,0	0,0	0,9	100,0	131
3	83,5	12,9	1,7	0,0	0,5	1,4	100,0	135
4	73,8	22,8	3,3	0,0	0,0	0,0	100,0	112
5	73,3	14,4	5,9	4,0	2,4	0,0	100,0	103
6+	59,4	26,9	8,1	4,4	0,9	0,3	100,0	385
Ensemble	74,9	17,5	4,3	2,1	0,7	0,4	100,0	996

## 5.2 Préférences en matière de fécondité des hommes et des femmes

Comme on l'a mentionné précédemment, le coût des enfants, en particulier en terme de temps à y consacrer et de conséquences sur la santé, est plus élevé pour les femmes que pour les hommes, alors que les avantages sont plus susceptibles d'être partagés de manière équitable entre les genres. Par ailleurs, les hommes peuvent avoir des enfants jusqu'à un âge plus avancé que les femmes et, dans les cultures qui pratiquent la polygamie, ils peuvent avoir des enfants avec plusieurs femmes et ainsi avoir des préférences en matière de fécondité spécifiques avec chaque femme. Pour ces raisons, il est probable que chaque naissance supplémentaire est plus souhaitée par l'homme que par la femme et que les préférences en matière de fécondité diffèrent selon le genre. Dans cette section, nous comparons les préférences des hommes à celles des femmes en utilisant plusieurs indicateurs comme le statut de la dernière naissance (voulu ou non), le désir d'enfants supplémentaires et le nombre idéal d'enfants.

### 5.2.1 Naissances qui étaient désirées

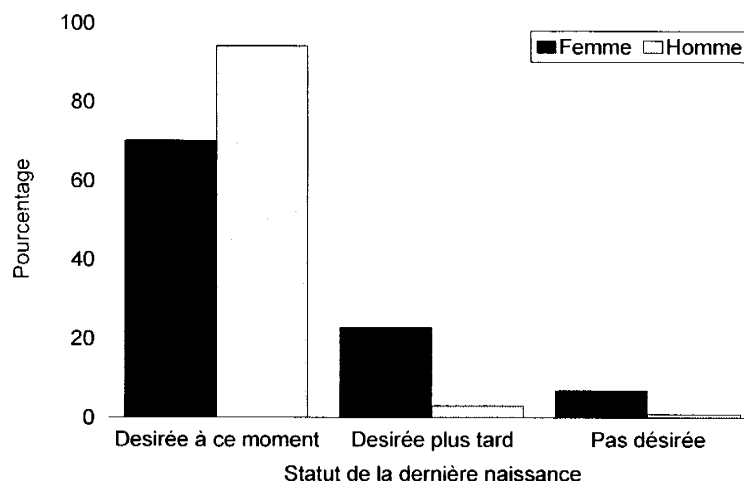
L'EDSM fournit un indicateur sur le statut de la dernière naissance au moment où elle a été conçue. Aux hommes et aux femmes qui ont eu au moins un enfant, on a demandé si leur dernière naissance était voulue au moment où elle a été conçue ou s'ils auraient préféré qu'elle se produise plus tard ou encore si cette naissance n'était pas du tout souhaitée. Le tableau 5.5 présente la répartition des femmes et des hommes selon que leur dernière naissance était désirée, désirée mais plus tard ou pas désirée du tout et selon le nombre d'enfants vivants au moment de la conception de la dernière naissance.

Nombre d'enfants au moment de la dernière naissance	Femme					Homme						
	Statut de la dernière naissance				Total	Effectif	Statut de la dernière naissance				Total	Effectif
	Désirée à ce moment	Désirée plus tard	Pas désirée du tout	ND			Désirée à ce moment	Désirée plus tard	Pas désirée du tout	ND		
0	77,4	18,4	3,9	0,3	100,0	630	92,9	3,9	1,3	1,9	100,0	131
1	71,6	24,6	3,7	0,2	100,0	567	93,5	5,6	0,0	0,9	100,0	131
2	69,9	25,3	4,8	0,0	100,0	497	97,2	1,1	0,0	1,6	100,0	135
3	66,9	26,0	7,0	0,0	100,0	445	96,7	2,4	0,5	0,4	100,0	112
4	67,4	26,2	6,4	0,0	100,0	345	91,6	3,9	0,6	3,8	100,0	103
5+	67,3	20,7	12,0	0,0	100,0	947	93,8	2,3	1,6	2,3	100,0	385
Total	70,2	22,8	6,9	0,1	100,0	3 432	94,2	3,0	0,9	1,9	100,0	996

On constate au tableau 5.5 et au graphique 5.2 que, chez les femmes comme chez les hommes, dans la majorité des cas, la dernière naissance était désirée au moment où elle s'est produite. Cependant, chez les hommes, la proportion de ces naissances souhaitées est plus élevée que chez les femmes (94 % contre 70 %). En ce qui concerne les naissances qui étaient désirées plus tard, on constate un écart important entre les hommes et les femmes : en effet, chez les femmes, 23 % de ces dernières naissances ne se sont pas produites au moment voulu contre seulement 3 % chez les hommes. En outre, 7 % des naissances n'étaient pas désirées du tout par les femmes contre moins d'un pour cent chez les hommes. Il semble donc que, plus pour les femmes que pour les hommes, la dernière naissance n'était pas très bien planifiée. Par ailleurs, quel que soit le nombre d'enfants au moment de la dernière naissance, on constate que la majorité des dernières naissances étaient désirées, cela chez les femmes comme chez les hommes. Tout au plus peut-on remarquer que quand il y a déjà cinq enfants, dans 12 % des cas chez les femmes, la dernière naissance n'était pas désirée du tout. À titre de comparaison, chez les hommes, cette proportion n'est que de 2 %. Ces résultats montrent que, d'une part, il existe des besoins non satisfaits en matière de planification familiale chez les femmes mauritaniennes et, d'autre part, que les hommes mauritaniens semblent plus pro-natalistes que les femmes.



Graphique 5.2 Planification de la dernière naissance des femmes et des hommes



### 5.2.2 Désir d'enfant supplémentaire

On peut également étudier les différences de genre concernant les préférences en matière de fécondité en comparant le désir d'enfants des femmes avec celui des hommes en fonction du nombre d'enfants actuels. Les résultats du tableau 5.6 présentent les proportions de femmes et d'hommes mariés selon leur désir d'avoir un autre enfant en fonction du nombre d'enfants actuels. Comme on vient de le voir au tableau précédent, on constate que, quelle que soit la parité, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de vouloir d'autres enfants. En outre, bien que le désir d'enfants supplémentaires diminue avec le nombre d'enfants, il diminue plus rapidement chez les femmes que chez les hommes. À la parité 3, 72 % des femmes souhaitent un enfant supplémentaire contre 89 % chez les hommes, et à la parité 5 ou plus, ces proportions sont respectivement de 43 % et 72 %.

Le désir d'enfant d'un sexe particulier constitue un autre aspect du désir d'enfants supplémentaires. Pour déterminer si le désir

Tableau 5.6 Désir d'enfant supplémentaire selon le nombre et le sexe des enfants actuels

Pourcentage de femmes et d'hommes actuellement mariés qui souhaitent un autre enfant selon le nombre et le sexe d'enfants actuels, EDS Mauritanie 2000–01

Nombre et sexe des enfants actuels	Femmes		Hommes	
	Ensemble	Effectif	Ensemble	Effectif
<b>Aucun enfant</b>	85,5	640	89,9	141
<b>1 enfant</b>	82,4	643	88,7	122
1 fils	82,8	339	87,8	66
0 fils	81,9	305	89,7	55
<b>2 enfants</b>	76,9	667	90,7	141
2 fils	78,8	165	77,1	18
1 fils	78,0	377	95,8	101
0 fils	71,2	126	*	22
<b>3 enfants</b>	72,2	588	89,2	149
fils > filles	70,5	203	92,3	86
filles > fils	74,0	285	84,2	63
<b>4 enfants</b>	63,4	526	80,7	126
fils > filles	62,2	151	79,3	57
fils = filles	65,2	195	87,3	40
filles > fils	62,3	181	74,6	29
<b>5 enfants ou plus</b>	43,2	1 477	72,4	393
fils > filles	47,3	685	72,9	182
fils = filles	39,3	172	63,0	38
filles > fils	39,9	619	73,4	172
<b>Ensemble</b>	65,8	4 541	82,3	1 071

\* Non calculé, basé sur moins de 25 cas non pondérés

( ) Basé sur 25–49 cas non pondérés

d'enfants supplémentaires des hommes et des femmes dépend du sexe de leurs enfants déjà nés, le tableau 5.6 fournit, pour chaque parité, le pourcentage de femmes et d'hommes qui veulent un autre enfant selon le sexe de leurs enfants déjà nés. Globalement, les résultats ne mettent pas en évidence de préférence très nette pour un sexe particulier de l'enfant en Mauritanie, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes.

En outre, pour mieux comprendre comment le genre influence les préférences en matière de fécondité, il est intéressant d'examiner comment varient les préférences en matière de fécondité des conjoints en fonction de caractéristiques du mariage qui reflètent les différences de pouvoir entre mari et femme. De même, il est intéressant de savoir si le niveau d'entente d'un couple concernant les préférences en matière de fécondité influence le nombre d'enfants. Il faut donc se poser la question suivante : les maris et les femmes sont-ils plus susceptibles d'avoir les mêmes préférences en matière de fécondité, quand les différences de pouvoir entre eux sont moins importantes ? Des écarts importants d'âge et de niveau d'instruction entre conjoints sont des indicateurs courants des différences de pouvoir dans le mariage. Le tableau 5.7 présente la répartition en pourcentage des couples monogames par désir d'enfants supplémentaires selon leur nombre actuel d'enfants, et selon les écarts d'âges et de niveau d'instruction entre époux.

**Tableau 5.7** Désir d'enfant supplémentaire chez les couples monogames

Répartition (en %) des couples monogames selon leur désir d'enfants (supplémentaires) en fonction du nombre d'enfants, de l'écart d'âge et de l'écart de niveau d'instruction entre époux, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Désir d'enfant supplémentaire						Total	Effectif
	Mari et femme en veulent plus	Mari et femme n'en veulent plus	La femme en veut plus mais pas le mari	Le mari en veut plus, mais pas la femme	Mari et/ou femme déclaré(e) stérile	Le mari et/ou la femme ne savent pas		
<b>Nombre d'enfants vivants</b>								
0	82,4	3,3	3,3	4,6	1,8	4,5	100,0	56
1-3	69,0	1,0	7,3	13,1	3,6	6,1	100,0	172
4-6	48,7	0,3	2,8	17,9	17,3	12,9	100,0	140
7+	34,2	5,8	5,8	17,3	23,6	13,3	100,0	67
Mari a plus d'enfants que la femme	49,6	2,9	8,7	12,9	16,2	9,7	100,0	178
Femme a plus d'enfants que le mari	51,9	2,9	1,6	27,3	9,1	7,2	100,0	91
<b>Écart d'âge entre époux</b>								
Femme plus âgée	(51,5)	(0,0)	(1,3)	(21,7)	(10,9)	(14,6)	100,0	34
Mari plus âgé de 0-4 ans	57,4	1,9	1,8	18,1	12,2	8,6	100,0	101
Mari plus âgé de 5-9 ans	54,5	3,0	8,5	15,7	10,4	7,8	100,0	209
Mari plus âgé de 10-14 ans	51,0	1,3	6,1	17,8	14,0	9,6	100,0	197
Mari plus âgé de 15 ans ou plus	62,1	3,0	4,4	9,8	11,6	9,1	100,0	164
<b>Écart de niveau d'instruction entre époux</b>								
Mari et femme sans instruction	57,0	2,2	4,6	13,0	15,2	8,0	100,0	131
Mari instruit, femme non	59,6	1,1	11,3	10,0	13,8	4,3	100,0	98
Femme instruite, mari non	53,0	0,0	2,0	16,4	18,4	10,3	100,0	72
Les deux instruits : même niveau	59,5	0,9	1,0	8,8	14,5	15,2	100,0	89
Les deux instruits : mari plus élevé	54,8	3,2	7,7	18,4	6,9	9,0	100,0	232
Les deux instruits : femme plus élevée	48,9	4,1	2,3	24,4	11,0	9,2	100,0	84
Ensemble	55,6	2,2	5,6	15,5	12,0	9,1	100,0	705

( ) Basé sur 25 cas non pondérés

Globalement, les résultats montrent que dans plus de la moitié des couples (58 %), la femme et le mari sont d'accord : dans 56 % des cas, ils veulent d'autres enfants et dans 2 % des cas, ils n'en veulent plus. Dans un peu plus d'un couple sur cinq (21 %), le mari et la femme ne sont pas d'accord : dans 16 % des couples, le mari veut des enfants mais pas la femme et, à l'opposé, dans 6 % des couples, c'est la femme qui en veut d'autres mais pas le mari. Par ailleurs on remarque que la proportion de couples dans lesquels le mari veut d'autres enfants mais pas la femme est élevée quand la femme est instruite et pas le mari (16 %) et quand la femme a un niveau d'instruction plus élevé que le mari (24 %). À l'opposé, dans 11 % de couples où c'est la femme qui n'est pas instruite, on constate que c'est elle qui désire d'autres enfants et pas le mari. Par contre, les résultats selon l'écart d'âge entre époux ne font pas apparaître de tendance très nette.

### 5.2.3 Nombre idéal d'enfants des femmes et des hommes

La taille moyenne idéale de la famille est un autre indicateur des préférences en matière de fécondité qui renseigne sur le nombre d'enfants que les hommes et les femmes souhaiteraient avoir dans leur vie sans tenir compte de leur nombre actuel d'enfants. Au cours de l'EDSM, on a posé la question suivante aux femmes et aux hommes qui ont déjà eu au moins une naissance : « Si vous pouviez revenir à l'époque où vous n'aviez pas d'enfants et choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans votre vie, combien auriez-vous voulu en avoir ? » De même, on pose la question suivante aux hommes et aux femmes qui n'ont pas actuellement d'enfants : « Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans votre vie, combien voudriez-vous en avoir ? » Les réponses à ces questions permettent d'estimer la taille moyenne idéale de la famille. Les réponses non numériques sont exclues de ces estimations. Le tableau 5.8 présente la taille moyenne idéale de la famille pour les hommes et les femmes selon certaines caractéristiques socio-démographiques.

Dans l'ensemble, on constate qu'en Mauritanie, le nombre idéal d'enfants désiré par les hommes comme par les femmes demeure très élevé. Cependant, on constate que le nombre idéal d'enfants des hommes est plus élevé que celui des femmes (7,4 contre 6,2). De plus, quelle que soit la caractéristique étudiée, ce nombre idéal est toujours plus élevé chez les hommes. Par ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, la taille idéale de la famille augmente avec l'âge et le nombre d'enfants, cela chez les hommes comme chez les femmes. À 20–29 ans, la taille idéale de la famille est de 5,8 enfants pour les femmes et 6,5 pour les hommes, alors qu'à 40–49 ans, ces valeurs sont, respectivement, de 7,7 et 9,3. Par contre, on constate, chez les femmes et les hommes, que ce nombre idéal d'enfants diminue avec l'élévation du niveau d'instruction, même si les hommes désirent toujours plus d'enfants que les femmes : de 7,4 enfants chez celles sans instruction, il passe à 5,2 chez celles ayant un niveau primaire à un minimum de 4,6 chez celles ayant un niveau secondaire ou plus. Chez les hommes sans instruction, ce nombre idéal est 8,9 contre 6,3 chez ceux ayant un niveau secondaire ou plus. Ce sont les hommes ayant reçu une instruction coranique qui se caractérisent par le nombre idéal d'enfants le plus élevé (9,3). Du point de vue de l'état matri-

**Tableau 5.8. Nombre idéal moyen d'enfants des femmes et des hommes**

Nombre idéal moyen d'enfants pour les femmes et les hommes âgés de 15–49 ans selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000–01

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre idéal moyen d'enfants			
	Femme		Homme	
	Nombre moyen	Effectif de réponses numériques	Nombre moyen	Effectif de réponses numériques
<b>Âge actuel</b>				
15–19	5,1	1 458	6,8	371
20–29	5,8	2 299	6,5	488
30–39	7,0	1 481	7,9	337
40–49	7,7	809	9,3	242
<b>Nombre d'enfants vivants</b>				
0	5,3	2 607	6,7	952
1	5,8	722	6,2	78
2	6,0	680	8,0	107
3	6,2	566	7,2	75
4	7,2	450	9,1	65
5+	8,1	1 022	10,7	159
<b>État matrimonial</b>				
Célibataire	5,0	1 935	6,7	832
Actuellement marié	6,8	3 360	8,5	568
Monogame	6,8	2 953	8,4	540
Polygame	7,4	407	(10,3)	27
Divorcé	7,5	91	*	5
Veuf	5,8	661	(5,5)	31
<b>Nombre de mariages</b>				
Un	6,2	4 478	7,2	1049
Plus d'un	6,0	1 568	7,8	388
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	7,4	1 647	8,9	250
Coranique	6,9	1 589	9,3	211
Primaire	5,2	1 804	7,0	406
Secondaire ou plus	4,6	1 007	6,3	569
<b>Ensemble</b>	6,2	6 046	7,4	1 437

\* Non calculé, basé sur moins de 25 cas non pondérés  
( ) Basé sur 25 cas non pondérés

monial, les résultats montrent que ce sont les femmes polygames et les divorcées qui ont déclaré le nombre idéal d'enfants le plus élevé : 7,4 pour les polygames contre 6,8 pour les monogames, et 7,5 pour les divorcées contre 6,8 pour les femmes actuellement mariées.

### 5.3 Contraception : Connaissance et utilisation

La suite de ce chapitre porte sur les différences existant entre les sexes concernant les niveaux actuels de connaissance dans un des domaines importants de la santé de la reproduction, à savoir la contraception. La connaissance de la contraception est fondamentale pour que les hommes et les femmes puissent contrôler leur fécondité s'ils le souhaitent. De plus, cette connaissance est particulièrement importante pour les femmes puisque le recours à la contraception peut contribuer à

améliorer leur santé et celle de leurs enfants, non seulement en leur permettant de n'avoir que le nombre d'enfants qu'elles souhaitent mais aussi en leur permettant d'espacer les naissances.

### 5.3.1 Inégalités de connaissance de la reproduction et de la contraception

Le tableau 5.9 présente les pourcentages de femmes et d'hommes qui ont entendu parler de certaines méthodes de contraception selon l'âge. À priori, on peut s'attendre à ce que la connaissance de la contraception augmente avec l'âge puisqu'on peut considérer que cette connaissance n'est

<b>Tableau 5.9 Connaissance de certaines méthodes contraceptives</b>					
Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans selon leur connaissance de certaines méthodes contraceptives et selon l'âge actuel, EDS Mauritanie 2000–01					
Méthode contraceptive connue	Groupe d'âges				Ensemble
	15–19	20–29	30–39	40–49	
<b>Ne connaît aucune méthode</b>					
Hommes	62,0	34,0	36,5	39,2	43,2
Femmes	42,2	26,1	24,6	35,6	30,7
Ratio	146,8	130,3	148,7	110,2	140,7
<b>Méthodes modernes</b>					
Hommes	37,8	63,7	59,1	54,8	53,1
Femmes	57,2	72,5	72,5	61,0	67,3
Ratio	66,2	87,8	81,5	90,0	79,0
<b>Pilule</b>					
Hommes	22,8	48,6	50,9	47,3	41,5
Femmes	50,9	67,3	67,6	57,3	62,2
Ratio	44,8	72,2	75,2	82,6	66,8
<b>DIU</b>					
Hommes	5,5	18,9	24,1	21,2	16,7
Femmes	21,7	37,3	37,7	33,1	33,3
Ratio	25,5	50,7	63,9	64,0	50,2
<b>Injections</b>					
Hommes	18,0	39,7	40,4	37,4	33,5
Femmes	44,2	61,2	61,7	52,5	56,2
Ratio	40,7	64,8	65,5	71,2	59,7
<b>Condom</b>					
Hommes	31,7	54,1	46,9	40,6	42,2
Femmes	26,1	39,9	37,0	26,0	33,9
Ratio	121,6	135,6	126,7	155,9	124,5
<b>Stérilisation féminine</b>					
Hommes	5,6	19,0	18,1	21,9	15,7
Femmes	12,0	18,6	17,5	16,4	16,5
Ratio	46,6	101,9	103,1	133,6	95,0
<b>Stérilisation masculine</b>					
Hommes	5,5	14,9	14,9	18,1	12,8
Femmes	5,3	7,9	6,9	7,2	6,9
Ratio	103,6	189,1	215,5	252,9	183,7
<b>Contenance périodique</b>					
Hommes	4,4	16,0	16,3	15,0	12,4
Femmes	9,2	16,5	16,7	11,4	14,1
Ratio	47,8	97,0	97,6	131,6	87,9
<b>Retrait</b>					
Hommes	6,9	30,0	40,5	38,1	28,3
Femmes	12,8	30,9	36,3	32,4	28,6
Ratio	53,8	96,9	111,4	117,8	98,9
<b>Effectif</b>					
Hommes	494	618	485	390	2 191
Femmes	1 697	2 773	2 024	1 234	7 728

pas utile aux célibataires. En outre, on peut aussi s'attendre à ce que les méthodes contraceptives utilisées par les hommes (condoms, retrait et stérilisation masculine) soient mieux connues des hommes et qu'à l'inverse, la connaissance des méthodes utilisées par les femmes soit plus élevée parmi les femmes.

On constate au tableau 5.9 que, globalement, le niveau de connaissance des femmes concernant les méthodes contraceptives est légèrement plus élevé que celui des hommes puisque 31 % des femmes ne connaissent aucune méthode contre 43 % des hommes. En outre, à l'exception du condom et surtout de la stérilisation masculine, qui sont des méthodes mieux connues par les hommes que par les femmes (respectivement, ratio de 125 et de 184), les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à connaître les méthodes modernes (67 % contre 53 %). Selon l'âge, on constate que c'est chez les jeunes de 15–19 ans (62 % pour les femmes et 42 % pour les hommes) que les proportions de ceux qui ne connaissent aucune méthode sont les plus élevées ; en outre, c'est à cet âge que la différence absolue entre les deux proportions est la plus importante. À l'opposé, c'est à 40–49 ans que l'écart de connaissance entre hommes et femmes est le plus faible (ratio de 110).

### **5.3.2 Utilisation de la contraception par les hommes et par les femmes**

L'utilisation de la contraception donne aux femmes les moyens de n'avoir que les enfants qu'elles souhaitent et de les avoir quand elles le souhaitent. En outre, l'espacement des naissances rendu possible par l'utilisation de la contraception est profitable à la santé de la mère et de l'enfant. Par conséquent, la contraception ne donne pas seulement aux femmes la possibilité de contrôler davantage leur propre fécondité, mais elle leur permet aussi d'améliorer leur santé et celle de leurs enfants. La contraception permet également aux hommes d'avoir des épouses et des enfants en meilleure santé et seulement les enfants qu'ils souhaitent. On s'attend à ce que l'utilisation de la contraception dépende, en partie, non seulement du nombre d'enfants qu'ont les hommes et les femmes, mais aussi du nombre d'enfants qu'ils souhaitent. De plus, puisque les hommes ne font pas les enfants, leur désir d'utiliser la contraception est probablement associé à la relation qu'ils entretiennent avec la femme avec qui ils ont des rapports sexuels. Dans une analyse selon le genre, il est donc important non seulement de comparer l'utilisation de la contraception entre les hommes et les femmes, mais aussi de se pencher sur d'autres aspects comme la prise de décision d'utiliser la contraception et sur les discussions entre maris et femmes à ce sujet. Dans la mesure où les discussions entre maris et femmes au sujet de la contraception peuvent signifier plus d'égalité entre les genres au niveau du couple, il est important d'examiner si de telles discussions ont pour conséquence une utilisation plus importante de la contraception.

Le tableau 5.10 porte sur l'utilisation passée et actuelle de la contraception pour toutes les femmes et tous les hommes, ainsi que pour les femmes et les hommes actuellement mariés, selon la méthode qu'ils ont déclaré utiliser. En ce qui concerne l'utilisation passée, l'examen des résultats montre que le niveau d'utilisation est faible puisque seulement 13 % de l'ensemble des femmes

et 20 % des femmes mariées ont déjà utilisé une méthode contraceptive au cours de leur vie. Chez les hommes, ces proportions sont légèrement supérieures (respectivement, 16 % et 23 %). Chez les femmes et les hommes mariés, ce sont les méthodes modernes qui ont été les plus fréquemment utilisées (11 % des femmes mariées et 9 % des hommes mariés ont déclaré avoir utilisé une méthode moderne féminine ; 10 % des hommes mariés et 4 % des femmes mariés ont déclaré avoir déjà utilisé une méthode moderne masculine). En outre, il faut souligner que 13 % des femmes mariées et 15 % des hommes mariés ont utilisé, au cours de leur vie, une méthode traditionnelle (graphique 5.3), essentiellement une méthode traditionnelle masculine.

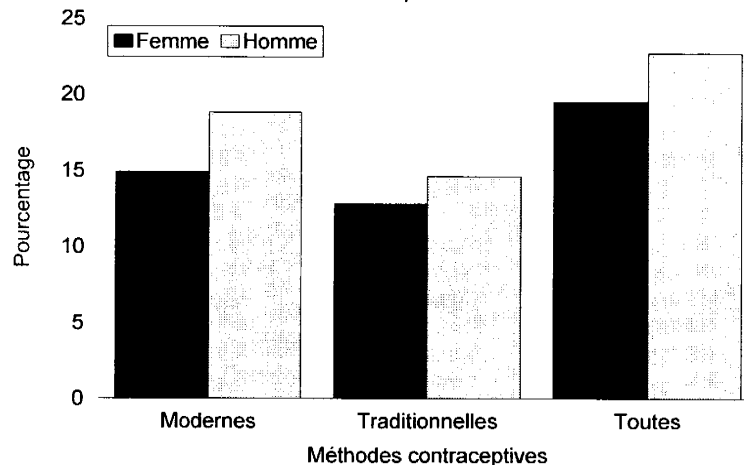
**Tableau 5.10. Utilisation de la contraception**

Pourcentage de femmes et d'hommes selon leur utilisation passée et actuelle de la contraception, en fonction de différents types de méthodes contraceptives, EDS Mauritanie 2000-01

	Toute méthode	Méthodes féminines		Méthodes masculines		Effectif
		Modernes	Traditionnelles	Modernes	Traditionnelles	
<b>UTILISATION PASSÉE DE LA CONTRACEPTION</b>						
Toutes les femmes	13,3	7,4	3,4	2,5	5,6	7 728
Femmes actuellement mariées	19,5	11,3	4,6	3,6	8,2	4 541
Tous les hommes	16,1	4,7	2,4	9,4	5,9	2 191
Hommes actuellement mariés	22,7	8,9	4,4	9,9	10,2	1 071
<b>UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION</b>						
Toutes les femmes	4,8	2,6	0,4	0,4	1,3	7 728
Femmes actuellement mariées	8,0	4,4	0,6	0,8	2,2	4 541
Tous les hommes	7,1	2,0	0,3	3,0	1,8	2 191
Hommes actuellement mariés						
Monogame	11,7	4,1	0,7	3,2	3,8	1 004
Polygame	6,3	3,8	0,0	0,0	2,6	67

Note : Les méthodes féminines comprennent les méthodes modernes comme la pilule, le DIU, les injections et la stérilisation féminine et les méthodes traditionnelles telles que la continence périodique et la Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA). Les méthodes masculines comprennent les méthodes modernes telles que la stérilisation masculine et le condom ainsi que des méthodes traditionnelles comme le retrait.

**Graphique 5.3** Pourcentage de femmes et d'hommes actuellement mariés selon leur utilisation passée de la contraception



Seulement 5 % de l'ensemble des femmes et 8 % des femmes mariées utilisent actuellement une méthode ; chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 7 % et de 12 % chez les hommes mariés monogames. La prévalence contraceptive est donc plus élevée chez les hommes que chez les femmes. D'autre part, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, ce sont essentiellement les méthodes modernes féminines qui sont les plus fréquemment utilisées. Il faut néanmoins souligner que les hommes monogames se caractérisent par un niveau d'utilisation de méthodes modernes et traditionnelles beaucoup plus élevé que celui des femmes.

### 5.3.3 Décision d'utiliser la contraception

Deux décisions, en principe indépendantes, entrent en compte dans l'utilisation de la contraception. Il s'agit, en premier lieu, de la décision d'utiliser une méthode pour espacer ou pour limiter le nombre d'enfants et, deuxièmement, de la décision concernant la méthode à utiliser. Ces deux décisions peuvent être prises à des moments différents. De plus, la décision concernant le type de méthode peut être prise à plusieurs reprises puisque les utilisatrices de la contraception changent souvent de méthodes. Pour garder ces deux décisions séparées, au cours de l'enquête, on a demandé aux femmes qui ont déjà utilisé une méthode qui a décidé de l'utilisation de la contraception la première fois. On demande ensuite aux femmes qui utilisent actuellement une méthode qui a pris la décision d'utiliser la méthode actuelle. Ensemble, ces deux questions permettent de savoir qui, de l'homme ou de la femme, prend la décision d'utiliser la contraception. Il faut préciser que les informations concernant la prise de décision ne sont disponibles que du point de vue des femmes et on ne sait pas dans quelle mesure les maris seraient ou non d'accord avec les déclarations de leur femme.

Le tableau 5.11 présente la répartition en pourcentage des femmes qui ont déjà utilisé la contraception en fonction de la personne qui a pris la décision de l'utiliser la première fois, selon l'âge au premier mariage, l'âge actuel et le niveau d'instruction. On peut s'attendre à ce que plus l'âge au premier mariage est élevé, plus l'âge actuel est élevé et que plus le niveau d'instruction est élevé, plus le pouvoir d'action de la femme est élevé. Il faut noter que si la première utilisation de la contraception n'est pas récente, le mari qui figure dans le tableau peut ne pas être le mari actuel de la femme.

Le tableau 5.11 montre que près de la moitié des femmes qui ont déjà utilisé une méthode contraceptive ont pris la décision d'utiliser une méthode pour la première fois avec leur mari (49 %). Cependant, dans 35 % des cas, les femmes ont pris seules la décision d'utiliser une méthode. En outre, dans 11 % des cas, c'est le mari seul qui a pris la décision. Les résultats montrent que les proportions de femmes qui ont associé leur mari à la décision d'utiliser une méthode pour la première fois sont particulièrement élevées parmi les femmes qui se sont mariées relativement tard (57 % à 20–24 ans et 58 % à 25 ans et plus), et parmi celles actuellement âgées de 20–39 ans (51 %). En outre, on constate que c'est parmi les femmes de 40–49 ans (41 %) et parmi celles qui n'ont aucune instruction (40 %) que les proportions de celles qui ont pris seules la décision



**Tableau 5.11 Personne qui a décidé de l'utilisation de la contraception au moment de la première utilisation**

Répartition (en %) des femmes qui ont déjà utilisé la contraception selon la personne qui a pris la décision d'utiliser la contraception lors de la première utilisation, par certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Personne qui a pris la décision d'utiliser la contraception lors de la première utilisation					ND	Total	Effectif
	Enquêtée seulement	Mari seulement	Enquêtée et mari	Enquêtée et quelqu'un d'autre	Quelqu'un d'autre			
<b>Âge au premier mariage</b>								
< 15	35,4	14,9	43,2	2,8	1,9	1,9	100,0	340
15-19	36,5	9,9	47,3	1,9	1,2	3,2	100,0	431
20-24	31,3	7,3	57,2	0,8	1,7	1,8	100,0	204
25+	27,9	10,7	58,3	1,3	0,7	1,2	100,0	52
<b>Âge actuel</b>								
15-19	31,0	25,5	31,0	3,9	7,2	1,4	100,0	50
20-29	29,6	13,3	50,5	2,0	1,0	3,7	100,0	334
30-39	36,1	9,4	50,6	1,0	1,0	1,9	100,0	446
40-49	40,9	7,3	44,7	3,5	2,1	1,6	100,0	196
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucun	40,1	11,4	43,1	2,8	0,6	2,1	100,0	164
Coranique seulement	32,4	12,5	49,4	1,0	1,7	2,9	100,0	282
Primaire	33,0	10,2	49,9	3,7	1,1	2,0	100,0	315
Secondaire ou plus	35,6	10,3	49,0	0,3	2,2	2,5	100,0	265
<b>Ensemble</b>	<b>34,7</b>	<b>11,1</b>	<b>48,5</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>	<b>2,4</b>	<b>100,0</b>	<b>1 026</b>

d'utiliser la contraception sont les plus élevées. À l'opposé, parmi les femmes les plus jeunes, dans 26 % des cas, c'est le mari seul qui a pris la décision.

Le tableau 5.12 présente les résultats concernant la décision d'utilisation de la méthode actuelle, selon le type de la méthode. On constate que plus de la moitié des femmes (54 %) ont décidé ensemble avec leur mari de la méthode actuelle. Dans 28 % des cas, c'est l'enquêtée qui a décidé seule. On constate que la prise de décision d'utiliser la méthode actuelle diffère légèrement selon

**Tableau 5.12 Décision d'utiliser la méthode contraceptive actuelle**

Répartition (en %) des femmes qui utilisent actuellement une méthode contraceptive selon la personne qui a décidé de la méthode et selon le type de méthode utilisée, EDS Mauritanie 2000-01

Personne qui a décidé de l'utilisation de la méthode actuelle	Méthode féminine		Méthode masculine		Ensemble
	Moderne	Traditionnelle	Moderne	Traditionnelle	
Enquêtée seulement	30,9	(66,2)	(10,1)	17,2	28,2
Mari seulement	11,1	(3,8)	(18,6)	18,1	13,1
Enquêtée et mari	51,5	(24,6)	(71,3)	60,9	53,7
Enquêtée et quelqu'un d'autre	1,8	(0,0)	(0,0)	2,0	1,5
Quelqu'un d'autre	1,5	(0,0)	(0,0)	0,0	0,9
Non déterminé	3,1	(5,4)	(0,0)	1,7	2,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>205</b>	<b>27</b>	<b>34</b>	<b>99</b>	<b>368</b>

Note : Les méthodes féminines comprennent les méthodes modernes comme la pilule, le DIU, les injections et la stérilisation féminine et les méthodes traditionnelles telles que la continence périodique et la Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA). Les méthodes masculines comprennent les méthodes modernes telles que la stérilisation masculine et le condom ainsi que des méthodes traditionnelles comme le retrait.

( ) Basé sur 25 cas non pondérés

le type de méthode utilisée. Dans le cas d'une méthode féminine moderne, on constate que la proportion de femmes qui ont déclaré avoir pris la décision de manière conjointe avec leur mari est de seulement 52 % contre 71 % quand il s'agit d'une méthode moderne masculine. En outre, les femmes ont plus fréquemment déclaré avoir pris seule la décision d'utiliser la méthode actuelle quand il s'agit d'une méthode féminine, qu'elle soit moderne ou traditionnelle (31 % et 66 %), que dans le cas d'une méthode masculine. Il est plus fréquent que ce soit le mari qui prenne la décision d'utilisation quand la méthode utilisée est une méthode masculine (18–19 %) que quand la méthode utilisée est une méthode féminine (4–11 %).

#### **5.3.4 Utilisation, discussion et approbation de la planification familiale dans les couples**

Le tableau 5.13 porte sur l'utilisation de la contraception par les couples selon que le mari et la femme ont déjà discuté de contraception et selon qu'ils ont des attitudes similaires en ce qui concerne la contraception. On suppose que dans les couples qui discutent de sujets comme la contraception, les relations entre époux sont plus égalitaires que dans les couples qui hésitent à aborder de tels sujets. Le problème qui se pose quand on compare les réponses des hommes et des femmes est que les deux ne sont pas toujours d'accord sur l'utilisation. Comme on peut le constater au tableau 5.13, dans 13 % des cas, les réponses des maris et des femmes ne sont pas identiques concernant l'utilisation actuelle. Dans 6 % des cas, la femme déclare qu'ils utilisent alors que le mari déclare le contraire ; dans 7 % des cas, on constate la situation opposée, le mari déclarant qu'ils utilisent alors que la femme déclare le contraire.

Le tableau 5.13 indique que le niveau d'utilisation de la contraception est associé au fait que les couples discutent ou non de la planification familiale. Moins de 1 % des couples qui n'en ont jamais discuté utilise la contraception, alors que 24 % des couples qui en ont discuté au moins une fois ont recours à la contraception. En outre, on constate que la proportion de couples dans lesquels le mari et la femme déclarent, tous les deux, qu'ils n'utilisent pas la contraception varie également de manière importante selon qu'ils ont discuté ou non de la planification familiale. Parmi les couples qui n'ont jamais discuté de contraception, dans la quasi-majorité des cas (97 %), le mari et la femme ont reconnu tous les deux qu'ils n'utilisaient pas la contraception ; parmi ceux qui ont déclaré avoir discuté au moins une fois de contraception, dans seulement 39 % des cas, le mari et la femme ont reconnu, tous les deux, qu'ils n'utilisaient pas une méthode contraceptive.

De même, le niveau d'utilisation est plus ou moins élevé selon que le couple approuve ou non l'utilisation de la contraception : parmi les couples dans lesquels les deux approuvent, 29 % utilisent la planification familiale ; parmi ceux dans lesquels le mari et la femme désapprouvent la planification familiale, 96 % ont déclaré ne pas utiliser la contraception.

**Tableau 5.13 Approbation de la planification familiale par les couples et discussions des couples concernant la planification familiale**

Répartition (en %) des couples selon qu'ils utilisent ou non actuellement une méthode contraceptive, en fonction du nombre de fois que le couple a discuté de la contraception, et en fonction de l'approbation de la contraception par le mari et la femme, EDS Mauritanie 2000-01

Approbation/discussions	Mari et femme sont d'accord		Mari et femme ne sont pas d'accord :		ND	Total	Effectif
	Utilise	N'utilise pas	Femme dit qu'ils utilisent mais le mari dit qu'ils n'utilisent pas	Mari dit qu'ils utilisent mais la femme dit qu'ils n'utilisent pas			
<b>Discussions sur la planification familiale</b>							
Couple est d'accord et :							
N'a jamais discuté	0,3	95,6	2,0	2,1	0,0	100,0	366
A discuté au moins une fois	23,6	39,0	9,7	21,0	6,6	100,0	51
Couple en désaccord sur le nombre de discussions	6,0	73,3	9,9	10,1	0,7	100,0	368
<b>Approbation de la planification familiale</b>							
Les deux approuvent	29,2	31,3	17,4	16,0	6,2	100,0	87
Les deux désapprouvent	0,0	96,4	3,3	0,2	0,0	100,0	143
Seule la femme approuve	(4,8)	(63,5)	(24,6)	(7,1)	(0,0)	100,0	38
Seul le mari approuve	(0,0)	(58,9)	(4,0)	(35,6)	(1,5)	100,0	41
Autre	1,7	89,5	3,7	5,0	0,0	100,0	475
Ensemble	4,5	81,5	6,2	7,1	0,8	100,0	784

ND : Non déterminé

( ) Basé sur 25 cas non pondérés

## **Chapitre 6**

# **Genre et VIH/sida**

L'inégalité entre les genres a pour conséquence, entre autres, l'inégalité dans le contrôle de la sexualité. De manière concrète, cela signifie inégalité de décision dans les domaines suivants : quand et avec qui avoir des rapports sexuels, utiliser ou non une méthode contraceptive, et utiliser un condom ou demander qu'un condom soit utilisé pour prévenir la transmission d'infections sexuellement transmissibles (IST).

Les rôles dévolus à chaque genre et les normes n'incitent pas les femmes à parler de problèmes sexuels et à prendre des décisions concernant les questions d'ordre sexuel et l'utilisation du condom. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, en Mauritanie, les femmes se marient à un âge plus jeune que les hommes et la différence d'âges entre époux est relativement importante ; de plus, la polygamie est une pratique assez répandue. Par ailleurs, pour les femmes, le début de la vie sexuelle a lieu au moment du mariage. Tout cela signifie que les femmes sont moins informées que les hommes pour tout ce qui touche les questions d'ordre sexuel et que, très probablement, elles épouseront et auront des relations sexuelles avec des hommes qui auront déjà eu des relations sexuelles ou qui ont actuellement d'autres partenaires sexuelles. De plus, le processus de socialisation des hommes et des femmes s'opère selon des normes sexuelles qui n'admettent généralement pas qu'une épouse refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari chaque fois qu'il le souhaite. De même, discuter de problèmes relatifs au sexe, en particulier quand il s'agit de jeunes femmes, n'est pas considéré comme un comportement approprié pour une femme. En fait, par virginité, on entend aussi ignorance des problèmes sexuels. En outre, dans les sociétés qui acceptent la polygamie, les femmes vivent dans la crainte permanente, même si elle n'est qu'implicite, que si elles échouent à satisfaire les désirs de leur mari, celui-ci peut facilement épouser une autre femme. Par conséquent, dans les sociétés qui pratiquent la polygamie, les femmes hésiteront à faire passer leurs propres besoins en matière de sexualité et de santé avant ceux de leur mari même si elles courent le risque de contracter une maladie. Les rôles et les attentes tels qu'ils sont définis pour chaque genre limitent les femmes dans leur possibilité de prévenir des infections, même dans des situations à risque.

Ainsi, du fait des rôles impartis et des droits assignés à chaque genre dans la société, les femmes se retrouvent défavorisées en ce qui concerne le contrôle de leur propre sexualité et la possibilité de se protéger contre certaines maladies. En outre, les femmes sont généralement moins instruites et moins exposées aux sources d'information que les hommes (voir Chapitre 3). Comme nous allons le constater, cet accès limité au savoir a pour conséquence directe une moins

bonne connaissance du VIH/sida, de ses modes de transmission et des moyens de se protéger. De plus, il faut noter que même s'ils sont connus par les femmes, les moyens importants de prévenir le VIH/sida d'un point de vue programmatique (à savoir, l'unipartenariat, l'abstinence et l'utilisation du condom) ne sont pas des moyens sur lesquels elles peuvent avoir un contrôle. Par exemple, il ne suffit pas à une femme mariée d'être fidèle : pour être certaine qu'elle ne court pas de risque de contracter une infection, elle doit être sûre que son mari n'est pas infecté au moment du mariage et qu'il lui est toujours fidèle après le mariage, ce qui ne dépend pas nécessairement d'elle. L'abstinence ne constitue pas réellement une option pour une femme mariée même dans le cas où le mari a contracté une infection. Quant au condom, étant donné que c'est une méthode masculine, son utilisation n'est pas sous le contrôle de la femme. Bien que le condom féminin soit maintenant disponible, peu de femmes le connaissent et, dans tous les cas, son utilisation est aussi l'objet de négociations. La discussion entre époux concernant l'utilisation du condom soulève, en fait, des problèmes, même dans le cas où les partenaires seraient d'accord. Tout d'abord, évoquer l'utilisation du condom peut, en particulier dans les mariages monogames, soulever le problème de la fidélité et peut sous-entendre que l'un des partenaires est infidèle. De plus, l'utilisation du condom permet d'éviter de contracter des maladies, mais il empêche aussi de tomber enceinte. Pour les couples qui souhaitent fonder une famille, l'utilisation du condom n'est donc pas toujours compatible avec le désir d'avoir des enfants. Par conséquent, une femme qui demande à son mari d'utiliser un condom se retrouve dans l'incapacité de remplir l'un des rôles fondamentaux qui lui est dévolu, à savoir mettre au monde des enfants et les élever. Tous ces facteurs qui contribuent à rendre difficile pour une femme la possibilité de négocier des relations sexuelles sans risque sont aggravés par le fait que les femmes sont souvent économiquement dépendantes de leur mari et peuvent donc difficilement se permettre d'être marginalisées ou abandonnées par eux.

Pour les hommes aussi, du fait des rôles qui leur sont impartis, leurs comportements contribuent également à augmenter leur risque de contracter des maladies. La prise de risques, la domination, le multipartenariat et une vie sexuelle précoce sont des comportements souvent associés à la masculinité ou ce que signifie être un homme. Cette perception de la masculinité peut également limiter les hommes à se protéger eux-mêmes des infections en utilisant un condom, parce que l'utilisation d'un condom peut être perçue comme incompatible avec l'image d'un « vrai homme ». Bien qu'étant généralement plus instruits que les femmes, les hommes sont souvent ignorants des problèmes de santé sexuelle et mal informés sur les risques et conséquences des divers comportements sexuels. Les sociétés régies par des valeurs traditionnelles n'encouragent pas les discussions ouvertes et franches concernant les besoins et les attentes en matière de sexualité, faisant souvent courir à l'un ou aux deux partenaires des risques de contracter une infection.

En comparaison avec les expériences des pays actuellement à forte prévalence du VIH/sida, la situation en Mauritanie est délicate puisque l'épidémie se caractérise par une faible prévalence et une forte incidence. Ainsi, si comparativement aux autres pays africains, l'épidémie ne concerne encore qu'une faible proportion de la population (1 % de la population totale), elle se propage néanmoins à un rythme inquiétant. Selon les chiffres officiels, le taux de prévalence du virus dans

la population en général a fortement augmenté en passant de 0,3 % en 1992 à 1 % en 2000, soit une augmentation de 300 % entre les deux dates. Le taux de prévalence du virus chez les donneurs de sang à Nouakchott a été multiplié par 5 en cinq ans (entre 1993 et 1998).

Les données statistiques sur le VIH/sida en Mauritanie varient d'une source à une autre. Cela s'explique par plusieurs facteurs : inexistence d'une enquête nationale portant sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population et de l'ensemble des régions, le recours jusqu'en 2001 au seul groupe sentinelle des donneurs de sang, etc. La prévalence de 1 % semble être confirmée par la première enquête réalisée en 2001 auprès d'un échantillon de près de cinq mille femmes enceintes qui s'étaient présentées à des consultations prénatales. Les résultats de l'enquête indiquent un taux moyen de prévalence de 0,57 %. Ce taux se situe autour de 1 % dans certaines zones, ce qui correspond au taux admis de prévalence du virus dans la population en général. Le taux de prévalence parmi les femmes enceintes âgées de 17 à 24 ans est de 0,65 % en 2001. Le nombre d'orphelins du VIH/sida est estimé pour la même année à 1 500.

Le gouvernement mauritanien a manifesté un intérêt croissant pour les problèmes soulevés par l'épidémie du VIH/sida. Cet intérêt s'est matérialisé à travers la création en 2002 d'un comité interministériel du sida présidé par le Premier ministre lui-même, l'adoption d'un cadre stratégique multisectoriel de lutte contre le VIH/sida, et la finalisation de la requête nationale pour le fonds global VIH/sida-Paludisme-Tuberculose.

Ce chapitre présente tout d'abord les données sur la connaissance du VIH/sida et les moyens d'éviter de le contracter, les changements éventuels de comportement des hommes et des femmes selon leur connaissance du VIH/sida, et l'utilisation du condom. Sont ensuite présentés plusieurs tableaux sur les opinions et attitudes des couples vis-à-vis du VIH/sida.

Cependant, cette étude, en particulier du point de vue des femmes, est limitée par les données collectées au cours de l'EDSM. Des données pour les hommes sont disponibles en ce qui concerne l'utilisation du condom au cours des derniers rapports sexuels dans les 12 mois ayant précédé l'enquête et également en ce qui concerne les raisons pour l'utilisation du condom (pour limiter les naissances, comme moyen de protection contre le VIH/sida ou d'autres raisons). Par contre, pour les femmes, on ne dispose d'informations que sur l'utilisation actuelle de condoms à des fins contraceptives. Par conséquent, toute étude portant sur l'utilisation du condom par les femmes est nécessairement limitée à l'utilisation du condom à des fins de planification familiale. De plus, il n'y a pas d'information sur le nombre de partenaires sexuels récents des femmes.

## **6.1 Inégalités de connaissance concernant le VIH/sida et les moyens de prévention**

Dans cette section, la comparaison entre les hommes et les femmes porte sur le niveau de connaissance du VIH/sida et des moyens de l'éviter. De plus, les différences entre les sexes concernant la connaissance de la transmission du virus de la mère à l'enfant sont également abordées. Le tableau 6.1 présente, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, les

Tableau 6.1 Connaissance en matière de VIH/sida

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui n'ont pas entendu parler du sida, pourcentage qui connaissent, au moins, un moyen d'éviter de contracter le VIH/sida et pourcentage qui savent que l'utilisation du condom, l'uniparténariat et l'abstinence sont des moyens d'éviter le sida, EDS Mauritanie 2000-01

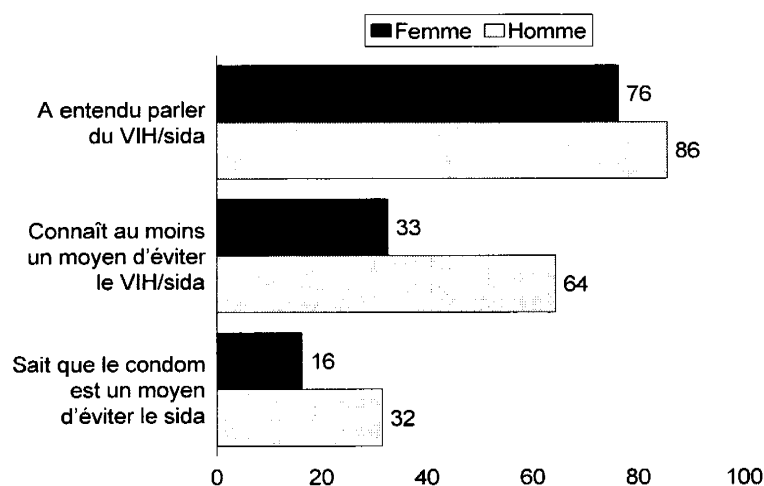
Caractéristiques socio-démographiques	N'a pas entendu parler du VIH/sida		Connaît au moins un moyen d'éviter le VIH/sida		Sait que le condom est un moyen d'éviter le sida		Sait que l'uniparténariat est un moyen d'éviter le sida		Sait que l'abstinence est un moyen d'éviter le sida		Effectif						
	Homme	Femme	Ratio	Homme	Femme	Ratio	Homme	Femme	Ratio	Homme	Femme	Ratio	Homme	Femme			
<b>Groupe d'âges</b>																	
15-19	21,2	28,2	75,2	53,3	27,7	192,0	24,0	14,0	170,9	41,0	23,6	173,6	31,5	12,3	257,2	494	1 697
20-29	7,9	19,5	40,4	75,5	37,3	202,5	41,0	19,0	216,0	64,3	33,0	194,8	33,2	12,2	272,0	618	2 773
30-39	12,8	23,6	54,1	66,8	32,6	205,1	35,4	16,5	214,2	63,5	28,9	219,9	22,1	10,7	206,9	485	2 024
40-49	14,1	26,6	52,9	63,2	29,7	212,4	28,1	13,1	214,8	58,2	25,0	232,7	17,5	9,4	185,0	390	1 234
<b>Statut matrimonial actuel</b>																	
Célibataire	15,0	23,1	65,1	64,2	32,7	196,2	31,7	15,9	199,4	53,0	28,0	189,5	34,7	13,1	265,4	1 069	2 211
Actuellement marié	13,8	25,0	55,2	63,7	31,9	199,4	30,6	16,3	188,1	59,5	28,3	210,6	17,4	9,8	176,4	1 071	4 541
Divorcé/veuf/veuve	12,1	18,4	66,0	83,3	36,5	228,3	51,5	17,5	293,8	72,2	31,4	229,7	22,8	14,8	154,2	51	976
<b>Résidence</b>																	
Urbain	5,7	7,5	75,5	80,1	49,1	163,2	44,6	27,3	163,2	69,1	43,0	160,7	30,3	16,3	186,5	1 230	3 554
Rural	25,5	37,3	68,2	44,3	18,8	235,5	14,9	6,9	215,7	40,7	16,3	249,5	20,3	7,2	280,5	961	4 174
<b>Niveau d'instruction</b>																	
Aucun	22,4	37,6	59,7	40,9	19,9	205,9	12,1	6,4	187,4	35,9	16,9	212,0	14,3	6,9	206,0	464	2 357
Coranique seulement	23,8	26,3	90,6	54,7	25,2	216,9	16,6	10,4	159,7	50,6	21,8	231,9	20,2	9,1	222,4	417	2 072
Primaire	15,1	17,1	88,3	61,7	36,4	169,2	33,9	20,0	169,5	53,8	31,9	168,7	26,0	12,6	206,9	566	2 146
Secondaire ou plus	3,5	2,5	142,0	86,6	65,8	131,8	50,4	40,3	125,2	75,1	58,4	128,7	36,3	22,4	162,1	745	1 153
<b>Exposition aux médias</b>																	
Exposé à au moins un média	6,2	8,7	71,1	77,3	49,0	157,8	42,4	27,4	154,9	67,6	42,7	158,3	31,5	17,0	185,1	1 286	3 081
Aucune exposition aux médias	25,9	33,5	77,4	46,1	22,0	209,8	16,2	8,9	180,8	41,0	19,2	213,6	18,0	7,6	235,3	905	4 647
<b>Index de bien-être</b>																	
1 (plus pauvre)	35,1	51,3	68,5	29,5	11,4	258,4	9,7	5,2	187,4	26,0	10,3	253,1	11,9	4,3	276,1	329	1 373
2	24,9	36,3	68,6	44,5	19,9	223,3	16,7	8,0	208,5	40,2	17,6	228,9	15,8	7,0	227,2	387	1 431
3	17,0	21,0	81,2	56,1	33,5	167,5	21,8	13,0	167,1	49,3	29,9	164,7	26,3	10,9	241,2	352	1 570
4	5,9	12,2	48,4	80,9	37,2	217,1	40,2	19,2	209,5	71,9	32,1	224,0	34,6	13,7	252,7	448	1 634
5 (plus riche)	2,5	4,2	57,8	86,3	55,5	155,5	50,2	32,3	155,1	74,6	47,7	156,3	32,7	19,0	171,9	675	1 720
Ensemble	14,4	23,6	60,8	64,4	32,7	196,7	31,6	16,3	193,7	56,6	28,6	198,2	25,9	11,4	227,7	2 191	7 728

proportions de femmes et d'hommes de 15–49 ans qui n'ont pas entendu parler du VIH/sida, la proportion de ceux et celles qui connaissent au moins un moyen de prévention du VIH/sida et la proportion de ceux et celles qui connaissent chacun des trois moyens d'éviter le VIH/sida qui sont considérés par l'ONUSIDA comme importants d'un point de vue programmatique, à savoir l'utilisation du condom, l'unipartenariat, et l'abstinence sexuelle. De manière similaire, les proportions de femmes et d'hommes qui connaissent la possibilité de transmission du virus de la mère à l'enfant pendant la grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont présentées selon les caractéristiques socio-démographiques au tableau 6.2.

Les résultats du tableau 6.1 indiquent que les femmes sont moins informées que les hommes sur le VIH/sida, 24 % d'entre elles n'ayant pas entendu parler du VIH/sida contre 14 % des hommes (graphique 6.1). Les données selon l'âge montrent que c'est parmi les plus jeunes que les proportions de ceux et celles qui n'ont pas entendu parler du VIH/sida sont les plus élevées (21 % des hommes et 28 % des femmes de 15–19 ans). Le niveau de connaissance du VIH/sida est particulièrement faible parmi les hommes et les femmes vivant dans les ménages les plus pauvres (35 % et 51 %), parmi ceux et celles sans instruction (22 % et 38 %) ou n'ayant qu'une instruction coranique (24 % et 26 %), parmi ceux et celles vivant en milieu rural (26 % et 37 %) et enfin parmi ceux et celles qui ne sont exposés à aucun média (26 % et 34 %). On constate donc que les hommes et les femmes qui n'ont pas entendu parler du VIH/sida présentent les mêmes caractéristiques. Cependant, ces données montrent clairement que les femmes ont moins fréquemment entendu parler du VIH/sida que les hommes, cela quelle que soit la catégorie, sauf parmi les femmes ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus.

En ce qui concerne la connaissance d'au moins un moyen d'éviter le VIH/sida, on constate ici aussi que le niveau de connaissance des femmes est beaucoup plus faible que celui des hommes : seulement 33 % des femmes ont déclaré connaître au moins un moyen d'éviter le VIH/sida contre 64 % des hommes. Les résultats selon les caractéristiques socio-démographiques font apparaître les mêmes disparités que celles constatées pour la connaissance du VIH/sida. Les ratios présentés

Graphique 6.1 Connaissance en matière de VIH/sida





dans ce tableau montrent clairement qu'à l'exception de la population ayant un niveau secondaire ou plus et celle vivant dans les ménages les plus riches, dans toutes les autres catégories, les hommes sont environ deux fois plus nombreux que les femmes à connaître au moins un moyen d'éviter de contracter le VIH/sida.

En outre, en ce qui concerne la connaissance des trois moyens importants d'un point de vue programmatique d'éviter le VIH/sida, on constate que, quel que soit le moyen, le niveau de connaissance des femmes est toujours inférieur à celui des hommes. Quel que soit le genre, le manque d'instruction, le fait de vivre en milieu rural, une faible exposition aux médias et le fait de vivre dans un ménage pauvre influencent de manière négative le niveau de connaissance des moyens de prévention du VIH/sida. Il apparaît également que, quel que soit le genre, ce niveau de connaissance est plus faible parmi les plus jeunes (15–19 ans) et les plus âgés (40–49 ans).

Les résultats concernant la connaissance de la transmission verticale du VIH/sida, c'est-à-dire au cours de la grossesse, de l'accouchement et pendant l'allaitement sont présentés au tableau 6.2.

Caractéristiques socio-démographiques	Sait que le VIH/sida peut être transmis durant la grossesse			Sait que le VIH/sida peut être transmis durant l'accouchement			Sait que le sida peut être transmis pendant l'allaitement			Effectif	
	Homme	Femme	Ratio	Homme	Femme	Ratio	Homme	Femme	Ratio	Homme	Femme
<b>Groupe d'âges</b>											
15–19	33,0	29,9	110,4	17,9	21,9	81,6	21,1	24,8	85,3	494	1 697
20–29	52,4	35,9	145,9	32,4	27,4	118,5	30,3	25,7	117,6	618	2 773
30–39	49,4	35,4	139,7	28,8	27,7	104,2	26,9	24,6	109,2	485	2 024
40–49	48,7	26,4	184,1	32,1	22,1	145,3	28,3	19,8	143,1	390	1 234
<b>État matrimonial actuel</b>											
Célibataire	43,3	35,9	120,6	25,6	26,7	96,1	26,4	28,6	92,2	1 069	2 211
Actuellement marié	47,0	31,1	151,5	28,1	24,7	113,8	25,8	22,3	115,8	1 071	4 541
Divorcé/veuf/veuve	62,7	34,8	179,9	43,1	25,8	167,2	35,0	23,7	148,0	51	976
<b>Milieu de résidence</b>											
Urbain	57,7	49,7	116,0	37,3	36,8	101,3	35,0	34,2	102,3	1 230	3 554
Rural	30,1	18,6	161,8	14,5	15,7	91,9	15,2	15,8	96,0	961	4 174
<b>Niveau d'instruction</b>											
Aucun	24,1	15,7	153,1	14,0	13,9	101,1	17,2	12,1	141,5	464	2 357
Coranique seulement	32,1	26,8	119,7	15,0	21,5	69,6	16,5	21,8	75,4	417	2 072
Primaire	41,4	38,1	108,7	26,8	29,4	90,9	27,2	30,3	89,9	566	2 146
Secondaire ou plus	69,8	69,6	100,3	42,8	48,6	88,0	36,8	42,3	87,0	745	1 153
<b>Exposition aux médias</b>											
Exposé à au moins un média	57,5	50,5	113,9	36,4	37,3	97,4	34,9	34,2	101,9	1 286	3 081
Aucune exposition aux médias	28,7	21,3	135,0	14,3	17,5	81,7	14,1	17,7	80,0	905	4 647
<b>Index de bien-être</b>											
1 (plus pauvre)	20,7	12,8	161,6	8,9	10,6	83,5	12,9	10,9	118,4	329	1 373
2	27,0	20,2	133,3	14,3	16,2	88,2	14,4	16,4	88,0	387	1 431
3	35,0	26,8	130,7	22,2	22,2	99,9	21,7	22,3	97,2	352	1 570
4	60,3	36,6	164,6	37,5	28,0	133,9	36,8	27,7	133,0	448	1 634
5 (plus riche)	64,2	61,7	104,1	39,5	45,3	87,1	35,1	40,1	87,6	675	1 720
<b>Ensemble</b>	45,6	32,9	138,5	27,3	25,4	107,3	26,3	24,3	108,4	2 191	7 728

En ce qui concerne la transmission du virus pendant la grossesse, on constate que la proportion d'hommes qui ont déclaré connaître ce mode de transmission est plus élevée que celle des femmes (46 % contre 33 %), et cela quelle que soit la caractéristique socio-démographique. Les deux autres modes de transmission verticale sont connues par les hommes et les femmes dans des proportions quasiment égales : 27 % des hommes connaissent la transmission durant l'accouchement contre 25 % chez les femmes ; la transmission pendant l'allaitement est connue par 26 % des hommes et 24 % des femmes. Ceux et celles qui connaissent le moins fréquemment ces trois modes de transmission mère-enfant sont les plus jeunes, les moins instruits, ceux qui vivent en milieu rural, ceux qui ne sont exposés à aucun média et ceux qui vivent dans les ménages les plus pauvres.

Durant l'EDSM 2000, on a posé à toutes les personnes qui avaient déclaré avoir entendu parler du VIH/sida une série de questions sur la perception de la maladie. Les résultats sont présentés au tableau 6.3 séparément pour les hommes et les femmes.

À la première question concernant l'apparence d'une personne ayant le VIH/sida, une proportion plus faible de femmes que d'hommes ont répondu qu'il était possible qu'une personne appa-

<b>Tableau 6.3 Perceptions et croyances concernant le VIH/sida</b>		
Répartition (en %) des femmes et des hommes selon leur perception et leurs croyances concernant le VIH/sida, EDS Mauritanie 2000-01		
Perception/croyance	Femme	Homme
<b>Une personne qui paraît en bonne santé peut-elle avoir le VIH/sida ?</b>		
Non	20,2	13,2
Oui	28,9	41,6
NSP/Ne connaît pas le VIH/sida	50,9	45,3
Total	100,0	100,0
<b>Le VIH/sida est-il mortel ?</b>		
Presque jamais	6,3	1,2
Parfois	13,2	10,0
Presque toujours	43,3	63,6
NSP/Ne connaît pas le VIH/sida	37,2	25,2
Total	100,0	100,0
<b>Si quelqu'un de votre famille contractait le VIH/sida, seriez-vous prêt/prête à en prendre soin, chez vous ?</b>		
Oui	45,9	57,2
Non	20,9	20,2
NSP/Ça dépend/Pas sûr	33,2	22,6
Total	100,0	100,0
<b>Une personne avec le VIH/sida devrait-elle pouvoir continuer à travailler avec d'autres personnes ?</b>		
Oui	12,7	24,1
Non	50,3	42,5
NSP/Ça dépend/Pas sûr	36,9	33,4
Total	100,0	100,0
<b>Les enfants de 12 à 16 ans devraient-ils être éduqués sur les moyens d'éviter le VIH/sida ?</b>		
Oui	68,8	81,7
Non	3,5	3,1
NSP/Ça dépend/Pas sûr	27,6	15,2
Total	100,0	100,0
NSP : Ne sait pas		

remment en bonne santé ait, en fait, le VIH/sida (29 % contre 42 %). Il apparaît donc que les femmes sont moins bien informées que les hommes. Les réponses à la deuxième question concernant l'issue de la maladie font de nouveau apparaître une moins bonne connaissance des femmes concernant le VIH/sida. En effet, seulement 43 % des femmes contre 64 % des hommes ont déclaré que le sida était presque toujours mortel.

D'autre part, on constate au tableau 6.3 qu'une proportion de femmes plus faible que celle des hommes (46 % contre 57 %) se sont déclarées prêtes à prendre soin chez elles de quelqu'un de la famille qui aurait contracté le VIH/sida. De plus, seulement 13 % des femmes contre 24 % des hommes estiment qu'une personne atteinte du VIH/sida devrait pouvoir continuer à travailler avec d'autres personnes. Cette différence d'attitude plus ségrégative à l'égard des personnes vivant avec le sida peut, en partie, s'expliquer par le niveau de connaissance plus faible des femmes.

Enfin, en ce qui concerne l'éducation des enfants de 12–16 ans sur l'utilisation du condom en tant que moyen d'éviter le VIH/sida, on constate que les femmes y sont moins favorables que les hommes (69 % contre 82 % pour les hommes). De plus, 28 % des femmes ont répondu qu'elles ne savaient pas contre seulement 15 % des hommes.

## **6.2 Changement de comportement et utilisation du condom par les femmes et les hommes**

Les résultats que nous venons de commenter montrent que les femmes et les hommes n'ont pas tous entendu parler du VIH/sida. En particulier, ces données montrent que les hommes sont, en général, mieux informés que les femmes sur le VIH/sida. Il est évident que les femmes sont défavorisées en ce qui concerne l'accès à l'information sur le VIH/sida, qui est la condition première pour pouvoir se protéger contre l'infection. Ceci étant, il faut se poser la question de savoir si, à partir du moment où elles disposent d'informations sur le VIH/sida, les femmes sont aussi capables que les hommes d'utiliser ces informations et de modifier leurs comportements, sexuels et autres, pour se protéger. En d'autres termes, les femmes ne sont-elles pas doublement défavorisées par rapport aux hommes : d'une part, parce qu'elles ont moins accès à l'information pour se protéger contre le VIH/sida et, d'autre part, parce qu'elles sont moins capables d'utiliser cette information pour changer leur comportement habituel pour se protéger ? Dans cette section, nous avons donc cherché à savoir dans quelle mesure les hommes et les femmes qui ont entendu parler du VIH/sida ont modifié leur comportement pour se protéger contre cette maladie.

Le tableau 6.4 présente les pourcentages d'hommes et de femmes qui n'ont pas changé de comportement sexuel pour éviter de contracter le VIH/sida et, à l'opposé, les pourcentages de ceux et celles qui ont modifié leur comportement sexuel, selon le type de changement effectué pour éviter de contracter la maladie après avoir entendu parler du VIH/sida. Les données sont présentées selon le statut matrimonial étant donné que le type de précaution prise est probablement affectée par le type de relations sexuelles que les femmes et les hommes entretiennent. Les données de ce tableau nous permettent seulement de savoir si l'utilisation de l'information par les

Tableau 6.4 Changement de comportement

Parmi les femmes et les hommes qui ont entendu parler du VIH/sida, pourcentage de ceux et celles qui n'ont pas modifié leur comportement pour éviter de contracter la maladie et pourcentage de ceux et de celles qui ont changé de comportement depuis qu'ils ont entendu parler du VIH/sida, par type de changement et selon le statut matrimonial actuel, EDS Mauritanie 2000-01

Changement de comportement	Femme				Homme			
	Célibataire	Actuellement mariée	Divorcée/veuve	Ensemble	Célibataire	Actuellement marié	Divorcé/veuf	Ensemble
N'a pas changé de comportement	83,1	77,8	83,5	79,9	56,7	51,7	37,7	53,7
A changé de comportement :								
A arrêté les relations sexuelles	4,2	2,0	4,3	2,9	27,0	8,1	13,3	17,4
A commencé à utiliser un condom	0,5	0,8	0,2	0,7	7,5	4,2	17,4	6,1
A limité les relations sexuelles à un partenaire	1,8	8,3	4,4	5,9	3,2	29,1	17,0	16,3
A limité le nombre de partenaires sexuels	1,1	2,5	1,2	1,9	4,8	13,1	19,4	9,2
A demandé à son partenaire d'être fidèle	1,1	6,9	2,0	4,5	2,3	16,9	5,7	9,6
Autres changements sexuels	0,5	0,8	0,8	2,2	5,8	15,1	21,0	10,7
Autres changements non sexuels	10,8	12,0	9,7	11,3	6,6	16,8	13,5	11,8
Effectif	1 699	3 404	797	5 900	908	922	45	1 875

hommes et les femmes diffère, mais elles ne permettent pas de savoir pourquoi cette utilisation diffère.

Les résultats du tableau montrent de manière très nette que, même quand elles sont informées sur le VIH/sida, les femmes ont moins tendance que les hommes à utiliser ces informations pour adopter un comportement plus sécuritaire. Il ne fait pas de doute que les rôles impartis à chaque genre et la vulnérabilité des femmes contribuent à créer cette situation particulière.

Les résultats du tableau 6.4 montrent que, parmi les femmes et les hommes qui ont entendu parler du VIH/sida, une faible proportion de femmes (20 %) ont modifié leur comportement sexuel pour éviter de contracter la maladie. Chez les hommes, cette proportion est plus élevée puisque 46 % d'entre eux ont adopté un comportement sécuritaire. C'est essentiellement en arrêtant les relations sexuelles (17 %), en limitant les relations sexuelles à un partenaire (16 %) et en demandant à sa partenaire d'être fidèle (10 %) que les hommes ont changé leur comportement sexuel. De plus, 6 % ont commencé d'utiliser le condom. Chez les femmes, les deux mesures essentielles qui ont été prises pour éviter de contracter le VIH/sida sont celles qui consistent à limiter les relations sexuelles à un partenaire (6 %) et à demander à son partenaire d'être fidèle (5 %). À la différence des hommes, très peu de femmes ont arrêté les relations sexuelles (3 %) et une proportion négligeable a commencé à utiliser le condom (moins d'un pour cent). Par ailleurs, les résultats selon le statut matrimonial ne font pas apparaître chez les femmes de différences réellement importantes, en terme de changement de comportement. Par contre, chez les hommes, les écarts sont plus nets : 27 % des célibataires ont arrêté les relations sexuelles, contre 13 % des divorcés et seulement 8 % de ceux qui sont mariés ; 17 % des veufs et divorcés ont commencé à utiliser le condom, contre seulement 8 % des célibataires et 4 % de ceux qui sont mariés. On peut également relever que 29 % des hommes mariés ont limité les relations sexuelles à une seule partenaire, contre 17 % de ceux en rupture d'union et seulement 3 % des célibataires.

Tableau 6.5 Utilisation du condom par les hommes et par les femmes

Pourcentage de femmes et d'hommes ayant déjà eu des relations sexuelles qui utilisent le condom selon qu'ils ont, ou non, entendu parler du VIH/sida, et pourcentage de femmes et d'hommes ayant déjà eu des relations sexuelles et ayant entendu parler du VIH/sida et qui utilisent le condom, selon leur connaissance des moyens de prévention du VIH/sida et leur désir d'être testés, EDS Mauritanie 2000-01

Connaissance et opinions	Femme		Homme			
	Utilise actuellement un condom comme contraceptif	Effectif	A utilisé un condom au cours des 12 derniers mois:			Effectif
			Comme contraceptif avec sa dernière partenaire sexuelle	Comme moyen de protection contre le VIH/sida	Pour une raison quelconque	
<b>FEMMES ET HOMMES AYANT DÉJÀ EU DES RELATIONS SEXUELLES</b>						
<b>A entendu parler du VIH/sida</b>						
Oui	0,8	4 201	4,5	8,7	9,1	1 159
Non	0,0	1 317	0,0	0,0	1,3	164
Ensemble	0,6	5 518	3,9	7,6	8,1	1 323
<b>FEMMES ET HOMMES AYANT DÉJÀ EU DES RELATIONS SEXUELLES ET AYANT ENTENDU PARLER DU VIH/SIDA</b>						
<b>Connait au moins un moyen d'éviter de contracter le VIH/sida</b>						
Oui	1,0	1 805	5,8	11,1	11,6	895
Non	0,6	2 396	0,0	0,5	0,5	264
<b>Sait que le condom permet d'éviter le VIH/sida</b>						
Oui	1,7	909	9,9	19,2	20,1	487
Non	0,6	3 292	0,5	1,1	1,1	671
<b>Sait que l'unipartenariat permet d'éviter le VIH/sida</b>						
Oui	0,8	1 590	5,1	9,5	10,0	815
Non	0,8	2 611	3,0	6,8	7,0	344
<b>Sait que l'abstinence permet d'éviter le VIH/sida</b>						
Oui	1,4	591	3,7	7,3	8,3	239
Non	0,7	3 610	4,7	9,1	9,3	920
<b>Connait les 3 moyens importants d'éviter de contracter le sida</b>						
Oui	1,4	288	5,9	13,4	15,0	95
Non	0,8	3 913	4,3	8,3	8,5	1 064
<b>Pense que le VIH/sida est</b>						
Presque toujours mortel	0,8	2 390	5,7	10,7	11,2	867
Parfois mortel	1,0	674	1,1	5,3	5,3	128
Presque jamais mortel	1,5	328	*	*	*	17
ND	0,2	809	0,6	0,6	0,6	147
<b>Sait que le VIH/sida peut être transmis de la mère à l'enfant au cours de</b>						
La grossesse	1,2	1 751	6,3	12,9	13,5	649
De l'accouchement	1,4	1 375	8,6	15,8	16,6	395
De l'allaitement	1,1	1 243	6,8	14,5	15,1	365
Ne connaît aucun moyen de transmission mère-enfant	1,3	1 030	7,1	14,1	14,6	272
<b>Désir d'effectuer le test du VIH/sida</b>						
A été testé	0,2	169	10,3	18,6	19,0	160
N'a pas été testé mais voudrait l'être	1,1	1 877	4,1	9,0	9,4	575
Ne désire pas être testé	0,8	1 666	2,9	4,7	5,1	332
NSP/ND	0,3	489	2,3	4,0	4,0	92
Ensemble	0,8	4 201	4,5	8,7	9,1	1 159

NSP : Ne sait pas ; ND : Non déterminé

\* Non calculé ; basé sur moins de 25 cas non pondérés

Le tableau 6.5 porte sur l'utilisation du condom par les hommes et les femmes qui ont déjà eu des rapports sexuels, selon certains indicateurs relatifs à la connaissance du VIH/sida et selon le désir de subir le test de détection du VIH/sida. On s'attend à ce que la connaissance du VIH/sida et le désir de subir un test du VIH/sida soient positivement associés à l'utilisation du condom. La volonté de subir le test et l'utilisation du condom sont deux critères de connaissance du risque d'infection. Comme nous l'avons mentionné précédemment, pour les femmes, la question sur l'utilisation du condom ne concerne que son utilisation comme moyen de contraception. Par contre, pour les hommes, les questions sur le condom concernent non seulement son utilisation comme moyen contraceptif mais également comme moyen de prévention du VIH/sida et son utilisation pour d'autres raisons. De manière générale, parmi les femmes, l'utilisation du condom comme moyen de contraception est très faible (moins de 1 %). Chez les hommes, l'utilisation est plus importante : dans l'ensemble, 9 % des hommes qui ont entendu parler du VIH/sida utilisent le condom comme moyen de protection et 5 % l'ont utilisé comme moyen de contraception avec leur dernière partenaire sexuelle. En outre, on constate que l'utilisation du condom est positivement associée au niveau de connaissance du VIH/sida : en effet, les hommes qui connaissent au moins un moyen d'éviter de contracter le VIH/sida, ceux qui connaissent les trois moyens importants d'un point de vue programmatique d'éviter de contracter le VIH/sida, ceux qui savent que le sida est presque toujours mortel et ceux qui ont effectué un test du VIH/sida sont proportionnellement plus nombreux que les autres à utiliser le condom comme moyen de protection contre le virus.

### **6.3 Couples et protection contre le VIH/sida**

Pour mieux comprendre les problèmes d'inégalité de genres en ce qui concerne la protection contre le VIH/sida, on examine dans cette section le niveau de connaissance des couples et leurs comportements par rapport au VIH/sida. L'examen des données au niveau des couples permet de déterminer si les comportements des hommes varient en fonction du niveau de connaissance de leurs femmes, de leurs attitudes et de leur pouvoir d'action, mesurés par les caractéristiques de leur mariage. En outre, les données sur les couples sont aussi examinées selon que les couples parlent ou non entre eux des moyens de prévention du VIH/sida, cela en fonction de certains facteurs tels que le niveau de connaissance des maris et des femmes, leur souhait de subir un test du VIH/sida et les caractéristiques de leur mariage. Il aurait été intéressant d'examiner ces données en fonction de l'utilisation du condom par les hommes selon le nombre de partenaires sexuelles au cours des 12 derniers mois. Cependant très peu d'hommes ont déclaré avoir eu plus d'une partenaire sexuelle et ceux qui ont déclaré en avoir eu plus d'une sont des polygames. Parmi tous les hommes mariés actuellement, seulement 7 % ont déclaré avoir eu plus d'une partenaire sexuelle dans les 12 derniers mois ayant précédé l'enquête (se reporter au rapport de l'EDSM). Dans les couples où le mari et la femme ont été enquêtés, cette proportion n'est que de 1 %.

Le tableau 6.6 présente la proportion des couples dans lesquels le mari a déclaré avoir utilisé un condom pour n'importe quelle raison au cours des 12 derniers mois, en fonction d'un certain

nombre de caractéristiques du mariage, selon que la femme connaît ou non le VIH/sida et selon qu'elle désire effectuer ou non un test du VIH/sida.

Les résultats montrent que dans seulement 4 % des couples, le mari a utilisé un condom au cours des 12 derniers mois. Par ailleurs, on relève que certaines caractéristiques semblent influencer, de manière positive, le recours au condom par l'homme. En effet, dans les couples où la femme connaît le VIH/sida, la proportion de maris qui ont utilisé un condom au cours des 12 derniers mois est plus élevée que dans les couples où la femme ne connaît pas le VIH/sida (3 % contre 1 %). L'utilisation du condom par le mari est également plus fréquente dans les couples monogames que dans les couples polygames (4 % contre 2 %). De même, on constate que c'est dans les couples où l'écart d'âge entre mari et femme est le plus faible que l'utilisation du condom par le mari est la plus fréquente (10 %, contre 3 % pour un écart d'âge de 5–9 ans et 2 % pour un écart de 10–14 ans). Enfin, c'est dans les couples où le mari et la femme sont tous les deux instruits (5 %) et

<b>Tableau 6.6 Utilisation du condom par le mari</b>		
Proportion de couples dans lesquels le mari a déclaré avoir utilisé un condom pour n'importe quelle raison au cours des 12 derniers mois selon la connaissance du VIH/sida par la femme, l'utilisation du condom comme moyen contraceptif, l'attitude de la femme par rapport au test du VIH/sida et selon certaines caractéristiques du mariage, EDS Mauritanie 2000–01		
Connaissance de la femme et caractéristiques du mariage	Mari a utilisé un condom	Effectif
<b>La femme connaît le VIH/sida</b>		
Oui	3,2	616
Non	1,4	156
<b>La femme désire effectuer le test du VIH/sida</b>		
A été testée	(5,5)	35
N'a pas été testée mais désire l'être	2,2	280
Ne désire pas être testée	4,9	227
NSP/ND	1,2	230
<b>Type de mariage</b>		
Monogame	4,3	693
Polygame	1,6	78
<b>Écart d'âge entre époux</b>		
Femme plus âgée	(3,6)	37
0–4 ans	9,5	109
5–9 ans	2,8	228
10–14 ans	2,0	215
15+ ans	4,5	183
<b>Écart de niveau d'instruction</b>		
Les deux n'ont aucune instruction	1,5	161
La femme est instruite, le mari non	3,6	74
Le mari est instruit, la femme non	3,2	117
Les deux sont instruits	5,1	420
La femme a le même niveau ou un niveau plus élevé	3,7	294
Le mari est plus instruit que la femme	8,5	126
<b>Ensemble</b>	<b>3,9</b>	<b>772</b>
( ) Basé sur 25–49 cas non pondérés		
NSP : Ne sait pas		
ND : Non déterminé		

surtout dans les couples où le mari est plus instruit que sa femme (9 %) que la proportion de maris qui ont utilisé un condom au cours des 12 derniers mois est la plus élevée.

La communication entre maris et femmes au sujet des moyens de prévention du VIH/sida est une étape importante pour l'utilisation de moyens de protection contre l'infection. Ce type de discussion renforce dans le couple la conscience du risque et encourage la prise de mesures conjointes destinées à protéger les deux époux. Le tableau 6.7 présente la répartition en pourcentage des couples selon le fait qu'ils ont, ou non, déjà discuté entre eux des moyens d'éviter le VIH/sida, selon certains indicateurs du VIH/sida, leur désir de subir un test du VIH/sida et certaines caractéristiques du mariage. Ces données permettent de connaître les caractéristiques des couples qui ont des discussions au sujet du VIH/sida. De plus, elles permettent de déterminer si le niveau du pouvoir d'action de la femme influence le fait que le couple discute ou non de ce problème important.

On constate que dans 39 % des cas, les deux époux ont déclaré qu'ils n'avaient jamais discuté du VIH/sida ; à l'opposé, dans seulement 9 % des cas, les deux époux ont déclaré qu'ils avaient déjà discuté du VIH/sida. De plus, dans un quart des couples, l'homme et la femme ont donné des réponses contradictoires : dans 7 % des couples, seule la femme a déclaré qu'ils avaient discuté du VIH/sida et dans 17 % des couples, c'est le mari qui a déclaré qu'ils avaient déjà abordé le sujet. Les données montrent que la proportion de couples dans lesquels les deux conjoints s'accordent tous les deux pour dire qu'ils ont discuté du VIH/sida augmente avec le nombre de moyens de prévention connus par la femme. De même, cette proportion augmente avec le nombre de moyens préventifs connus par le mari. Cependant, on constate que les couples s'accordent plus fréquemment pour déclarer qu'ils ont discuté du VIH/sida quand la femme connaît au moins un moyen d'éviter le VIH/sida que quand c'est le mari qui en connaît au moins un. En effet, dans le cas où l'homme connaît un moyen de prévention, seulement 9 % des couples déclarent qu'ils ont discuté du VIH/sida contre 21 % quand c'est la femme qui connaît un moyen. Les résultats selon la connaissance de la transmission mère-enfant et selon le type de mariage ne font pas apparaître de variations importantes. Par contre, les couples sont plus susceptibles de reconnaître qu'ils ont discuté tous les deux du VIH/sida quand la femme a été testée ou désire l'être (respectivement, 44 % et 16 %) que quand c'est l'homme qui a été testé (24 %) ou qui désire l'être (11 %). La proportion de couples qui ont déclaré avoir discuté du VIH/sida ne varie pas de manière sensible selon l'écart d'âge entre époux.

Enfin, on constate que ce sont les couples dans lesquels le mari et la femme sont tous deux instruits qui déclarent le plus fréquemment qu'ils ont discuté du VIH/sida. En effet, 16 % des couples dans lesquels le mari et la femme sont instruits reconnaissent avoir déjà discuté du VIH/sida, contre seulement 1 à 3 % de ceux dans lesquels les deux ou l'un des deux conjoints n'a pas d'instruction. Il semble donc qu'une meilleure connaissance des moyens de prévention du sida, le désir d'effectuer un test de détection du VIH/sida et un niveau d'instruction élevée favorisent la communication entre les époux sur le VIH/sida.



Tableau 6.7 Discussion sur le VIH/sida parmi les couples

Répartition (en %) des couples selon qu'ils ont ou non discuté du VIH/sida, en fonction de certains indicateurs de connaissance du VIH/sida, du désir d'être testé, et de certaines caractéristiques du mariage, EDS Mauritanie 2000-01

Indicateurs de connaissance et de comportement/caractéristiques du mariage	Le mari et/ou la femme dit que le couple a discuté des moyens de contracter le VIH/sida:					Total	Effectif
	Les deux ont dit oui	Seule la femme a dit oui	Seul le mari a dit oui	Les deux ont dit non	Mari et/ou femme ne connaît pas le sida		
<b>Nombre de moyens importants d'éviter le VIH/sida connus par la femme</b>							
Aucun	3,1	3,9	13,6	39,9	39,6	100,0	521
1	21,3	17,5	23,1	29,4	8,8	100,0	95
2	19,3	6,9	28,0	39,6	6,2	100,0	122
3	(27,7)	(14,3)	(11,7)	(44,2)	(2,1)	100,0	46
<b>Nombre de moyens importants d'éviter le VIH/sida connus par le mari</b>							
Aucun	3,0	2,7	4,6	33,1	56,7	100,0	272
1	8,6	7,0	18,1	46,7	19,6	100,0	218
2	15,1	10,4	26,6	38,1	9,8	100,0	247
3	18,9	7,8	31,5	38,6	3,2	100,0	46
<b>Connaissance par la femme des moyens de transmission mère-enfant</b>							
Sait que le VIH/sida peut être transmis :							
Au cours de la grossesse	18,3	12,1	20,3	42,4	6,8	100,0	274
Au cours de l'accouchement	19,6	11,1	16,5	44,6	8,2	100,0	215
Au cours de l'allaitement	13,9	10,6	19,2	46,7	9,7	100,0	192
La femme ne connaît pas la transmission mère-enfant	15,4	10,5	18,4	46,1	9,6	100,0	162
<b>Connaissance par le mari des moyens de transmission mère-enfant</b>							
Sait que le VIH/sida peut être transmis :							
Au cours de la grossesse	14,1	7,4	27,3	39,8	11,3	100,0	374
Au cours de l'accouchement	17,7	6,7	30,9	37,9	6,9	100,0	231
Au cours de l'allaitement	15,7	6,6	33,8	37,0	6,9	100,0	208
Le mari ne connaît pas la transmission mère-enfant	15,7	7,7	31,0	37,4	8,3	100,0	166
<b>Désir de la femme d'effectuer un test du VIH/sida</b>							
A été testée	(44,2)	(16,1)	(18,5)	(10,6)	(10,7)	100,0	35
Désire être testée	15,6	9,6	18,7	47,0	9,1	100,0	287
Ne désire pas être testée	4,3	6,0	21,5	56,4	11,7	100,0	228
NSP/ND	1,1	2,2	9,8	15,7	71,3	100,0	233
<b>Désir du mari d'effectuer un test du VIH/sida</b>							
A été testé	24,1	8,9	36,3	18,4	12,3	100,0	90
Désire être testé	11,1	6,1	20,9	45,5	16,3	100,0	323
Ne désire pas être testé	5,2	8,6	12,1	54,4	19,7	100,0	209
NSP/ND	2,6	3,9	4,1	16,7	72,8	100,0	163
<b>Type de mariage</b>							
Monogame	9,5	6,4	16,7	38,3	29,1	100,0	705
Polygame	7,7	8,8	17,5	43,5	22,5	100,0	78
<b>Écart d'âge entre époux</b>							
Femme plus âgée	(19,8)	(0,4)	(11,4)	(56,2)	(12,3)	100,0	37
La femme est plus jeune que le mari de:							
0-4 ans	9,1	11,1	16,6	29,0	34,3	100,0	109
5-9 ans	8,6	4,9	20,4	37,1	29,1	100,0	235
10-14 ans	10,0	8,5	13,2	42,9	25,4	100,0	218
15 ans et plus	7,4	5,3	18,0	38,5	30,9	100,0	185
<b>Écart de niveau d'instruction</b>							
Les deux sans instruction	0,5	3,9	7,1	36,3	52,3	100,0	161
La femme est instruite, le mari non	3,1	8,2	14,6	39,2	34,8	100,0	77
Le mari est instruit, la femme non	2,8	6,2	18,1	50,8	22,1	100,0	119
Les deux sont instruits	15,5	7,5	20,6	36,3	20,0	100,0	427
La femme a le même niveau d'instruction que son mari ou un niveau supérieur							
Le mari est plus instruit que sa femme	11,4	6,6	18,9	39,8	23,3	100,0	297
Le mari est plus instruit que sa femme	25,0	9,7	24,6	28,3	12,4	100,0	130
Ensemble	9,3	6,6	16,9	38,8	28,4	100,0	784

( ) Basé sur 25 cas non pondérés

NSP : Ne sait pas

ND : Non déterminé

# Chapitre 7

## Genre et générations futures

Il y a au moins deux moyens par lesquels les valeurs de la société et des parents concernant les genres sont susceptibles d'affecter la vie des générations futures. En premier lieu, la transmission culturelle des valeurs, les choix et les expériences individuelles et l'évolution des coutumes peuvent affecter la façon dont les filles et les garçons sont considérés par les parents. Si les parents valorisent un sexe plus qu'un autre ou si les retombées des investissements dans les enfants sont perçues comme étant plus intéressantes pour un sexe que pour un autre, les parents peuvent alors discriminer un sexe par rapport à l'autre. Cette discrimination, qu'elle soit consciente ou non, peut se manifester de plusieurs manières, par exemple dans la déclaration des naissances, dans l'éducation, et dans la façon de nourrir et de soigner les enfants en fonction de leur sexe. Au chapitre 3, nous avons déjà parlé de l'accès limité des filles à l'instruction. L'autre façon par laquelle les valeurs des parents peuvent influencer la vie des générations futures concerne la pratique de certaines traditions culturelles qui peuvent se révéler néfastes pour la santé et la survie des enfants. Parmi ces traditions, citons deux types de pratiques qui affectent seulement les filles, à savoir les pratiques de l'excision et du gavage.

Dans ce chapitre, on se propose tout d'abord d'identifier les disparités de genre dans la déclaration des naissances à l'État Civil, dans les pratiques nutritionnelles et dans l'accès à la santé. En outre, on cherchera à savoir dans quelle mesure les pratiques de l'excision et du gavage tendent à se perpétuer dans les générations de filles.

### 7.1 Déclaration des naissances à l'État Civil

La déclaration de la naissance des enfants peut être révélatrice de la paternité et de la filiation de l'enfant, donc de son appartenance à une famille bien déterminée. Ceci est important dans le contexte mauritanien, caractérisé par une grande instabilité conjugale, ce qui favorise la négation de paternité surtout en cas de non-déclaration de la naissance à l'état civil.

Le tableau 7.1 présente les pourcentages de naissances survenues au cours des cinq dernières années qui ont été déclarées à l'état civil, selon le sexe de l'enfant. En outre, ces résultats sont présentés selon le rang de naissance de l'enfant et le niveau d'instruction de la mère.

**Tableau 7.1 Enregistrement des naissances à l'état civil selon le sexe de l'enfant**

Pourcentage de naissances de sexe féminin et masculin survenues au cours des cinq dernières années qui ont été déclarées à l'état civil avant l'enquête, selon le rang de naissance et le niveau d'instruction de la mère, EDS Mauritanie 2000–01

Caractéristiques	Femme		Homme		Ensemble	
	Pourcentage de naissances déclarées	Effectif	Pourcentage de naissances déclarées	Effectif	Pourcentage de naissances déclarées	Effectif
<b>Rang de naissance</b>						
1	50,5	463	55,4	529	53,1	992
2–3	56,3	814	57,6	826	57,0	1 640
4–5	52,2	545	58,3	569	55,3	1 114
6+	51,8	644	56,6	697	54,3	1 341
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>						
Aucun	46,9	907	51,4	963	49,2	1 870
Coranique seulement	42,6	745	47,4	766	45,0	1 511
Primaire	67,3	570	68,1	629	67,7	1 199
Secondaire ou plus	75,8	244	79,1	264	77,5	508
<b>Ensemble</b>	<b>53,2</b>	<b>2 466</b>	<b>57,0</b>	<b>2 622</b>	<b>55,2</b>	<b>5 088</b>

Dans l'ensemble, on constate que, globalement, au moment de l'enquête, seulement 55 % des naissances d'enfants de 0–4 ans étaient déclarées à l'état civil. En ce qui concerne le sexe de l'enfant, on relève que les naissances de filles ont été un peu moins fréquemment déclarées à l'état civil que celles des garçons (53 % contre 57 %). Ce faible écart, au détriment des filles, se retrouve quel que soit le rang de naissance et le niveau d'instruction de la mère. En effet, si les mères instruites ont tendance à déclarer plus fréquemment les naissances de leurs enfants que celles qui ne sont pas instruites, néanmoins elles ont toujours tendance à davantage déclarer les garçons que les filles : au niveau secondaire, 79 % de naissances de garçons ont été déclarées contre 76 % de celles des filles. Cette disparité de genre est moins importante quand la mère a un niveau d'instruction primaire : en effet, parmi ces naissances, 67 % de naissances féminines ont été déclarées contre 68 % de naissances masculines.

## 7.2 Pratiques nutritionnelles des enfants selon le sexe

Des pratiques nutritionnelles appropriées dès la naissance sont essentielles pour assurer un bon développement physique et mental de l'enfant. L'allaitement garantit un bon état nutritionnel aux jeunes enfants et contribue à réduire la morbidité et la mortalité. Le lait maternel ne fournit pas seulement des nutriments essentiels à l'enfant mais il le protège également contre les infections. Le type d'aliments de complément et le moment auquel ils sont introduits dans l'alimentation de l'enfant jouent un rôle important sur l'état nutritionnel de l'enfant. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF recommandent que tous les enfants soient exclusivement allaités pendant les six premiers mois. En Mauritanie, une vaste campagne de sensibilisation est menée en vue de promouvoir et de sensibiliser les femmes sur les bienfaits de l'allaitement maternel. En matière d'allaitement exclusif, les recommandations suivent les normes internationales. De la naissance à l'âge de six mois, la plupart des bébés n'ont besoin ni d'autres nourritures, ni d'autres liquides. À partir de l'âge de 6 mois, en plus du lait maternel, l'enfant doit recevoir des aliments de

complément nécessaires pour garantir une croissance optimale. Il est recommandé de poursuivre l'allaitement tout en donnant des aliments de complément tout au long de la deuxième année ou au-delà. Pour des raisons d'hygiène et de prévention des infections, il est également recommandé de ne pas utiliser de biberon pour nourrir l'enfant, quel que soit son âge.

L'objectif de cette section est de déterminer, à partir des données de l'EDS sur la nutrition des enfants derniers-nés de moins de 3 ans, si les pratiques nutritionnelles diffèrent selon le sexe. Le tableau 7.2 présente les données sur les pratiques d'allaitement des enfants derniers-nés de moins de 3 ans. Les résultats concernant les pratiques nutritionnelles selon le sexe des enfants font apparaître quelques disparités. Jusqu'à 6 mois, pratiquement tous les enfants sont allaités, sans distinction de sexe. Cependant, de 0 à 3 mois, âges auxquels il est recommandé de ne donner aux enfants que le lait maternel, on constate que les proportions de garçons exclusivement allaités sont légèrement supérieures à celles des filles : 30 % contre 26 %. En outre, à 0–3 mois, il est plus fréquent de donner aux filles des aliments de supplément qu'aux garçons (37 % contre 30 %).

À partir de l'âge de 6 mois, il est recommandé d'introduire dans l'alimentation des enfants des compléments alimentaires en plus du lait maternel. Parmi les enfants de 6–9 mois qui sont allaités, les données ne font pas apparaître de disparités selon les genres concernant l'introduction d'aliments de complément. Par contre, à partir de l'âge de 10 mois, on constate des différences très nettes entre les genres : en effet, à 10–11 mois, 81 % des garçons bénéficient d'aliments de suppléments contre 77 % chez les filles et à 12–35 mois, ces proportions sont respectivement de 48 % et 41 %. De plus, au-delà de l'âge d'un an, les filles sont moins fréquemment allaitées que les garçons. Ces résultats ne mettent pas en évidence des pratiques nutritionnelles très différentes selon le genre ; cependant, il semble que les pratiques nutritionnelles recommandées selon l'âge soient plus observées pour les garçons que pour les filles.

**Tableau 7.2 Allaitement selon le sexe et l'âge de l'enfant**

Répartition (en %) des enfants derniers-nés par âge et sexe et selon le type d'allaitement, EDS Mauritanie 2000–01

Âge et sexe de l'enfant	Enfant n'est pas allaité	Enfant est allaité exclusivement	Enfant est allaité et reçoit			Total	Effectif d'enfants
			De l'eau	D'autres liquides	Des suppléments		
0–3 mois Féminin	1,2	25,6	36,7	0,0	36,5	100,0	157
0–3 mois Masculin	1,3	30,1	37,3	1,3	30,1	100,0	144
4–5 mois Féminin	0,0	8,7	29,8	0,0	61,6	100,0	93
4–5 mois Masculin	2,1	9,4	20,5	0,7	67,3	100,0	101
6–9 mois Féminin	2,8	2,1	17,7	0,0	77,4	100,0	178
6–9 mois Masculin	3,6	4,2	13,9	0,0	78,3	100,0	178
10–11 mois Féminin	11,1	0,0	11,9	0,0	77,0	100,0	64
10–11 mois Masculin	9,0	6,3	4,3	0,0	80,5	100,0	89
12–35 mois Féminin	53,3	0,1	5,5	0,0	41,1	100,0	732
12–35 mois Masculin	46,9	0,6	4,3	0,3	47,9	100,0	772

### 7.3 Disparités de genre dans les pratiques de soins durant la maladie

Les infections respiratoires aiguës (IRA), la fièvre, généralement causée par le paludisme, et la diarrhée sont les causes de décès les plus fréquentes parmi les jeunes enfants. Les IRA, en particulier la pneumonie, constituent une des causes les plus importantes de mortalité des enfants partout dans le monde (Murray et Lopez, 1996). Cependant, il est possible d'éviter une proportion importante de ces décès par un diagnostic précoce et par l'administration d'antibiotiques. La diarrhée vient au second rang des maladies responsables de décès d'enfants de moins de cinq ans dans le monde. Les décès consécutifs à des épisodes de diarrhée sévère sont la plupart du temps causés par la déshydratation. Pratiquement tous les décès liés à la déshydratation peuvent être évités par l'administration rapide de thérapie de réhydratation par voie orale. La fièvre, qui est un symptôme du paludisme, nécessite des soins rapides et des traitements correctement administrés pour sauver la vie des jeunes enfants. Par conséquent, cette section traite de la prévalence et du traitement de chacune de ces maladies, selon le sexe, pour tous les enfants nés dans les cinq années ayant précédé l'enquête. Les écarts de genre dans le traitement des maladies peuvent, en fin de compte, se traduire par des écarts entre les genres en terme d'état de santé et de survie.

Le tableau 7.3 présente la prévalence des IRA, de la fièvre et de la diarrhée par âge et sexe de l'enfant. Les résultats du tableau ne mettent pas en évidence de différence importante du niveau de la prévalence de ces maladies entre les genres. Cependant, on peut noter que la proportion de garçons ayant souffert d'IRA est très légèrement supérieure à celle des filles (11 % contre 9 %) ; cet écart se retrouve à tous les âges, sauf à 12–23 mois où l'on constate la situation inverse (12 % de filles contre 8 % de garçons) et à 24–35 mois où l'on ne constate pratiquement pas d'écarts entre les filles et les garçons (9 % pour les filles contre 8 % pour les garçons). C'est dans le groupe d'âges 6–11 mois que les enfants, quel que soit le genre, sont les plus susceptibles de souffrir d'IRA ; c'est également dans ce groupe d'âges que l'écart entre les genres est le plus important.

Concernant la fièvre, on constate que 32 % des filles en ont eu contre 31 % des garçons et, ici aussi, ce léger écart au détriment des filles se retrouve quel que soit l'âge, sauf à 6–11 mois et à 49–59 mois. Quant à la diarrhée, la prévalence est de 19 % chez les filles et de 18 % chez les garçons ; on ne constate pas de variation significative selon l'âge.

Tableau 7.3 Prévalence des IRA, de la fièvre et de la diarrhée selon le sexe

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans ayant souffert d'IRA, de fièvre et de diarrhée au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête, selon l'âge de l'enfant, EDS Mauritanie 2000–01

Caractéristiques socio-démographiques	Pourcentage avec IRA		Pourcentage avec fièvre		Pourcentage avec diarrhée		Effectif d'enfants de 0–4 ans	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Âge de l'enfant</b>								
< 6 mois	8,5	11,9	30,5	27,7	17,8	17,1	252	251
6–11 mois	14,3	19,5	37,7	39,3	28,2	30,2	248	273
12–23 mois	12,4	7,6	37,7	34,7	30,1	26,7	456	494
24–35 mois	8,8	8,4	31,3	28,3	17,3	17,6	425	396
36–47 mois	7,1	12,1	31,0	27,9	13,6	13,2	475	460
48–59 mois	6,8	7,6	23,2	27,3	8,2	8,1	442	485
<b>Ensemble</b>	<b>9,3</b>	<b>10,5</b>	<b>31,6</b>	<b>30,6</b>	<b>18,5</b>	<b>18,1</b>	<b>2 298</b>	<b>2 360</b>

Quand l'enfant est malade, sa guérison dépend essentiellement du comportement et des mesures que vont prendre les personnes qui s'en occupent, en général les parents, pour traiter la maladie. Si ces mesures sont différentes selon le genre des enfants, les conséquences de la maladie seront donc différentes pour les filles et les garçons. Les tableaux 7.4 et 7.5 permettent de déterminer si, pour une même maladie, le traitement fourni diffère selon le genre. Étant donné que l'âge et le rang de naissance sont des facteurs connus pour avoir des effets en tant que tel sur le traitement fourni, les résultats sont également présentés par âge et rang de naissance. De même, en tenant compte du niveau d'instruction de la mère, on peut déterminer si les mères les plus instruites sont plus susceptibles que les autres de soigner leurs enfants sans distinction de sexe. Il faut noter que, pour chaque maladie, on considère que la mère a consulté si un traitement a été recherché auprès d'un professionnel de la santé ou d'un établissement de santé, à l'exception des pharmacies.

Le tableau 7.4 montre que la proportion de garçons ayant souffert d'IRA et dont la mère a consulté est plus élevée que celle des filles (42 % contre 36 %). Cela se vérifie pour presque tous les groupes d'âges pour lesquels on dispose de données. Cet écart est particulièrement important pour les enfants de rangs 2 et 3 puisque les résultats montrent que pour 51 % des garçons souffrant

**Tableau 7.4. Traitement des maladies selon le sexe de l'enfant**

Pourcentage d'enfants ayant souffert d'IRA au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête dont les mères ont consulté ou recherché un traitement, pourcentage d'enfants ayant eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête dont les mères ont consulté ou recherché un traitement et pourcentage de ceux qui n'ont reçu aucun traitement, à part des remèdes traditionnels, selon l'âge de l'enfant, son rang de naissance et le niveau d'instruction de la mère, EDS Mauritanie 2000–01

Caractéristiques socio-démographiques	Enfants avec IRA				Enfants avec fièvre					
	Pourcentage dont la mère a consulté		Effectif		Pourcentage dont la mère a consulté		Pourcentage n'ayant reçu aucun traitement, à part des remèdes traditionnels		Effectif	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Âge de l'enfant</b>										
< 6 mois	*	(34,8)	21	30	18,7	21,9	60,6	45,6	77	70
6–11 mois	(29,5)	38,6	35	53	40,2	32,1	44,9	44,1	94	107
12–23 mois	(30,4)	(40,7)	56	38	46,3	27,2	35,1	41,1	172	172
24–35 mois	(32,1)	(48,0)	37	33	34,2	47,6	49,5	30,3	133	112
36–47 mois	(50,0)	53,6	34	56	47,2	38,5	31,5	45,8	147	129
48–59 mois	(34,8)	(31,6)	30	37	40,8	38,6	39,6	41,3	103	133
<b>Rang de naissance</b>										
1	(43,4)	(44,7)	44	50	37,0	38,8	45,5	44,0	143	140
2–3	34,9	50,8	78	74	42,8	50,9	44,3	31,3	218	215
4–5	(36,6)	40,9	41	49	33,0	38,3	46,4	50,5	172	174
6+	32,5	32,4	51	75	47,8	40,7	33,2	41,6	193	192
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>										
Aucun	(30,8)	34,3	67	81	38,6	30,0	49,8	56,3	249	245
Coranique seulement	26,1	36,9	66	83	38,7	37,9	41,0	44,8	245	232
Primaire	43,8	51,3	56	61	41,9	60,0	39,1	21,8	164	178
Secondaire ou plus	(62,5)	(64,6)	24	22	52,5	60,7	24,7	24,6	68	67
<b>Ensemble</b>	36,4	42,1	214	247	40,7	42,8	42,1	41,5	725	722

\* Non calculé, basé sur moins de 25 cas non pondérés

( ) Basé sur 25–49 cas non pondérés

d'IRA la mère a consulté alors que, chez les filles, cette proportion n'est que de 35 %. En outre, quel que soit le niveau d'instruction de la mère, on constate toujours des écarts en faveur des garçons. C'est parmi les enfants de femmes ayant une instruction coranique que cet écart est le plus prononcé (dans 37 % de cas, quand l'enfant est un garçon, la mère a consulté, contre 26 % de cas quand il s'agit d'une fille).

Dans l'ensemble, les résultats concernant la fièvre ne font pas apparaître d'écarts significatifs : en effet, quand il s'agit d'un garçon, 43 % des femmes ont consulté un professionnel de la santé contre 41 % quand il s'agissait d'une fille. On remarque également que les proportions de garçons et de filles qui n'ont reçu aucun traitement à part des remèdes traditionnels sont similaires (42 %). Les résultats selon l'âge ne permettent pas de faire apparaître de tendance. En effet, on constate qu'à certains âges, les proportions de filles qui n'ont reçu aucun traitement sont beaucoup plus élevées que celles des garçons alors qu'à d'autres âges, on constate la situation inverse. En particulier, on peut relever qu'aux âges vulnérables de 0-5 mois, 61 % des filles n'ont reçu aucun traitement contre seulement 46 % des garçons. Par ailleurs, il semble que les femmes ayant au moins un niveau primaire consultent plus fréquemment que celles sans instruction un professionnel de la santé quand il s'agit d'un garçon : en primaire, 60 % ont consulté quand l'enfant était un garçon contre 42 % lorsqu'il s'agissait d'une fille ; pour les femmes de niveau secondaire ou plus, ces proportions sont respectivement de 61 % et 53 %. Chez les femmes sans instruction, ces proportions sont de 39 % pour les filles et 30 % pour les garçons. Il ressort donc de ces résultats que les enfants, filles ou garçons, dont la mère a au moins un niveau d'instruction primaire reçoivent plus fréquemment des soins médicaux pour traiter la fièvre que les autres enfants ; cependant, avec l'augmentation du niveau d'instruction, ces soins sont toujours plus fréquemment dispensés aux garçons qu'aux filles.

Le tableau 7.5 présente les résultats en ce qui concerne la diarrhée. On constate que dans l'ensemble, que ce soit pour la consultation d'un professionnel de la santé par la mère ou un traitement par SRO et TRO, les garçons semblent mieux soignés que les filles (graphique 7.1). En effet, les mères ont un peu plus fréquemment consulté un professionnel de la santé quand leur enfant malade était un garçon : la mère a consulté dans 29 % des cas quand c'était un garçon et dans seulement 24 % des cas quand c'était une fille. De même, la proportion de garçons malades qui ont reçu une SRO est plus élevée que celle des filles : 26 % contre 20 %. Les garçons sont également proportionnellement plus nombreux que les filles à bénéficier d'une TRO (52 % contre 44 %). Bien que par groupes d'âges, les effectifs d'enfants ayant la diarrhée soient faibles, les données semblent montrer qu'à pratiquement tous les âges inférieurs à 4 ans, les garçons reçoivent plus fréquemment que les filles des soins, quel qu'ils soient, pour traiter la diarrhée. Du point de vue du rang de naissance, on observe un écart au détriment des filles quel que soit le rang et pour la plupart des types de soins ; en particulier, il faut souligner que seulement 42 % des filles de rang 1 ont reçu une TRO contre 61 % des garçons. Les résultats selon le niveau d'instruction de la mère ne font pas apparaître d'écart de traitement selon le genre en ce qui concerne la consultation : plus la mère est instruite, plus elle a tendance à consulter quand l'enfant est malade, que ce soit un garçon

Tableau 7.5 Traitement de la diarrhée par sexe

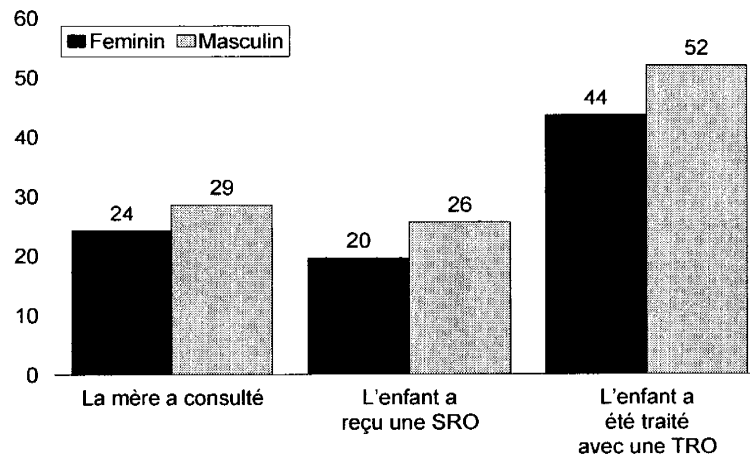
Pourcentage d'enfants ayant eu la diarrhée dans les deux semaines ayant précédé l'enquête et dont la mère a consulté ou recherché un traitement, pourcentage de ceux qui ont reçu des sels de réhydratation par voie orale (SRO) et pourcentage ayant reçu une forme de thérapie de réhydratation par voie orale (TRO), selon l'âge de l'enfant et le niveau d'instruction de la mère, EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques socio-démographiques	Pourcentage ayant eu la diarrhée et dont la mère a consulté		Pourcentage ayant eu la diarrhée et ayant reçu des SRO		Pourcentage ayant eu la diarrhée et ayant été traité avec une TRO		Effectif d'enfants ayant eu la diarrhée	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Âge de l'enfant</b>								
< 6 mois	(7,8)	(29,0)	(10,3)	(9,7)	(27,0)	(42,2)	45	43
6-11 mois	19,7	30,1	11,9	24,8	33,3	45,8	70	83
12-23 mois	29,2	28,9	25,4	24,4	47,5	46,7	137	132
24-35 mois	32,8	33,7	30,3	36,3	45,9	70,8	74	70
36-47 mois	22,2	(26,0)	10,6	(32,4)	46,1	(63,7)	65	61
48-59 mois	(20,8)	(18,9)	(19,1)	(19,4)	(60,1)	(41,2)	36	39
<b>Rang de naissance</b>								
1	25,9	29,5	18,8	35,4	42,2	61,3	89	90
2-3	27,2	31,4	25,1	20,1	46,0	56,1	138	116
4-5	24,2	30,9	22,7	22,6	48,3	43,0	81	106
6+	19,4	22,9	11,7	26,3	38,6	48,5	118	114
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>								
Aucun	23,8	23,8	14,7	20,5	38,3	49,6	162	151
Coranique seulement	21,2	24,6	20,6	28,6	39,0	52,1	127	122
Primaire	28,3	29,4	25,4	29,3	59,2	56,4	94	104
Secondaire ou plus	(25,9)	51,2	(22,9)	26,2	(43,1)	49,2	44	50
Ensemble	24,2	28,6	19,6	25,6	43,6	51,9	426	428

( ) Basé sur 25-49 cas non pondérés

ou une fille ; il faut néanmoins souligner que quand la mère a un niveau coranique, elle consulte moins fréquemment un professionnel de la santé et que, quand il y a consultation, c'est plus souvent quand l'enfant est un garçon qu'une fille. Par contre, en ce qui concerne l'administration d'une SRO, on constate que, quel que soit le niveau d'instruction de la mère, les filles sont toujours moins

Graphique 7.1 Parmi les enfants de moins de cinq ans qui ont eu la diarrhée dans les deux semaines ayant précédé l'enquête, pourcentage de ceux qui ont reçu un traitement, selon le sexe





nombreuses à recevoir ces types de traitement. On constate également cette disparité entre les genres en ce qui concerne l'administration d'une TRO, sauf pour les enfants dont la mère a un niveau d'instruction primaire.

Ces résultats semblent donc montrer que quand ils sont malades, les garçons et les filles de moins de cinq ans ne sont pas traités de manière similaire, les garçons recevant plus fréquemment que les filles des soins et des traitements, en particulier quand il s'agit de la diarrhée.

#### **7.4 Vaccination des enfants selon le sexe**

La vaccination des enfants contre six maladies graves mais néanmoins évitables (la tuberculose, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite et la rougeole) constitue l'élément fondamental du système de santé infantile dans la plupart des pays. Les directives des organismes internationaux et du gouvernement mauritanien spécifient que les enfants doivent être complètement vaccinés avant l'âge d'un an. Un enfant est considéré comme complètement immunisé quand il a reçu une dose du BCG et du vaccin contre la rougeole ainsi que trois doses de DTCoq et de polio (sauf polio 0). De plus, la carence en vitamine A, qui affecte plus de 250 millions d'enfants, est l'une des carences nutritionnelles les plus répandues dans le monde (Bloem et al., 1997). Dans cette section on se propose, à partir des données sur la vaccination et sur la supplémentation en vitamine A, de vérifier s'il existe des disparités de genre concernant la couverture vaccinale des enfants de 12–23 mois et la couverture en vitamine A de ceux de 0–4 ans (enfants ayant reçu au moins une dose). Les résultats sont également présentés selon l'âge des enfants, leur rang de naissance, et le niveau d'instruction de la mère.

Les résultats du tableau 7.6 montrent que parmi les enfants de 12–23 mois, une proportion légèrement supérieure de filles que de garçons ont été complètement vaccinés (34 % contre 30 %). En outre, quel que soit le rang de naissance, sauf au rang 6 et plus, les filles sont toujours plus nombreuses à avoir reçu tous les vaccins recommandés ; de même, les résultats selon le niveau d'instruction de la mère mettent en évidence cette disparité en faveur des filles, et il faut souligner que l'écart entre les proportions de filles et de garçons vaccinés est légèrement plus important parmi les femmes instruites que parmi celles sans instruction. Par contre, les femmes ayant reçu une instruction coranique font un peu plus fréquemment vacciner les garçons que les filles.

Le tableau 7.6 présente également les proportions d'enfants de 0–4 ans qui ont reçu selon les six derniers mois des suppléments de vitamine A selon le sexe, l'âge, le rang de naissance et le niveau d'instruction de la mère.

Une proportion quasiment identique de filles et de garçons ont reçu au moins une dose de vitamine A dans les six derniers mois ayant précédé l'enquête (58 % de filles contre 57 % de garçons). Les résultats selon l'âge de l'enfant et le rang de naissance ne font pas apparaître de tendance. Il faut néanmoins souligner que ce sont les enfants de moins de 6 mois, sans distinction de sexe, qui ont reçu le moins fréquemment de la vitamine A (24 % de filles et 26 % de garçons). Par contre, les

**Tableau 7.6 Vaccinations des enfants selon le sexe**

Pourcentages d'enfants de 12–23 mois qui ont reçu tous les vaccins recommandés et pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui ont reçu au moins, une dose de vitamine A dans les six derniers mois ayant précédé l'enquête, selon l'âge de l'enfant, le rang de naissance et le niveau d'instruction de la mère, EDS Mauritanie 2000–01

Caractéristiques socio-démographiques	Enfants de 12–23 mois				Enfants de 0–4 ans			
	Pourcentage complètement vacciné		Effectif		Pourcentage ayant reçu de la vitamine A dans les 6 derniers mois		Effectif	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Âge de l'enfant</b>								
< 6 mois	NA	NA	NA	NA	24,2	25,7	252	251
6–11 mois	NA	NA	NA	NA	51,2	54,1	248	273
12–23 mois	33,6	30,3	456	494	63,3	60,1	456	494
24–35 mois	NA	NA	NA	NA	62,3	61,8	425	396
36–47 mois	NA	NA	NA	NA	65,8	63,3	475	460
48–59 mois	NA	NA	NA	NA	63,0	62,4	442	485
<b>Rang de naissance</b>								
1	32,3	33,2	108	104	58,6	54,2	436	465
2–3	35,1	24,1	138	148	61,8	59,8	766	742
4–5	33,2	27,7	94	117	54,2	57,6	507	515
6+	33,2	37,8	116	125	55,8	55,7	590	638
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>								
Aucun	27,5	27,3	163	172	50,0	48,5	839	865
Coranique seulement	26,5	29,9	132	137	56,9	57,7	687	686
Primaire	43,3	36,4	120	138	65,3	64,3	543	578
Secondaire ou plus	(52,2)	25,0	41	48	73,1	69,9	230	230
<b>Ensemble</b>	33,6	30,3	456	494	58,0	57,1	2298	2 60

Note: Les enfants complètement vaccinés sont ceux qui ont reçu le BCG, la rougeole, les trois doses de DTCoq et de polio, non compris polio 0.

( ) Basé sur 25–49 cas non pondérés ; NA : Non applicable

résultats selon le niveau d'instruction de la mère montrent que plus la mère est instruite, plus les enfants, quel que soit le sexe, bénéficient d'une supplémentation en vitamine A.

En effet, les proportions de filles qui ont reçu de la vitamine A varient d'un minimum de 50 % chez celles dont la mère n'a pas d'instruction à un maximum de 73 % chez celles dont la mère a un niveau secondaire ; chez les garçons, ces proportions sont respectivement de 49 % et 70 %.

## 7.5 État nutritionnel des enfants

L'état nutritionnel des enfants est un déterminant essentiel de leur santé et de leur bien-être ; il est généralement mesuré au moyen de trois indices, à savoir le poids-pour-âge, le poids-pour-taille et la taille-pour âge. Chacun de ces indices de l'état nutritionnel est exprimé en terme de score d'écart type par rapport à la médiane de la population de référence internationale. Quel que soit l'indice, les enfants dont le score d'écart type est inférieur à  $-2$  écarts type par rapport au standard de référence sont considérés comme atteints de malnutrition. Chacun de ces indices mesure des états nutritionnels différents. Le poids-pour-âge est un indice combiné qui rend compte, à la fois, de problèmes de malnutrition chronique et aiguë. Les enfants dont le poids par rapport à l'âge se situe à moins de deux écarts type en dessous de la médiane poids-pour-âge de la population de référence

sont considérés comme souffrant d'insuffisance pondérale. Le poids en fonction de la taille mesure la masse corporelle par rapport à la taille de l'enfant. Les enfants dont le poids-pour-taille se situe à moins de deux écarts type en dessous de la médiane poids-pour-taille de la population de référence sont considérés comme trop maigres, ou émaciés. La proportion d'enfants qui entrent dans cette catégorie fournit la prévalence de la malnutrition aiguë. Ce type de malnutrition est le résultat d'un manque récent de nourriture ou de maladies aiguës et, de plus, il peut refléter les variations saisonnières de la disponibilité alimentaire. Le troisième indice mesure le retard de croissance linéaire. Les enfants dont la taille-pour-âge se situe à moins de deux écarts type en dessous de la médiane taille-pour-âge de la population de référence accusent un retard de croissance. Cet indice permet de mesurer la prévalence de la malnutrition chronique, qui peut résulter d'une alimentation inadéquate sur une longue période ou peut être causé par une diarrhée chronique et récurrente.

Les résultats du tableau 7.7 permettent de déterminer si l'état nutritionnel des enfants varie selon le sexe, tout en contrôlant l'influence d'autres facteurs comme l'âge de l'enfant, son rang de naissance et le niveau d'instruction de la mère. On constate que, dans l'ensemble, les filles et les

**Tableau 7.7 État nutritionnel des enfants selon le sexe**

Pourcentage d'enfants de 0–59 mois qui accusent un retard de croissance, pourcentage de ceux qui sont émaciés, pourcentage de ceux atteints d'insuffisance pondérale et pourcentage de ceux atteints de l'une des formes de malnutrition selon l'âge, le rang de naissance et le niveau d'instruction de la mère, EDS Mauritanie 2000–01

Caractéristiques socio-démographiques	Pourcentage accusant un retard de croissance		Pourcentage émacié		Pourcentage souffrant d'insuffisance pondérale		Effectif d'enfants	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Âge de l'enfant</b>								
Moins de 6 mois	5,4	7,3	6,9	10,8	3,1	10,1	201	211
6–11 mois	22,6	13,8	10,0	22,1	24,6	21,6	217	235
12–23 mois	38,8	44,2	13,6	16,1	35,3	35,7	376	375
24–35 mois	34,0	38,2	12,2	15,8	35,2	41,0	306	306
36–47 mois	46,9	42,0	10,8	13,1	41,4	37,2	347	352
48–59 mois	44,8	43,0	8,1	12,0	34,2	37,2	287	341
<b>Rang de naissance</b>								
1	33,7	32,0	12,9	11,3	30,7	29,1	320	372
2–3	32,0	33,4	11,5	12,9	27,5	30,6	565	555
4–5	36,4	36,2	7,7	16,4	33,0	33,6	396	399
6+	37,1	35,7	10,7	18,6	34,8	36,0	454	493
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>								
Aucun	38,3	37,7	13,1	18,1	37,6	39,9	609	647
Coranique	36,9	35,2	10,8	16,7	32,3	34,4	524	519
Primaire	32,8	33,7	7,9	10,2	24,9	26,0	424	459
Secondaire ou plus	20,3	22,4	8,4	10,3	21,4	17,3	179	193
<b>IMC de la mère<sup>1</sup></b>								
< 18,5	42,3	34,1	18,2	24,6	42,8	39,0	149	181
18,5–24,9	33,3	36,9	12,3	16,9	33,2	37,1	880	856
25,0–29,9	34,8	29,4	7,5	13,3	26,5	26,3	386	434
30+	35,1	34,7	6,4	6,5	26,6	25,0	307	333
<b>Ensemble<sup>2</sup></b>	<b>34,6</b>	<b>34,4</b>	<b>10,7</b>	<b>14,9</b>	<b>31,2</b>	<b>32,4</b>	<b>1 735</b>	<b>1 819</b>

<sup>1</sup> IMC = Indice de Masse Corporelle

<sup>2</sup> Y compris 12 filles et 14 garçons pour lesquels l'IMC de la mère n'est pas déterminé.

garçons sont affectés dans les mêmes proportions par le retard de croissance (35 % de filles contre 34 % de garçons). Les résultats selon les caractéristiques socio-démographiques ne font pas apparaître de différences vraiment importantes entre les genres. Il semble néanmoins que le retard de croissance soit acquis plus rapidement chez les filles que chez les garçons : en effet, entre 6 et 11 mois, la proportion de filles accusant un retard de croissance est plus élevée que chez les garçons : 23 % de filles contre 14 % de garçons souffrent de malnutrition chronique.

L'émaciation touche un peu plus fréquemment les garçons que les filles (15 % contre 11 %). En particulier, à moins de 6 mois et à 6-11 mois, la proportion de garçons émaciés est beaucoup plus élevée que celle des filles. Cet écart au détriment des garçons s'explique peut-être ici par des facteurs biologiques de naissance. Du point de vue du rang de naissance, on remarque des écarts importants toujours au détriment des garçons, à partir des rangs 4 et 5 : deux fois plus de garçons que de filles sont émaciés (16 % contre 8 %). Par ailleurs, on remarque que, quel que soit le niveau d'instruction de la mère, les proportions de garçons émaciés sont toujours supérieures à celles des filles ; de plus, les écarts entre les genres au détriment des garçons sont plus importants quand la mère n'est pas instruite ou a seulement une instruction coranique : 13 % de filles et 18 % de garçons dont la mère est sans instruction sont émaciés contre, respectivement, 8 % et 10 % chez ceux dont la mère a un niveau d'instruction secondaire ou plus.

Les résultats concernant l'insuffisance pondérale ne font pas apparaître d'écarts entre les filles et les garçons souffrant de cette forme de malnutrition (31 % de filles contre 32 % de garçons). Cependant, à moins de six mois, on constate un écart important entre les filles et les garçons, au détriment de ces derniers : 10 % de garçons souffrent d'insuffisance pondérale contre seulement 3 % de filles.

Les résultats montrent également que l'état de malnutrition des enfants est influencé par l'état de malnutrition de la mère, mesuré ici par son Indice de Masse Corporelle (IMC). Les enfants, filles et garçons, sont plus susceptibles d'être émaciés et de souffrir d'insuffisance pondérale, si la mère présente un état de déficience énergétique chronique (IMC < 18,5). Cette relation se vérifie moins en ce qui concerne le retard de croissance. Cependant, on peut relever que si les garçons sont plus fréquemment émaciés que les filles, quelle que soit l'IMC de la mère, les filles présentent plus fréquemment que les garçons une insuffisance pondérale et un retard de croissance, surtout quand l'IMC de la mère est inférieur au seuil de 18,5.

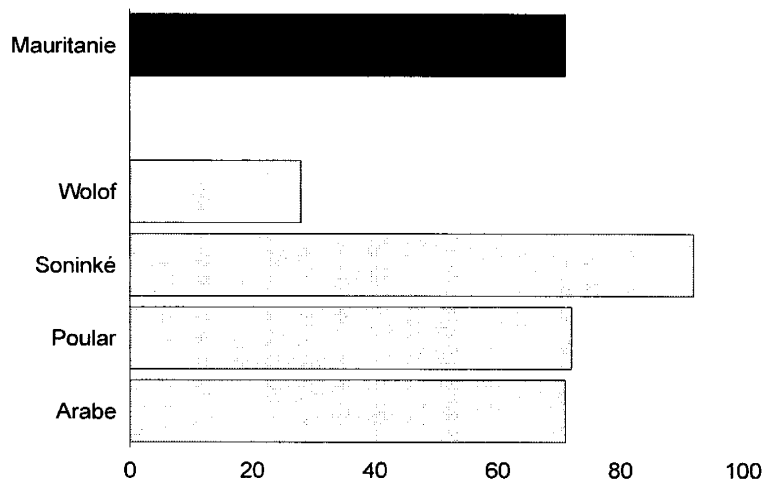
## **7.6 Pratiques traditionnelles présentant des risques pour les filles**

La pratique de l'excision consiste en l'ablation d'une partie des organes génitaux externes de la femme. Elle peut prendre plusieurs formes : ablation du clitoris, ablation du clitoris et des petites lèvres et ablation du clitoris et des grandes et des petites lèvres avec suture du sexe de la femme. L'excision est le plus souvent pratiquée par des exciseuses traditionnelles dans des conditions d'hygiène généralement désastreuses.

Le gavage, qui n'existe presque exclusivement qu'en Mauritanie, est une pratique qui consiste à forcer les petites filles et les jeunes filles à manger des quantités énormes de nourriture de façon à ce qu'elles deviennent grosses et donc, selon les critères de la société maure, belles et prêtes au mariage. « L'adolescente, pour la préparer à son mariage, on doit veiller à ce qu'elle soit en forme, grosse et belle, ainsi elle doit beaucoup manger et boire. À l'âge de sept ans débute le gavage de la fille, pour la rendre grosse et belle... » (Association Mauritanienne des Pratiques ayant effets sur la Santé des Femmes et des Enfants, 1999).

Les données de l'EDSM ont montré que la grande majorité des femmes et des hommes mauritaniens (respectivement, 93 % et 86 %) ont déclaré connaître l'excision. En outre, l'excision est une pratique répandue puisque près des trois quarts des femmes mauritaniennes de 15–49 ans (71 %) ont déclaré avoir été excisées (graphique 7.2).

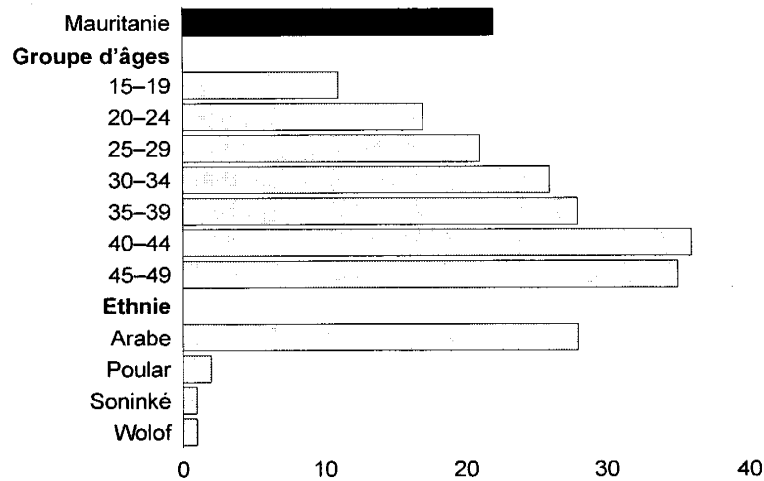
Graphique 7.2 Pourcentage de femmes de 15–49 ans excisées, selon l'ethnie



La pratique du gavage est connue de la quasi-totalité de la population mauritanienne (95 % des hommes et 94 % des femmes). Environ une femme sur cinq (22 %) a déclaré avoir été gavée. En outre, les résultats de l'EDSM ont montré que le gavage est presque exclusivement pratiqué par la population arabe (28 % contre moins de 2 % dans les autres ethnies) (graphique 7.3).

Dans cette section, on cherche à savoir si des modifications de ces pratiques traditionnelles se sont produites dans les générations. On se pose également la question de savoir dans quelle mesure les hommes et les femmes adultes soutiennent ces pratiques et pensent qu'elles doivent continuer. Plus les adultes d'une génération restent favorables à la poursuite de telles pratiques, plus celles-ci ont de chances de se maintenir. Quelle est la prévalence de ces pratiques parmi les mères par rapport aux filles ? L'expérience des filles est-elle différente de celle des mères ? On s'intéresse également à la variation de la prévalence de ces pratiques parmi les filles en fonction des caractéristiques de la mère, son expérience et ses opinions concernant ces pratiques. Enfin, la question de savoir qui, du mari ou de la femme dans un couple, décide du fait que la fille subira ces

Graphique 7.3 Proportion de femmes qui ont été ou qui sont gavées, selon l'âge et l'ethnie



pratiques sera également examinée. Dans la suite de cette section, nous étudierons d'abord comment se perpétue la pratique de l'excision et ensuite nous commenterons les données concernant la pratique du gavage.

### 7.6.1 Excision

#### Attitude des femmes et des hommes vis-à-vis de l'excision

Le tableau 7.8 présente les pourcentages de femmes et d'hommes qui ont entendu parler de l'excision selon leurs attitudes et croyances vis-à-vis de l'excision. On constate tout d'abord que pour une proportion quasiment égale d'hommes et de femmes (79 %), l'excision présente des avantages pour une femme. Selon les femmes et les hommes, être excisée comporte essentiellement trois avantages pour les femmes, au rang desquels figurent la reconnaissance sociale (35 % chez les femmes et 29 % chez les hommes), l'apaisement du désir sexuel de la femme (31 % chez les femmes et 25 % chez les hommes) et la nécessité religieuse, citée par 29 % des femmes et 41 % des hommes. En outre, il faut souligner que les hommes sont pratiquement trois fois plus nombreux que les femmes (9 % contre 4 %) à citer au nombre des avantages de l'excision « de meilleures chances de mariage ».

À l'opposé, pour un peu plus de femmes que d'hommes (47 % contre 42 %), ne pas être excisée présente des avantages. Parmi ces avantages, les femmes ont cité dans un cas sur cinq le plus grand plaisir de la femme (20 %), contre 13 % des hommes. Les problèmes de santé constituent également un avantage de ne pas être excisée, pour une proportion égale d'hommes et de femmes (11 %). Enfin, soulignons que pour 4 % de femmes, moins de problèmes à l'accouchement constitue un avantage de ne pas être excisée.

La croyance selon laquelle l'excision est une pratique exigée par la religion est partagée par une proportion légèrement plus élevée d'hommes que de femmes (60 % contre 57 %). Par contre,

<b>Tableau 7.8 Attitude des femmes et des hommes vis-à-vis de l'excision</b>		
Pourcentage de femmes et d'hommes qui ont entendu parler de l'excision selon leurs attitudes et croyances vis-à-vis de l'excision, EDS Mauritanie 2000-01		
	Femme	Homme
<b>Être excisée ne présente pas d'avantages pour une femme</b>	21,4	20,7
<b>Être excisée présente des avantages pour une femme</b>	78,6	79,3
Avantages spécifiques d'être excisée:		
Meilleure hygiène	18,7	12,9
Reconnaissance sociale	34,6	29,0
Meilleures chances de mariage	3,8	9,4
Apaise le désir sexuel de la femme	31,0	25,1
Plus grand plaisir de l'homme	1,8	1,8
Nécessite religieuse	29,0	41,0
Autre	8,6	10,3
<b>Ne pas être excisée ne présente pas d'avantages pour une femme</b>	52,7	58,0
<b>Ne pas être excisée présente des avantages pour une femme</b>	47,3	42,0
Avantages spécifiques de ne pas être excisée:		
Moins de problèmes de santé	10,7	10,8
Moins de problèmes à l'accouchement	4,4	1,6
Évite la souffrance	6,9	6,2
Plus grand plaisir de la femme	19,6	12,5
Plus grand plaisir de l'homme	5,6	4,8
En accord avec la religion	2,4	3,3
Autre	12,1	12,9
<b>Pourcentage qui sont d'accord avec les déclarations suivantes :</b>		
L'excision est exigée par la religion	56,8	59,8
L'excision et un moyen d'apaiser le désir sexuel	52,1	37,3
<b>La pratique de l'excision devrait être maintenue</b>		
Oui	22,5	18,4
Non	64,0	70,0
Ça dépend	7,3	4,8
NSP	6,3	6,8
Effectif	7 173	1 894
NSP : Ne sait pas		

les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à penser que l'excision contribue à apaiser le désir sexuel des femmes (52 % contre 37 %).

Quant à l'opinion concernant la poursuite ou l'abandon de la pratique, on constate qu'une proportion plus élevée d'hommes que de femmes se sont prononcés pour l'abandon de l'excision (70 % contre 64 %).

Ces données fournissent un aperçu diversifié des attitudes des hommes et des femmes adultes concernant l'excision. Une proportion importante d'hommes et de femmes considère que l'excision apporte des avantages aux femmes et pense que cette pratique est en accord avec la religion. À l'opposé, la moitié des hommes et des femmes ont déclaré que l'excision comportait des désavantages pour les femmes et que cette pratique ne devait pas être maintenue.

### **Caractéristiques des mères et excision des filles**

Le tableau 7.9 présente la proportion des mères ayant au moins une fille et ayant entendu parler de l'excision qui ont au moins une fille excisée ; ces résultats sont présentés selon certaines caractéristiques socio-démographiques de la mère et son opinion concernant l'excision. Les données du

tableau montrent que les mères qui sont elles-mêmes excisées ont des filles qui sont excisées : en effet, 85 % des mères qui sont excisées ont au moins une fille excisée. À l’opposé, parmi les mères qui ne sont pas excisées, seulement 12 % des filles ont subi la pratique. En outre, l’excision des filles est moins fréquente parmi les mères qui sont instruites que parmi celles qui ne le sont pas. La proportion de mères qui ont au moins une fille excisée varie d’un maximum de 79 % parmi les femmes sans instruction à un minimum de 41 % parmi celles qui ont un niveau d’instruction secondaire.

Les résultats du tableau montrent également que les filles sont plus susceptibles d’être excisées si leur mère a des opinions favorables à l’excision. En effet, parmi les femmes qui ont au moins une fille, 74 % ont au moins une fille excisée si elles pensent que l’excision comporte des avantages (même si elle a aussi des inconvénients) ; cette proportion est de 12 % seulement parmi celles qui pensent que l’excision n’a aucun avantage. D’autre part, 83 % des mères qui pensent que l’excision est exigée par la religion ont au moins une fille excisée, contre seulement 36 % de celles qui ne le pensent pas. Enfin, on constate aussi que 89 % des mères qui pensent que l’on doit maintenir la pratique ont au moins une fille excisée contre 28 % de celles qui s’opposent à ce que la pratique se poursuive.

**Tableau 7.9 Excision des filles**

Répartition (en %) des mères qui ont au moins une fille et qui ont entendu parler de l’excision selon qu’au moins une des filles a été excisée, par certaines caractéristiques socio-démographiques de la mère et son opinion concernant l’excision, EDS Mauritanie 2000–01

	Au moins une fille excisée
<b>Mère excisée</b>	
Non	12,5
Oui	85,1
<b>Niveau d’instruction de la mère</b>	
Aucun	79,1
Coranique seulement	74,6
Primaire	59,6
Secondaire	41,3
Supérieur	36,5
<b>Opinion de la mère sur les avantages et les inconvénients de l’excision</b>	
L’excision a des avantages, ne pas l’être n’a aucun avantage	88,9
L’excision a des avantages et des inconvénients	74,0
L’excision n’a aucun avantage, ne pas l’être a au moins un avantage	11,5
Autre	27,8
<b>La mère pense que l’excision est une nécessité religieuse</b>	
Non	35,7
Oui	82,8
NSP	57,0
<b>La mère pense que cette pratique doit se perpétuer</b>	
Oui	89,2
Non	27,5
Cela dépend	47,7
NSP	44,8
<b>Ensemble</b>	<b>70,4</b>

( ) Basé sur 25–49 cas non pondérés

NA : Non applicable



## Opinion des couples concernant l'excision selon qu'ils ont ou non une fille excisée

Le tableau 7.10 présente les résultats concernant les opinions des maris et des femmes concernant l'excision. Dans l'ensemble, 68 % des couples ont au moins une fille excisée et près d'un tiers (32 %) n'en ont aucune. Ces proportions varient de manière importante selon l'opinion des maris et des femmes. On remarque que dans les couples qui ont une opinion favorable vis-à-vis de l'excision, la proportion de filles excisées est beaucoup plus élevée que dans ceux qui en ont une opinion défavorable. En effet, plus de quatre couples sur cinq (85 %) dans lesquels le mari et la femme pensent que l'excision comporte au moins un avantage ont une fille excisée contre seulement 11 % des couples dans lesquels le mari et la femme ne pensent pas que l'excision ait des avantages. On remarque que, parmi les couples dans lesquels le mari et la femme ont des opinions divergentes, l'opinion du mari semble prépondérante : en effet, quand, dans un couple, seul le mari pense que l'excision a un avantage, 66 % ont une fille excisée ; quand c'est la femme seule qui est d'accord avec cette opinion, 24 % des couples ont une fille excisée. De même, 90 % des couples qui désapprouvent l'opinion selon laquelle ne pas être excisée a au moins un avantage ont une fille ex-

Opinions des maris et des femmes sur l'excision	Au moins une fille excisée	Aucune fille excisée	Total	Effectif
<b>L'excision a au moins un avantage</b>				
Les deux approuvent	85,2	14,8	100,0	399
Les deux désapprouvent	(10,7)	(89,3)	100,0	27
La femme approuve, pas le mari	24,1	75,9	100,0	63
Le mari approuve, pas la femme	65,8	34,2	100,0	49
Femme NSP/Mari NSP	30,5	69,5	100,0	71
<b>Ne pas être excisée a au moins un avantage</b>				
Les deux approuvent	51,1	48,9	100,0	122
Les deux désapprouvent	89,9	10,1	100,0	183
La femme approuve, pas le mari	76,1	23,9	100,0	87
Le mari approuve, pas la femme	64,4	35,6	100,0	137
Femme NSP/Mari NSP	38,1	61,9	100,0	81
<b>L'excision est une nécessité religieuse</b>				
Les deux approuvent	(92,3)	(7,7)	100,0	41
Les deux désapprouvent	(20,5)	(79,5)	100,0	27
La femme approuve, pas le mari	*	*	100,0	16
Le mari approuve, pas la femme	*	*	100,0	23
Femme NSP ou Mari NSP	69,0	31,0	100,0	503
<b>La pratique doit être maintenue</b>				
Les deux approuvent	92,9	7,1	100,0	311
Les deux désapprouvent	(24,3)	(75,7)	100,0	38
La femme approuve, pas le mari	(74,2)	(25,8)	100,0	32
Le mari approuve, pas la femme	29,3	70,7	100,0	61
Autre	43,0	57,0	100,0	166
<b>Ensemble</b>	<b>67,6</b>	<b>32,4</b>	<b>100,0</b>	<b>610</b>
* Non calculé, basé sur moins de 25 cas non pondérés				
() Basé sur 25-49 cas non pondérés				
NSP : Ne sait pas				

cisée contre 51 % des couples qui pensent que ne pas être excisée a au moins un avantage. On remarque ici aussi que dans les couples qui ont des opinions différentes, la proportion de ceux qui ont une fille excisée est plus faible quand c'est le mari, et non la femme, qui approuve l'opinion selon laquelle être excisée comporte au moins un avantage (64 % contre 76 %). D'autre part, on constate que 92 % de couples qui approuvent l'opinion selon laquelle l'excision est une nécessité religieuse ont au moins une fille excisée. À l'inverse, seulement 21 % de ceux dans lesquels le mari et la femme désapprouvent cette opinion ont au moins une fille excisée.

En ce qui concerne l'opinion selon laquelle la pratique de l'excision doit être maintenue, les résultats montrent que parmi les couples qui approuvent cette opinion, 93 % ont une fille excisée. Parmi ceux qui désapprouvent, cette proportion n'est plus que de 24 %. Parmi les couples dans lesquels seulement le mari pense qu'il faut maintenir la pratique, 29 % ont au moins une fille excisée, alors que parmi les couples dans lesquels seule la femme approuve le maintien de la pratique, cette proportion est beaucoup plus élevée (74 %). Dans tous les cas, on constate donc que, malgré des effectifs très faibles, quand il y a divergence d'opinion entre mari et femme, le fait que la fille soit excisée ou non dépend davantage de l'opinion de la mère sur les avantages de l'excision ; l'opinion du père est importante mais, en général, pas autant que celle de la mère.

### Caractéristiques de l'excision des filles : changements entre générations

Les caractéristiques de l'excision des filles les plus récemment excisées sont présentées au tableau 7.11 ; ces résultats sont présentés par âge actuel des filles. On constate que l'excision se pratique très tôt en Mauritanie puisque plus de la moitié des filles (56 %) ont été excisées à 0-1 ans et que la quasi-totalité (98 %) l'ont été avant l'âge de cinq ans. Les résultats selon l'âge actuel des filles ne

Tableau 7.11 Caractéristiques de l'excision des filles					
Répartition (en %) des filles les plus récemment excisées selon les caractéristiques de leur excision, par âge actuel de la fille, EDS Mauritanie 2000-01					
Caractéristiques	Âge actuel de la fille la plus récemment excisée				Ensemble
	0-4	5-9	10-14	15+	
<b>Âge à l'excision</b>					
Dans la petite enfance	40,5	41,4	40,3	40,0	40,6
0-1	57,9	54,1	54,0	54,9	55,6
2-4	1,3	2,8	3,4	2,3	2,2
5+	0,2	1,3	2,2	2,1	1,2
NSP	0,1	0,4	0,2	0,7	0,4
<b>Type d'excision</b>					
Parties de chair enlevées	81,8	78,3	80,1	81,8	80,5
Entaille	13,6	17,2	15,0	14,2	14,8
NSP/ND	4,7	4,5	4,9	3,9	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif <sup>1</sup>	949	610	375	621	2 574

<sup>1</sup> Y compris 19 cas pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'âge de la fille excisée.  
NSP : Ne sait pas  
ND : Non déterminé

font apparaître aucune tendance au changement. En ce qui concerne le type d'excision, on constate que dans 81 % des cas, on a enlevé des chairs ; dans seulement 15 % des cas, on a seulement pratiqué une entaille. Ici non plus, on ne constate pas de changement selon le type d'excision en fonction de l'âge actuel des filles.

Les résultats du tableau 7.12 concernent la répartition des mères et des filles les plus récemment excisées selon certaines caractéristiques de l'excision et en fonction de l'ethnie. Plus précisément, ces données qui portent sur l'âge à l'excision et sur le type d'excision des mères et des filles permettent de mettre en évidence des changements éventuels entre les deux générations. Ces données suggèrent que l'âge à l'excision a baissé entre les deux générations. En outre, les résultats selon l'ethnie ne font pas apparaître de variations importantes. Concernant le type d'excision, les résultats font apparaître de légers changements entre les générations des mères et celle de leurs filles. Dans seulement 20 % des cas, le type d'excision pratiqué est identique chez les mères et chez leurs filles. Cette proportion est beaucoup plus faible parmi les femmes arabes (13 %) et, par contre, beaucoup plus élevée parmi les Poular (40 %) et les Soninke (42 %).

<b>Tableau 7.12 Changements dans les générations concernant la pratique de l'excision</b>				
Répartition (en %) des mères et de leurs filles qui ont été les plus récemment excisées selon certaines caractéristiques de l'excision, en fonction de l'ethnie, EDS Mauritanie 2000-01				
Caractéristiques de l'excision des mères et des filles excisées	Ethnie			Ensemble
	Arabe	Poular	Soninke	
<b>Âge à l'excision</b>				
Même âge pour la mère et la fille	54,9	20,1	33,5	47,3
La petite enfance	35,3	9,1	21,1	29,8
0-1	19,5	10,7	12,4	17,4
2-4	0,1	0,3	0,0	0,2
5 +	0,0	0,0	0,0	0,0
La mère était plus âgée que la fille	24,4	29,0	21,1	25,0
La fille était plus âgée que la mère	6,0	10,3	5,4	6,8
La mère ou la fille ne savent pas	14,7	40,6	40,0	21,0
<b>Type d'excision</b>				
Même type d'excision pour les deux	84,0	56,5	50,6	76,9
Type différent	12,9	40,2	41,7	19,7
La mère ou la fille ne savent pas	3,2	3,3	7,6	3,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Dans l'ensemble, ces résultats montrent qu'aucun changement important ne s'est produit entre les générations concernant la pratique de l'excision ; les femmes qui sont elles-mêmes excisées ont ou auront probablement des filles excisées. Alors qu'une proportion élevée de la population n'approuve pas le maintien de cette pratique, on constate également qu'une proportion élevée considère que cette pratique comporte, à la fois, des avantages et des désavantages.

## 7.6.2 Gavage

### Attitude des femmes et des hommes vis-à-vis du gavage

Le tableau 7.13 présente les pourcentages de femmes et d'hommes qui ont entendu parler du gavage selon leurs attitudes et croyances vis-à-vis de cette pratique traditionnelle. On ne constate pas de différence importante entre les opinions des femmes et des hommes. Cependant il faut souligner qu'une proportion de femmes légèrement supérieure à celle des hommes (60 % contre 55 %) pensent que le gavage présente des avantages pour une femme. Pour deux femmes sur cinq, le gavage permet à la femme d'être plus belle ; chez les hommes, 30 % ont cité cet argument en faveur du gavage. On constate ensuite que pour plus du quart des femmes (27 %), le gavage permet de montrer son niveau social ; un homme sur cinq a également cité cet avantage (21 %). Enfin, pour 14 % des femmes, une femme gavée a de meilleures chances de mariage, opinion qui n'est partagée que par une faible proportion d'hommes (4 %).

<b>Tableau 7.13 Attitude des femmes et des hommes vis-à-vis du gavage</b>		
Pourcentage de femmes et d'hommes qui ont entendu parler du gavage selon leurs attitudes et croyances vis-à-vis du gavage, EDS Mauritanie 2000-01		
	Femme	Homme
<b>Être gavée ne présente pas d'avantages pour une femme</b>	40,0	44,7
<b>Être gavée présente des avantages pour une femme</b>	60,0	55,3
Avantages spécifiques d'être gavée:		
Être plus belle	39,9	30,4
Montrer son niveau social	26,9	20,5
Meilleures chances de mariage	13,7	3,7
Autre	4,3	6,2
NSP	6,0	4,5
<b>Ne pas être gavée ne présente pas d'avantages pour une femme</b>	24,4	23,0
<b>Ne pas être gavée présente des avantages pour une femme</b>	75,6	77,0
Avantages spécifiques de ne pas être gavée:		
Être plus belle	10,5	9,6
Éviter douleur	9,7	10,9
Meilleures chances de mariage	2,7	1,3
Meilleur pour la santé	45,0	55,4
Éviter déchirure de la peau	3,7	4,6
Éviter de devenir laide si perte de poids	7,1	7,5
Plus facile pour travailler/se déplacer	34,6	50,5
Plus facile pour grossesse/accouchement	3,7	4,8
Davantage de plaisir sexuel pour la femme	1,5	0,5
En accord avec la religion	0,4	1,3
Autre	3,1	2,5
NSP	9,1	6,8
<b>La pratique du gavage devrait être maintenue</b>		
Oui	29,1	26,3
Non	55,9	64,1
Ça dépend	14,9	9,6
<b>Effectif</b>	<b>7 281</b>	<b>2 079</b>
NSP : Ne sait pas		

D'autre part, une proportion identique d'hommes et de femmes (77 % et 76 %) estiment que le fait de ne pas être gavée comporte pour les femmes des avantages. Au nombre de ces avantages, plus de la moitié des hommes ont cité une meilleure santé (55 %) et la possibilité de travailler et de se déplacer plus facilement (51 %) ; chez les femmes, ces proportions sont plus faibles (respectivement, 45 % et 35 %) ; être plus belle et éviter la souffrance font également partie des avantages de ne pas être gavées pour environ un homme et une femme sur dix. En ce qui concerne l'opinion sur la poursuite ou l'abandon de cette pratique, on constate qu'une proportion d'hommes légèrement supérieure à celle des femmes s'est prononcée contre le maintien de cette pratique (64 % contre 56 %).

### Caractéristiques des mères et gavage des filles

Le tableau 7.14 présente la répartition des mères qui ont au moins une fille selon que la fille est ou non gavée et selon l'intention de la gaver si elle ne l'est pas ; ces résultats sont présentés par ethnie et selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Parmi les mères arabes, 62 % n'ont pas

Tableau 7.14 Pratique du gavage parmi les filles										
Répartition (en %) des mères qui ont au moins une fille, selon que la fille est ou non gavée et selon l'intention de la gaver dans le cas où la fille ne l'est pas, par ethnie et selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Mauritanie, 2000-01										
	Arabe					Autres ethnies				
	Pas de fille gavée			ND	Total	Pas de fille gavée			ND	Total
	Au moins une fille gavée	Mais a l'intention de gaver sa fille	N'a pas l'intention de gaver sa fille			Au moins une fille gavée	Mais a l'intention de gaver sa fille	N'a pas l'intention de gaver sa fille		
<b>Mère gavée</b>										
Oui										
Regrette	9,8	8,5	74,9	6,8	100,0	*	*	*	*	100,0
Ne regrette pas	13,9	30,7	47,6	7,9	100,0	*	*	*	*	100,0
Non	2,8	16,7	65,8	14,7	100,0	1,2	3,4	88,5	6,9	100,0
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>										
Aucun	4,6	20,8	57,7	16,9	100,0	0,6	2,8	88,1	8,6	100,0
Coranique seulement	10,2	19,8	60,6	9,4	100,0	0,5	3,4	88,3	7,8	100,0
Primaire	2,7	19,0	67,1	11,2	100,0	3,1	7,2	85,5	4,2	100,0
Secondaire ou plus	1,2	11,7	78,4	8,6	100,0	2,1	3,9	88,8	5,2	100,0
<b>Opinion de la mère sur le gavage</b>										
Le gavage a des avantages, ne pas l'être n'en a aucun	11,0	46,8	27,6	14,6	100,0	6,4	25,7	53,4	14,5	100,0
Le gavage a des avantages, mais ne pas l'être en a également	7,5	16,8	62,2	13,5	100,0	2,1	5,9	85,1	6,9	100,0
Le gavage n'a aucun avantage, ne pas l'être a au moins un avantage	1,1	1,5	88,9	8,5	100,0	0,3	0,2	94,4	5,1	100,0
Autre	2,0	4,4	73,3	20,4	100,0	0,0	0,0	77,0	23,0	100,0
<b>La pratique doit être maintenue</b>										
Maintenue	10,3	41,9	37,0	10,8	100,0	5,8	37,7	46,3	10,1	100,0
Pas maintenue	3,1	4,1	83,7	9,1	100,0	0,7	0,4	94,7	4,2	100,0
Cela dépend	7,3	16,7	55,5	20,5	100,0	3,7	4,3	60,6	31,4	100,0
NSP	1,0	4,9	53,8	40,4	100,0	0,0	0,0	95,9	4,1	100,0
Ensemble	6,2	19,3	62,3	12,2	100,0	1,3	4,0	87,6	7,1	100,0

NSP: Ne sait pas

l'intention de gaver leur fille ; cependant 6 % ont au moins une fille gavée et près d'une sur cinq (19 %) n'ont pas gavé leur fille mais ont l'intention de la gaver. Les proportions de mères qui n'ont pas l'intention de gaver leur fille sont particulièrement élevées parmi les femmes qui pensent que le gavage ne présente aucun avantage (89 %) et parmi celles qui pensent que la pratique ne doit pas être maintenue (84 %). De même, plus des trois quarts (78 %) des mères ayant au moins un niveau d'instruction secondaire n'ont pas l'intention de gaver leur fille ; parmi les mères qui regrettent d'avoir été gavées, 75 % n'ont pas non plus l'intention de faire subir la pratique du gavage à leur fille. À l'opposé, plus de la moitié des mères qui pensent que le gavage a des avantages et plus de la moitié de celles qui pensent que cette pratique doit être maintenue (respectivement 58 % et 52 %) ont au moins une fille gavée ou ont l'intention de le faire si ce n'est pas déjà fait. Il faut également souligner que parmi les mères qui ne regrettent pas d'avoir été gavées, près de la moitié (45 %) ont soit une fille qui est gavée, soit une fille qui le sera. Le fait qu'une fille sera ou non gavée semble donc être influencé par le fait que la mère a elle-même été gavée et par ses opinions sur cette pratique.

Les résultats concernant les autres ethnies mettent en évidence une pratique du gavage beaucoup plus faible que parmi les Arabes ; en effet, 88 % des mères des autres ethnies ont déclaré qu'elles n'avaient pas l'intention de gaver leur fille. Les mères appartenant à d'autres ethnies et qui n'ont pas l'intention de faire subir cette pratique à leur fille présentent les mêmes caractéristiques que les mères arabes qui n'ont pas non plus l'intention de gaver leur fille ; il s'agit surtout des mères qui considèrent que le gavage n'a aucun avantage (94 %), de celles qui pensent que cette pratique ne doit pas être maintenue (95 %) ainsi que de celles qui ont un niveau d'instruction secondaire (89 %).

### **Attitudes des couples vis-à-vis du gavage et gavage des filles**

Le tableau 7.15 présente la répartition en pourcentage des couples qui ont au moins une fille, selon le statut de la fille par rapport au gavage et selon les croyances et opinions du mari et de la femme sur cette pratique. En premier lieu, on constate que dans plus des trois quarts des cas (76 %), ni l'homme ni la femme n'ont l'intention de faire subir la pratique du gavage à leur fille. Cependant, dans 12 % des couples, seule la femme a l'intention de gaver sa fille. À titre de comparaison, les couples dans lesquels seul le mari a l'intention de gaver sa fille ne représentent que 7 %. La quasi-totalité des couples qui ne pensent pas que le gavage a au moins un avantage n'ont pas l'intention de gaver leur fille (99 %). Il en est de même pour les couples qui pensent que le fait de ne pas être gavée a au moins un avantage (91 %) et de ceux qui ne sont pas d'accord avec l'opinion selon laquelle le gavage est une nécessité religieuse (94 %). C'est dans les couples où le mari et la femme pensent que la gavage comporte des avantages (15 %), dans ceux où le mari et la femme pensent que de ne pas être gavée n'a aucun avantage (19 %) et dans ceux où le mari et la femme pensent que le gavage est une nécessité religieuse (19 %) que l'on constate les proportions les plus élevées de filles qui sont déjà gavées ou qui le seront.

**Tableau 7.15 Opinion des couples concernant la pratique du gavage**

Répartition (en %) des couples qui ont au moins une fille selon le statut de la fille par rapport au gavage et selon les croyances et opinions du mari et de la femme sur cette pratique, EDS Mauritanie 2000–01

Opinions et croyances des maris et des femmes	Au moins une fille gavée	Aucune fille gavée et:				Total	Effectif
		La femme et l'homme ont l'intention de gaver leur fille	Seule la femme a l'intention de gaver la fille	Seul le mari a l'intention de gaver la fille	Aucun des deux n'a l'intention de gaver leur fille		
<b>Le gavage a au moins un avantage</b>							
Les deux approuvent	9,0	6,3	21,2	14,0	49,6	100,0	157
Les deux désapprouvent	0,2	0,0	0,1	0,6	99,1	100,0	175
La femme approuve, pas le mari	3,0	0,0	2,0	20,4	73,1	100,0	70
Le mari approuve, pas la femme	3,4	0,0	22,8	0,8	73,0	100,0	163
Femme NSP/Mari NSP	0,0	0,0	4,8	4,9	90,3	100,0	44
<b>Ne pas être gavée a au moins un avantage</b>							
Les deux approuvent	1,7	0,0	6,2	1,3	90,8	100,0	349
Les deux désapprouvent	(8,5)	(10,9)	(38,9)	(17,3)	(24,4)	100,0	40
La femme approuve, pas le mari	8,0	1,6	30,7	1,9	57,8	100,0	92
Le mari approuve, pas la femme	6,5	4,9	7,9	30,0	49,6	100,0	85
Femme NSP/Mari NSP	0,0	0,0	4,8	4,9	90,3	100,0	44
<b>Le gavage est une nécessité religieuse</b>							
Les deux approuvent	11,7	7,1	31,0	22,5	27,7	100,0	66
Les deux désapprouvent	0,9	0,0	2,7	1,9	94,4	100,0	251
La femme approuve, pas le mari	7,9	1,8	34,5	1,0	54,8	100,0	96
Le mari approuve, pas la femme	(5,9)	(0,7)	(4,4)	(24,5)	(62,5)	100,0	48
Autre	0,9	2,3	8,0	5,4	83,5	100,0	146
Ensemble	3,6	1,6	12,2	6,7	75,7	100,0	610

( ) Basé sur 25–49 cas non pondérés  
NSP : Ne sait pas

### Raisons évoquées par les hommes et les femmes pour expliquer le non gavage des filles

Le tableau 7.16 présente les proportions d'hommes et de femmes qui ont des filles dont aucune n'est gavée et qui n'ont pas l'intention de les gaver, selon les raisons évoquées pour expliquer cette attitude. Plus de la moitié des femmes et des hommes ont expliqué qu'ils n'avaient pas gavé leur

**Tableau 7.16 Raisons du non gavage des filles selon le sexe**

Proportion de femmes et d'hommes ayant des filles, mais dont aucune n'est gavée et qui n'ont pas l'intention de les gaver, selon la raison pour laquelle ils n'ont pas l'intention de le faire, EDS Mauritanie 2000–01

Raison évoquée	Femme			Homme		
	Arabe	Autres ethniques	Total	Arabe	Autres ethniques	Total
Trop cher	10,5	8,7	10,0	15,3	4,5	12,1
Trop douloureux	13,7	6,4	11,6	18,4	11,1	16,2
Mauvais pour la santé	52,5	52,9	52,6	62,3	40,9	55,9
Déchirures de la peau	6,1	4,4	5,6	3,4	7,7	4,7
Deviendrait laide si elle perd du poids	6,7	4,0	5,9	4,0	5,3	4,4
Gêne pour le travail	28,5	27,6	28,2	38,3	23,8	34
Gêne pour la grossesse	5,3	16,8	8,5	9,9	1,6	7,4
Moins bonne chance de mariage	1,5	0,1	1,1	0,8	3,1	1,5
Ne présente aucun avantage	22,3	12,2	19,5	18,8	25,7	20,9
Opposée à cette pratique	1,4	19,8	6,5	16,6	44,9	25,1
Autre	4,8	7,0	5,4	2,8	12,6	5,7
Aucune raison/ ne sait pas	11,6	8,8	10,8	4,0	4,3	4,1

filles parce que le gavage est mauvais pour la santé (respectivement, 53 % et 56 %). La deuxième raison la plus fréquemment évoquée concerne la gêne pour le travail (28 % des femmes et 34 % des hommes). En outre, on constate qu'un homme sur cinq et une femme sur cinq ont déclaré ne pas avoir gavé leur fille parce que le gavage ne présente aucun avantage. Enfin, 25 % des hommes ont expliqué le non gavage de leur fille par leur opposition à cette pratique ; cependant, chez les femmes, cette raison n'a été avancée que dans 7 % des cas. On constate que les proportions de femmes et d'hommes arabes qui ont cité l'opposition à la pratique comme raison du non gavage sont beaucoup moins élevées que celles des autres ethnies : en effet, seulement 1 % des femmes et 17 % des hommes arabes ont déclaré qu'ils n'avaient pas gavé leurs filles parce qu'ils étaient opposés à cette pratique. Par comparaison, dans les autres ethnies, ces proportions sont de 20 % chez les femmes et de 45 % chez les hommes.

### Caractéristiques du gavage des filles : changements entre générations

Le tableau 7.17 présente la répartition des filles les plus récemment gavées en fonction de certaines caractéristiques. On constate que le gavage est une pratique qui débute à un âge précoce : pour les deux tiers des filles (67 %), le gavage a commencé avant l'âge de 10 ans : 18 % ont commencé d'être gavées avant l'âge de 6 ans, 45 % avant l'âge de 8 ans. D'autre part, dans 42 % des cas, le gavage des filles a duré entre 12 mois et 4 ans et seulement 9 % des filles ont été gavées pendant une durée de 5 ans ou plus. Le gavage reste avant tout une affaire de femme puisque dans 87 % des cas, c'est la grand-mère (19 %) et surtout la mère (68 %) qui ont décidé de faire subir cette pratique à la fille. Enfin, on constate que dans la grande majorité des cas, différents moyens coercitifs ont été utilisés pour forcer la fille à manger : dans 51 % des cas, la fille a été battue ; dans 18 % des cas, on lui a cassé les doigts des pieds ou des mains et dans 16 % des cas on lui a mis un zayar.

Le tableau 7.18 présente les caractéristiques du gavage des mères et des filles les plus récemment gavées ; ces résultats permettent de mettre en évidence d'éventuels changements dans la pratique du gavage

**Tableau 7.17** Caractéristiques du gavage chez les filles

Répartition (en %) des filles les plus récemment gavées selon certaines caractéristiques du gavage. EDS Mauritanie 2000-01

Caractéristiques du gavage	Toutes les filles les plus récemment gavées
<b>Âge au début du gavage</b>	
0-5	17,9
6-7	26,7
8-9	22,0
10-11	17,4
12-13	3,6
14+	3,1
NSP/ND	9,3
<b>Durée du gavage</b>	
Toujours en gavage	18,9
<3 mois	4,3
3-6 mois	9,9
7-11 mois	7,6
12-35 mois	29,3
3-4 ans	12,8
5-9 ans	8,1
10+	0,9
ND	8,4
<b>Personne ayant décidé du gavage</b>	
Mère	67,6
Père	1,2
Frère	0,4
Grand-mère	19,2
Autre	3,2
NSP/ND	8,5
<b>Moyens utilisés pour forcer la femme à se gaver</b>	
Rien de particulier	28,2
On l'a battue	51,3
On lui a cassé les doigts des pieds/des mains	18,1
On lui a mis un zayar pour lui serrer le bras	15,7
On lui a donné des médicaments	1,3
Autre	9,2
Total	100,0
Effectif	205

NSP : Ne sait pas  
ND : Non déterminé



entre les générations des mères et des filles. On constate certaines différences en ce qui concerne l'âge du début du gavage et sa durée d'une génération à l'autre. Dans près des trois quarts des cas, l'âge auquel le gavage a commencé pour les mères et les filles est différent : dans 41 % des cas, l'âge était plus tardif chez les mères et dans 33 % des cas, c'est chez les filles que cet âge est le plus tardif. Cependant, dans environ un quart des cas, l'âge auquel le gavage a débuté est identique chez les mères et chez les filles. En ce qui concerne la durée du gavage, on constate que dans seulement 15 % des cas, elle est identique. Dans 42 % des cas, la durée était plus longue pour la mère que pour la fille et dans 25 % des cas, on constate le contraire. D'autre part, on constate que, dans la majorité des cas, la personne qui a décidé du gavage est la même pour la mère et pour la fille. Cependant, dans 42 % des cas, il s'agit d'une personne différente. Dans l'ensemble, ces données semblent donc montrer que le gavage se pratique différemment chez les filles par rapport à leur mère. Cela dit, même si l'on perçoit difficilement dans quel sens s'effectuent ces changements, les résultats semblent suggérer que le gavage débute légèrement plus tôt et qu'il dure légèrement moins longtemps chez les filles par rapport aux mères.

<b>Tableau 7.18. Caractéristiques du gavage selon les générations</b>	
Répartition (en %) des mères et de leur fille la plus récemment gavée selon certaines caractéristiques de la pratique du gavage et selon l'ethnie, EDS Mauritanie 2000-01	
Caractéristiques du gavage des mères et des filles	Ensemble
<b>Âge du début du gavage</b>	
Même âge pour les mères et les filles	25,9
0-5	1,3
6-7	13,3
8-9	3,9
10-11	5,8
12-13	1,6
Âge plus tardif pour la mère	40,8
Âge plus tardif pour la fille	32,6
Mère NSP/fille NSP	0,7
<b>Durée du gavage</b>	
Même durée pour les mères et les filles	
3-6 mois	0,9
12-35 mois	10,5
3-4 ans	2,1
5-9 ans	1,1
Durée plus longue pour la mère	41,5
Durée plus longue pour la fille	24,8
La fille ou la mère est toujours en gavage	17,2
Mère NSP/fille NSP	1,9
<b>Personne qui a décidé du gavage</b>	
Même type de personne pour les deux	58,2
Personne différente	41,8
Total	100,0
NSP : Ne sait pas	

# Références bibliographiques

Arnold, Fred. 1997. *Gender preferences for children*. DHS Comparative Studies, No. 23. Calverton, Maryland : Macro International Inc..

Banque Mondiale. 1990. *World development report 1990: Poverty*. New York : Oxford University Press.

Banque Mondiale. 2002. A world free of poverty: World Bank Group countries: Mauritania. <<http://www.worldbank.org/afr/mr2.htm>> (21 octobre 2002).

Bicego, George, Shea Rutstein et Kiersten Johnson. À paraître. Dimensions of the emerging orphan crisis in sub-Saharan Africa. *Social science and medicine*.

Bledsoe, Caroline H. et Barney Cohen, éd. 1993. *Social dynamics of adolescent fertility in sub-Saharan Africa*. Washington, D.C. : National Research Council.

Bloem, Martin W., Saskia de Pee et Ian Darnton-Hill. 1997. Vitamin A deficiency in India, Bangladesh and Nepal. Dans Stuart Gillespie, éd. *Malnutrition in South Asia: A regional profile*. Katmandou, Népal : Regional Office for South Asia, UNICEF.

Bruce, Judith. 1989. Homes divided. *World Development* 17(7) : 979-991.

Boserup, Ester. 1970. *Women's role in economic development*. New York : St. Martin's Press.

Dixon, Ruth B. 1978. *Rural women at work: Strategies for development in South Asia*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.

Dixon-Mueller, Ruth B. 1993. *Population policy and women's rights: Transforming reproductive choice*. Westport, Connecticut : Praeger.

Dyson, Tim et Mick Moore. 1983. On kinship structure, female autonomy and demographic balance. *Population and Development Review* 9:35-60.

Direction de la Statistique [Mauritanie]. 1992. *Enquête Nationale Mauritanienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant (ENMSME) 1990, rapport principal*. Nouakchott, Mauritanie : Direction de la Statistique.

Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) [Mauritanie]. 1979. *Recensement Général de la Population (RGP) 1977*. Nouakchott, Mauritanie : DSCN.

Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) [Mauritanie]. 1983. *Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité (ENMF), 1981*. Nouakchott, Mauritanie : DSCN.

Filmer, Deon, et Lance Pritchett. 1998. *Estimating wealth effects without expenditure data—or tears: An application to educational enrollments in states of India*. World Bank Policy Research Working Paper No. 1994. Washington, D.C. : Development Economics Research Group.

Gage, Anastasia J. et Caroline Bledsoe. 1994. The effects of education and social stratification marriage and the transition to parenthood in Freetown, Sierra Leone. Dans Caroline Bledsoe and Gilles Pison, édés. *Nuptiality in sub-Saharan Africa: Contemporary anthropological and demographic perspectives*. Oxford : Clarendon Press. 148–164.

Germaine, Adrienne et Rachel Kyte. 1995. *The Cairo consensus: The right agenda for the right time*. International Women's Health Coalition.

Gwatkin, Davidson R., Shea Rutstein, Kiersten Johnson, Rohini P. Pande et Adam Wasgtaff. 2000. *Socio-economic differences in health, nutrition and pollution*. Washington, D.C. : World Bank Poverty Thematic Group.

Haddad, Lawrence. 1991. Gender and poverty in Ghana. *IDS Bulletin* 22(1) : 5–16.

Inkeles, Alex et David H. Smith. 1974. *Becoming modern: Individual change in six developing countries*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Institute for Resource Development (IRD)/Macro International. 1990. *Interviewer's manual for use with model "A" questionnaire for high contraceptive prevalence countries*. Demographic and Health Surveys Phase II, Basic Documentation, no. 3. Columbia, Maryland : IRD/Macro International.

Kishor, Sunita. 1994. *Autonomy and Egyptian women: Findings from the 1988 Egypt Demographic and Health Survey*. Occasional Papers, no. 2. Calverton, Maryland : Macro International Inc..

Kishor, Sunita. 2000. Empowerment of women in Egypt and links to the survival and health of their infants. Dans Harriet B. Presser et Gita Sen, édés. *Women's empowerment and demographic processes: Moving beyond Cairo*. New York : Oxford University Press.

Lerner, Daniel. 1958. *The passage of traditional society: Modernizing the Middle East*. Glencoe : The Free Press.

Lloyd, Cynthia B. et Anastasia Gage-Brandon. 1993. Women's role in maintaining households: family welfare and sexual inequality in Ghana. *Population Studies* 47:115–131.

Mason, Karen Oppenheim. 1986. The status of women: conceptual and methodological issues in demographic studies. *Sociological Forum* 1(2) : 284–300.

McElroy, Marjorie B. 1990. The empirical content of Nash-bargained household behavior. *The Journal of Human Resources* 25(4) : 559–583.

- Ministère des Affaires Économiques et du Développement (MAED) [Mauritanie]. 2001. *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*. Nouakchott, Mauritanie : MAED.
- Moghadam, Valentine M. 1992. Patriarchy and the politics of gender in modernizing societies: Afghanistan, Iran, Pakistan. *International Sociology* 7(1) : 35–53.
- Moghadam, Valentine M. 1993. *Modernizing women: Gender and social change in the Middle East*. Boulder, Colo. et Londres : Lynne Reiner Publishers.
- Murphy, William P. et Caroline H. Bledsoe. 1986. Kinship and territory in the history of a Kpelle chiefdom (Liberia). Dans Igor Kopytoff, éd. *The African frontier: The reproduction of traditional African societies*. Bloomington, Ind. : Indiana University Press. 121–147.
- Murray, Christopher J. L. et Alan D. Lopez. 1996. *The global burden of disease*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
- Nations Unies. 2002a. *Cadre stratégique national de lutte contre les IST/VIH/SIDA 2003–2007*. Nouakchott, Mauritanie : Nations Unies.
- Nations Unies. 2002b. *La Mauritanie à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle : Bilan commun de pays (CCA)*. Document pour validation. Nouakchott, Mauritanie : Nations Unies.
- Nations Unies. Department for Economic and Social Information and Policy Analysis. 1995. *Population and development: Programme of action adopted at the International Conference on Population and Development: Cairo 5–13 September 1994*. New York : Nations Unies.
- Nawar, Laila, Cynthia Lloyd et Barbara Ibrahim. 1994. Women's autonomy and gender roles in Egyptian families. Communication préparée pour le Population Council Symposium on Family, Gender and Population Policy: International Debates and Middle Eastern Realities, Le Caire, Égypte.
- Office National de la Statistique (ONS) [Mauritanie]. 1997. *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 1988*. Volume IV. Nouakchott, Mauritanie : ONS.
- Office National de la Statistique (ONS). 2002. Profil de pauvreté en Mauritanie. *Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV 2000)*. Nouakchott, Mauritanie : ONS.
- Office National de la Statistique (ONS) [Mauritanie] et ORC Macro. 2001. *Enquête Démographique et de Santé de Mauritanie 2000–2001*. Calverton, Maryland : ONS et ORC Macro.
- Okali, Christine. 1983. *Cocoa and kinship in Ghana: The matrilineal Akan of Ghana*. Londres : Kegan Paul International.
- Ould Mahboubi, Sidi Abdoullah. 2001. *Étude qualitative sur les causes et conséquences du divorce en Mauritanie*. Nouakchott, Mauritanie : Secrétariat d'État à la Condition Féminine, Direction de la Famille et de l'Enfant.

Ould Kebd, Abdellahi. 1994. *Étude sur la nuptialité et la mobilité conjugale*. Nouakchott, Mauritanie : Ministère du Plan, Direction des Ressources Humaines.

Papanek, Hanna. 1989. Family status-production work: women's contribution to social mobility and class differentiation. Dans Maithreyi Krishnaraj et Karuna Chanana, *Gender and the household domain: Social and cultural dimensions*. Londres : Sage Publications. 97-116.

Robertson, Claire. 1976. Ga women and socioeconomic change in Accra, Ghana. Dans Nancy J. Hafkin et Edna G. Bay, éd. *Women in Africa: Studies in social and economic change*. Stanford, Calif. : Stanford University Press.

Rutstein, Shea. 1999. Wealth versus expenditure: Comparison between the DHS Wealth Index and household expenditures in four departments of Guatemala. Inédit.

Rutstein, Shea, Kiersten Johnson et Davidson R. Gwatkin. 2000. Poverty, wealth inequality and its health and demographic effects. Communication préparée pour le Population Association of America Annual Meeting, 23-25 mars 2000, Los Angeles, California.

Safilios-Rothschild, Constantina. 1982. Female power, autonomy and demographic change in the Third World. Dans Richard Anker, Mayra Buvinic, et Nadia H. Youssef, éd. *Women's roles and population trends in the Third World*. Londres : Croom Helm. 117-132.

Secrétariat d'État à la Condition Féminine (SECF) [Mauritanie]. 2001. *Loi sur le Code du Statut Personnel*. Nouakchott, Mauritanie : SECF.

Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (SECF) [Mauritanie]. 2002. *Stratégie nationale de vulgarisation et de mise en oeuvre du CSP*. Nouakchott, Mauritanie : SECF.

Système des Nations Unies en Mauritanie (SNU) et Office National de la Statistique (ONS) [Mauritanie]. 2001. *Rapport de l'enquête qualitative sur la pauvreté « Faire parler les pauvres »*. Nouakchott, Mauritanie : SNU et ONS.

Sen, Amartya K. 1985. *Commodities and capabilities*. Amsterdam : North-Holland.

Sen, Amartya K. 1990. Gender and cooperative conflicts. Dans Irene Tinker, éd. *Persistent inequalities: Women and world development*. New York : Oxford University Press.

Thomas, Duncan. 1990. Intra-household resource allocation: An inferential approach. *The Journal of Human Resources* 25(4) : 635-663.

Topouzis, Daphne. 1990. The feminization of poverty. *Africa Report* (juillet-août) : 60-63.

Vespoor, Adriaan. 1989. *Pathways to change: Improving the quality of education in developing countries*. World Bank Discussion Papers, no. 53. Washington, D.C. : Banque Mondiale.